

# **Population et démographie**

## Les femmes dans la population

**A**u 1<sup>er</sup> juillet 2004, 1,6 million de femmes et 1,5 million d'hommes vivent en Bretagne. La part des femmes a diminué de 1946 à 1975 pour se stabiliser ensuite. En 2004, la proportion de femmes s'établit au même niveau qu'à l'échelon national alors qu'elle lui était supérieure d'un point en 1946.

### Après 60 ans les femmes sont majoritaires

Comme dans la plupart des pays, il naît plus de garçons que de filles en Bretagne, le rapport est de 105 pour 100. Les garçons représentent donc 51 % des 0-20 ans. Dans la région, la parité est atteinte autour

de 40 ans, ce qui la différencie nettement de la métropole où l'équilibre est atteint vers 20 ans.

A partir de 60 ans, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes. Au 1<sup>er</sup> juillet 2004, 410 800 femmes âgées de 60 ans ou plus vivent en Bretagne. Elles représentent près de 6 personnes sur dix dans la population de cette classe d'âge. Ce ratio

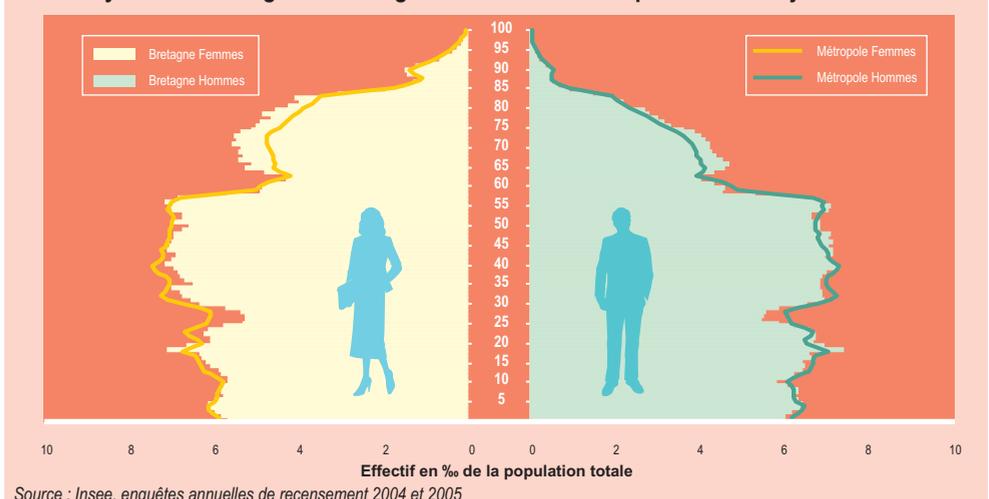
Effectif depuis 1946 d'hommes et de femmes et part des femmes dans la population totale (en millier et %)

	Bretagne			France métropolitaine		
	Femmes	Hommes	Part des femmes	Femmes	Hommes	Part des femmes
1946	1 230	1 079	53,3	21 007	19 128	52,3
1954	1 233	1 107	52,7	22 236	20 664	51,8
1962	1 257	1 159	52,0	23 899	22 560	51,4
1968	1 277	1 188	51,8	25 458	24 197	51,3
1975	1 337	1 258	51,5	26 855	25 744	51,1
1982	1 393	1 314	51,5	27 808	26 488	51,2
1990	1 441	1 357	51,5	29 087	27 565	51,3
1999	1 496	1 412	51,4	30 101	28 419	51,4
2004*	1 569	1 474	51,6	31 328	29 358	51,6

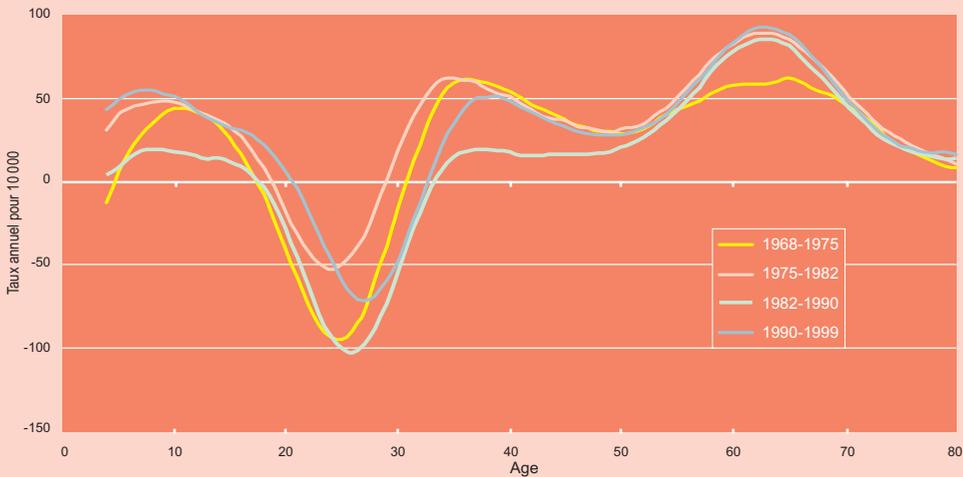
Source : Insee, recensements de la population, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

\* au 1<sup>er</sup> juillet

### Pyramides des âges en Bretagne et en France métropolitaine au 1<sup>er</sup> juillet 2004



## Évolution du taux de solde migratoire de la Bretagne



Source : Insee, recensements de la population, population âgée de 4 ans et plus vivant dans les ménages

progresses avec l'âge parce qu'elles ont une espérance de vie plus élevée : les femmes représentent 52 % des 60-64 ans et sont nettement majoritaires au-delà de 80 ans.

Dans la région, la tranche d'âge des 20-45 ans est nettement sous représentée par rapport à la France métropolitaine alors que celle des 65-85 y est bien plus importante. Les mouvements migratoires, qui ont un effet vieillissant pour la région, expliquent en partie ce phénomène.

La proportion de femmes n'est pas uniforme sur le territoire breton. En effet, plus la population d'un département est âgée, plus la représentation féminine y est élevée : 1 062 femmes pour 1 000 hommes dans les Côtes-d'Armor avec 30 % de femmes de plus de 60 ans, 1 050 femmes pour 1 000 hommes en Ille-et-Vilaine avec seulement 22 % de femmes de plus de 60 ans.

## Comme ailleurs la population féminine vieillit...

La baisse simultanée de la fécondité et de la mortalité depuis le milieu des années soixante concourt au vieillissement de la population bretonne, comme dans les autres régions françaises. Ainsi, la structure par âge de la population féminine a profondément évolué. En 2004, 23 % des Bretonnes ont moins de 20 ans contre 34 % en 1975. Sur la même période, la part des femmes âgées de plus de 60 ans a progressé de 10 points.

Si les tendances observées récemment se maintiennent, la population bretonne continuera sa croissance et atteindrait près de 3,5 millions d'habitants en 2030, avec une part des femmes proche du niveau actuel. Le vieillissement de la population s'accroîtrait régulièrement. Et à l'horizon 2030, les femmes âgées de 60 ans et plus seraient une fois et demie plus nombreuses qu'en 2004. Elles représenteraient près de quatre femmes sur 10.

## Structure par âge de 1975 à 2004 (en %)

	Bretagne					France		
	Femmes					Hommes 2004	Femmes 2004	Hommes 2004
	1975	1982	1990	1999	2004			
moins de 20 ans	33,9	31,3	26,6	22,8	23,4	26,1	23,7	26,4
de 20 à 39 ans	26,8	30,2	27,3	25,6	24,1	26,7	26,1	27,6
de 40 à 59 ans	22,9	22,3	21,9	24,4	26,3	27,7	26,8	27,7
60 ans et plus	16,4	16,2	24,2	27,2	26,2	19,5	23,4	18,3

Source : Insee, recensements de la population, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

## Population bretonne âgée de 60 ans ou plus (nombre et %)

	Part des femmes	Femmes 2004	Part dans la population féminine		Hommes 2004	Part dans la population masculine	
			2004	1999		2004	1999
de 60 à 64 ans	52,2	69 650	4,4	5,3	63 864	4,3	5,0
de 65 à 69 ans	54,3	80 644	5,1	5,6	67 836	4,6	4,9
de 70 à 74 ans	57,3	83 204	5,3	5,4	61 922	4,2	4,3
de 75 à 79 ans	60,9	74 780	4,8	5,1	48 091	3,3	3,5
de 80 ans ou plus	69,0	102 557	6,5	5,8	45 994	3,1	2,6
<b>Ensemble</b>	<b>58,8</b>	<b>410 835</b>	<b>26,1</b>	<b>27,2</b>	<b>287 707</b>	<b>19,5</b>	<b>20,3</b>
Population totale	51,6	1 568 830	100,0	100,0	1 474 448	100,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

Avec l'arrivée des générations du baby-boom, la population des 75 ans ou plus pourrait augmenter de plus de 70 %. La population masculine âgée de plus de 60 ans connaîtrait une évolution plus rapide mais demeurerait sous-représentée.

### Peu d'étrangères et d'immigrées en Bretagne

En 2004, on dénombre 32 700 femmes immigrées en Bretagne. Ces femmes nées étrangères dans un pays étranger représentent 2,1 % de la population féminine de la région. Ce taux est très inférieur à la moyenne nationale (7,9 %). Certaines d'entre elles sont restées étrangères mais d'autres ont acquis la nationalité française. Ainsi 39 % des femmes immigrées sont françai-

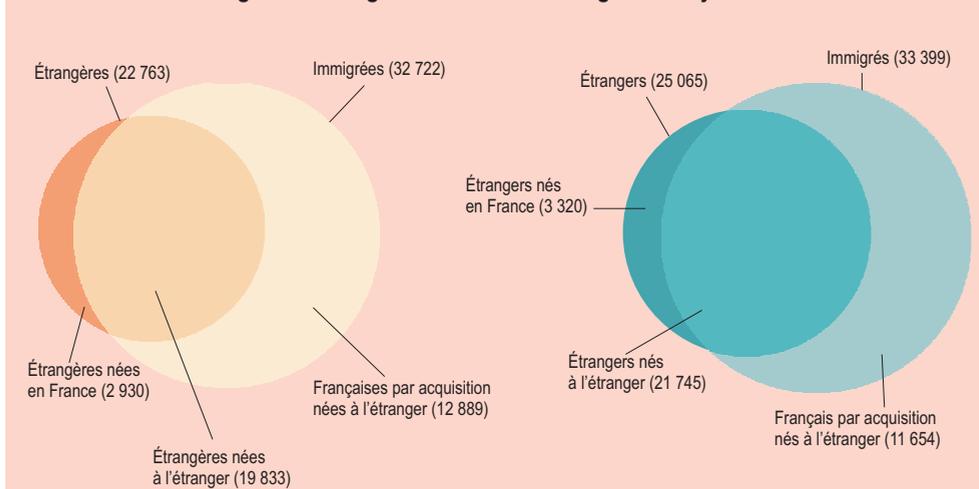
ses par acquisition, contre seulement 35 % des hommes.

Dans la région, 22 800 femmes déclarent une nationalité étrangère en 2004, soit 1,5 % de la population féminine contre 5,4 % en France métropolitaine. Il s'agit soit de personnes étrangères nées en France n'ayant pas acquis la nationalité française, soit d'immigrées ayant conservé leur nationalité d'origine.

### Une natalité stable depuis 2000

En 2005 comme l'année précédente, 36 300 enfants sont nés d'une mère habitant en Bretagne. Pour la sixième année consécutive, la natalité maintient le rythme de 100 enfants par jour. Cette relative stabilité

### Étrangers et immigrés résidant en Bretagne au 1<sup>er</sup> juillet 2004



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

## La natalité en Bretagne

	Naissances	Part des naissances hors mariage (en %)	Age moyen des mères
1990	34 504	26,6	28,3
1995	33 277	35,4	29,1
2000	36 692	42,3	29,7
2001	36 397	43,8	29,8
2002	35 837	44,9	29,7
2003	36 264	46,5	29,7
2004	36 388	48,2	30,1
2005	36 345	49,9	30,2

Source : Insee, État civil

fait suite aux hausses continues du nombre de naissances dans la région entre 1994 et 2000 (+ 15 % sur la période). Le boom de l'année 2000 concerne aussi bien la Bretagne que le reste de la métropole (respectivement + 5 % et + 4 %).

Depuis quinze ans, le nombre de naissances hors mariage a fortement progressé ici comme ailleurs. En 2005, 18 100 Bretons sont nés de parents non mariés, soit un enfant sur deux. Cette proportion était à peine supérieure à une naissance sur quatre en 1990.

La hausse de la fécondité dans la région observée depuis le milieu des années quatre-vingt-dix se poursuit. En 2005, l'indice conjoncturel de fécondité atteint 1,98 enfant par femme en Bretagne contre 1,94 en France métropolitaine. La fécondité est plus élevée dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan où l'indice dépasse 2 enfants par femme. En revanche, c'est en Ille-et-Vilaine où les femmes en âge d'avoir des enfants sont les plus représentées, que les naissances augmentent le plus depuis 1994. Dans ce département, la croissance se consolide en 2005 tandis que les autres connaissent une baisse des naissances.

La moyenne d'âge des mères à la naissance s'accroît régulièrement. La répartition des naissances selon l'âge de la mère a été considérablement bouleversée. En 1982, plus d'une naissance sur trois survenait avant l'âge de 25 ans, cela n'en concerne plus qu'une sur huit en 2005. Inversement, à l'époque 6 % de mises au monde concernaient des femmes de 35 ans et plus, aujourd'hui une naissance sur cinq concerne cette tranche d'âge.

## Baisse des mariages et hausse des divorces plus marquées en Bretagne qu'en France

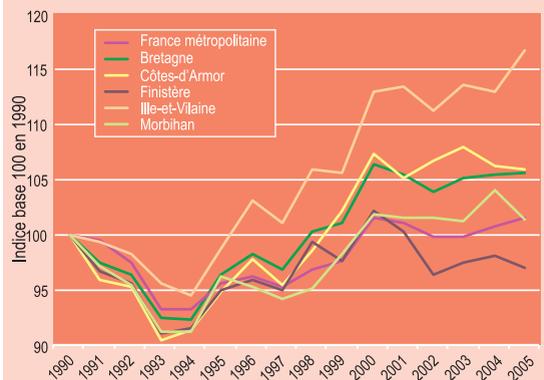
On recense 11 200 mariages domiciliés en Bretagne pour l'année 2005, soit guère plus que le minimum observé en 1993. La nuptialité est orientée à la baisse depuis 2000, le nombre de mariages recule de 14 % en Bretagne contre - 9 % en France métropolitaine. Cela conduit à un nouvel accroissement de l'écart entre les taux de nuptialité régional et national.

## La fécondité

	Indice conjoncturel de fécondité
2004	
Côtes-d'Armor	2,08
Finistère	1,88
Ille-et-Vilaine	1,85
Morbihan	2,03
2005	
Bretagne	1,98
France métropolitaine	1,94

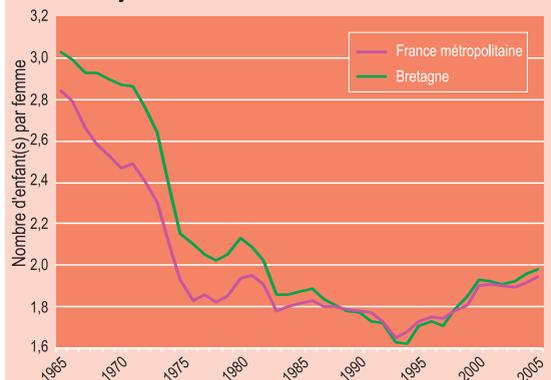
Source : Insee, État civil

## Évolution de la natalité depuis 1990



Source : Insee, État civil

## Indice conjoncturel de fécondité de 1965 à 2005



Source : Insee, État civil

## Répartition des naissances selon l'âge de la mère (en %)



Source : Insee, État civil

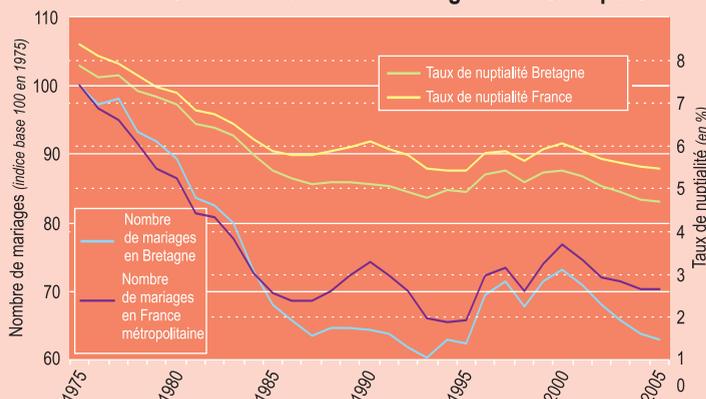
Tous les ans le nombre des mariages enregistrés en Bretagne dépasse celui des mariages domiciliés. En effet, de nombreux couples ayant quitté la Bretagne reviennent se marier dans leur région d'origine.

La croissance du nombre de pactes civils de solidarité se poursuit et s'accélère avec une progression de 70 % de 2004 à 2005.

Le nombre de divorces continue de s'accroître. En 2004, la hausse est de 2 % dans la région et l'on y dénombre 1,6 divorce pour 1 000 habitants contre 2,2 en France. Par ailleurs on enregistre désormais 43 divorces pour 100 mariages contre 4 en 1970. Si la part des divorces reste moins importante en Bretagne, l'évolution y est par contre plus rapide. En trente ans, le nombre de divorces a été multiplié par 3,8 en Bretagne et 2,5 en France.

Les femmes divorcées sont plus nombreuses que les hommes divorcés en raison de remariage plus fréquent chez les hommes. C'est la génération entre 40 et 60 ans qui est la plus concernée. Les classes d'âge plus élevées sont moins touchées.

## Évolution du nombre de mariages et de la nuptialité



Source : Insee, État civil

## Répartition de la population de 15 ans ou plus selon l'âge et l'état matrimonial au 1<sup>er</sup> juillet 2004

	15-24 ans	25-59 ans	60 ans ou plus	Bretagne (en millier)	France métropolitaine (en millier)
<b>Femmes (en millier)</b>	<b>191</b>	<b>699</b>	<b>411</b>	<b>1 301</b>	<b>25 876</b>
dont (en %)					
célibataires	96,9	26,1	8,0	400	8 331
mariées	3,0	62,2	46,2	631	12 256
veuves	0,0	3,1	42,0	194	3 306
divorcées	0,1	8,6	3,8	76	1 983
<b>Hommes (en millier)</b>	<b>202</b>	<b>702</b>	<b>288</b>	<b>1 192</b>	<b>23 642</b>
dont (en %)					
célibataires	98,9	34,6	9,4	470	9 296
mariés	1,1	58,1	76,8	631	12 313
veufs	0,0	0,7	9,6	33	640
divorcés	0,0	6,6	4,2	58	1 393

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

## Pour en savoir plus

- ◆ Recensement de la population : les migrations soutiennent le dynamisme démographique / Stéphane Moro ; Insee Bretagne. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 124 (2007, janv.). - 4 p.
- ◆ Bilan démographique 2005 / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 118 (2006, avr.). - 4 p.
- ◆ La Bretagne en 2004 / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - N° 102 (2005, juil.). - P. 10-15.
- ◆ Projections démographiques : trois scénarios pour la Bretagne et ses pays / Michel Rouxel. - Rennes : Insee, 2004. - cédérom.
- ◆ Atlas des immigrés en Bretagne / François-Xavier Dusud, Yves Le Roho, David Levy... [et al.]. - Rennes : Insee, 2004. - 41 p.
- ◆ Regards croisés sur les modes d'union en Ille-et-Vilaine / Union départementale des associations familiales d'Ille-et-Vilaine. - Dans : *Cahier de l'Observatoire des familles* ; n° 4 (2005). - 73 p.
- ◆ Migrations turques en Bretagne : Rennes, Vannes et Quimper / Anne Guillou et Martine Wadbled. - Janzé : ADDRAS, 2004. - 161 p.
- ◆ Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record / Lucile Richet-Mastain. - Dans : *Insee première* ; n° 1118 (2007, janv.). - 4 p.
- ◆ Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 : les taux d'emploi vont de 56,9 % en Languedoc-Roussillon à 66,8 % dans les Pays de la Loire / Olivier Marchand. - Dans : *Insee première* ; n° 1117 (2007, janv.). - 4 p.
- ◆ En dix ans, des mariages et des enfants plus tard / Insee. - Dans : *France, portrait social*. - (2006, nov.). - P. 91-100.
- ◆ La situation démographique en 2004 : mouvement de la population / Catherine Beaumel, Fabienne Daguet, Lucile Richet-Mastain... [et al.]. - Dans : *Insee résultats. Société* ; n° 55 (2006, août). - Système en ligne.
- ◆ Position sociale et choix du conjoint : des différences marquées entre hommes et femmes / Mélanie Vanderschelden ; Insee. - Dans : *La société française : données sociales* - (2006, mai). - P. 33-42.
- ◆ L'enquête étude de l'histoire familiale de 1999 - résultats détaillés / Corinne Barre, Mélanie Vanderschelden. - Dans : *Insee résultats. Société* ; n° 33 (2004, août). - 47 p. + Cédérom.
- ◆ L'évolution démographique récente en France / France Prioux ; Ined. - Dans : *Population*. - Vol. 60 : n° 4 (2005, juil.-août). - P. 443-488.
- ◆ L'évolution démographique de la France depuis dix ans / Lucile Richet-Mastain ; Insee. - Dans : *La société française : données sociales*. - (2006, mai). - P. 15-22.
- ◆ Données de démographie régionale 1954 à 1999 / Fabienne Daguet. - Dans : *Insee résultats. Société* ; n° 49 (2005, déc.). - 48 p. + 1 cédérom.
- ◆ Les immigrés en France : une situation qui évolue / Chloé Tavan. - Dans : *Insee première* ; n° 1042 (2005, sept.). - 4 p.
- ◆ La vie familiale des immigrés / Catherine Borrel et Chloé Tavan ; Insee. - Dans : *France, portrait social 2003-2004*. - (2003, oct.). - P. 109-124.
- ◆ La fécondité des étrangères en France : une stabilisation entre 1990 et 1999 / Françoise Legros. - Dans : *Insee première* ; n° 898 (2003, mai). - 4 p.
- ◆ Deux ou trois enfants ? : influence de la politique familiale et de quelques facteurs sociodémographiques / Didier Breton, France Prioux ; Ined. - Dans : *Population*. - Vol. 60 : n° 4 (2005, juil.-août). - P. 489-522.
- ◆ Vivre en couple, se marier, se séparer : contrastes européens / France Prioux ; Ined. - Dans : *Population et sociétés*. - N° 422 (2006, avr.). - 4 p.
- ◆ Le pacte civil de solidarité : importante progression en 2005 / Nadine Ruelland ; ministère de la Justice. - Dans : *Infostat justice* ; n° 89 (2006, juin). - 4 p.
- ◆ OMISTATS : annuaire des migrations / Office des migrations internationales. - Paris : Office des migrations internationales. - Annuel.
- ◆ [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- ◆ [www.recensement.insee.fr](http://www.recensement.insee.fr)
- ◆ [www.ined.fr](http://www.ined.fr)
- ◆ [www.social.gouv.fr](http://www.social.gouv.fr)

## ► Pour comprendre ces résultats

**Population étrangère** : au recensement, elle est constituée des individus ayant déclaré une nationalité autre que la nationalité française. L'estimation du nombre d'étrangers se fonde donc sur la déclaration des personnes recensées.

**Population immigrée** : la notion d'immigrée est liée au lieu de naissance et à la nationalité d'origine. Un immigré en France est une personne née dans un pays étranger, installée en France, qui ne possédait pas la nationalité française à la naissance. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas même si elles ont en commun les personnes nées à l'étranger de nationalité étrangère.

**Les naissances enregistrées** sont comptabilisées dans la commune dans laquelle elle se produisent.

**Les naissances domiciliées** sont comptabilisées dans la commune de résidence de la mère.

**Taux de fécondité par âge** : rapport du nombre de naissances survenues chez des femmes d'âge donné à l'effectif moyen des femmes du même âge.

**Indicateur conjoncturel de fécondité** : mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité par âge observés l'année considérée demeuraient inchangés.

**Mariages enregistrés et domiciliés** : les statistiques enregistrées comptabilisent les événements où ils surviennent. Les statistiques domiciliées appréhendent les informations au lieu de domicile des personnes concernées.

**Taux de nuptialité** : rapport du nombre de mariages à la population.

# Migrations

## La mobilité des femmes bretonnes diplômées

Entre 1990 et 1999, la Bretagne a accueilli plus d'habitants qu'elle n'en a vu partir. L'excédent migratoire est de 75 500 personnes. Sur cette période, l'emploi total, en progression de 7,6 % dans la région contre 3,3 % en France métropolitaine, contribue à rendre la région attractive.

Avec 77 000 départs et 69 000 arrivées sur la période, le déficit migratoire des diplômés du supérieur s'explique par le seul déficit des jeunes diplômés, qu'ils aient obtenu leur diplôme dans la région avant leur départ, ou qu'ils soient partis suivre ou poursuivre leurs études dans une autre région. En effet, parmi les jeunes âgés de 18 à 26 ans et résidant en Bretagne en 1990, plus de 70 000 ont quitté la région et ne résident plus en Bretagne en 1999. Durant la même période, ils ne sont que 60 000 à être venus s'y installer. Au-delà de 30 ans, le solde migratoire redevient positif.

### Plus elles sont diplômées, plus elles sont mobiles

Un tiers des Bretonnes âgées de 27 à 35 ans en 1999 est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, contre un quart seulement des Bretons de cette tranche d'âge. La mobilité des jeunes femmes comme celle des jeunes hommes augmente avec leur niveau de diplôme.

Dans la population des jeunes âgés de 18 à 26 ans en 1990, tous diplômés confondus, les jeunes femmes ont été un peu plus nombreuses à quitter, entre 1990 et 1999, le pays dans lequel elles résidaient en Bretagne. En revanche, pour les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 1999, le phénomène s'inverse, les hommes ont été plus mobiles sur la même période.

Si l'on ne considère que les migrations extra régionales et quel que soit le niveau de diplôme, les jeunes

femmes quittent moins souvent la région. En outre, plus le niveau de diplôme est élevé et plus le phénomène est marqué.

Globalement, les femmes diplômées de niveau Bac+2 ont été moins nombreuses à quitter leur pays de résidence pour un autre pays de Bretagne ou une autre région que les hommes. Mais les comportements migratoires ne sont pas tout à fait homogènes sur le territoire. Les femmes titulaires d'un Bac+2 sont plus nombreuses à avoir quitté les pays du centre Bretagne où elles résidaient en 1990. Le constat est similaire pour les pays de Rennes, des Vallons de Vilaine et de Vitré-Porte de Bretagne. En revanche, le taux de départ des jeunes hommes titulaires d'un diplôme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycles vers les autres régions est toujours supérieur à celui des filles.

Le recensement permet de connaître la situation des jeunes migrants au regard de l'activité. Pour les jeunes âgés de 27 à 35 ans et ayant un emploi en 1999, la

### Les migrations des jeunes ayant entre 27 et 35 ans en 1999

Effectifs et taux migratoires selon le sexe et le niveau de diplôme

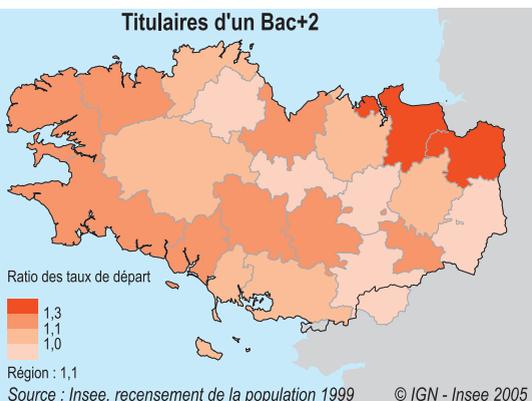
	Migrations intra et extra régionales entre 1990 et 1999				Migrations extra régionales entre 1990 et 1999					
	Arrivées		Départs		Arrivées		Départs		Solde	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>Effectifs</b>										
Ensemble des 27-35 ans	62 818	62 934	67 106	68 944	29 949	30 510	34 237	36 520	- 4 288	- 6 010
<b>Taux (%)</b>										
Ensemble des 27-35 ans	36,2	34,7	38,7	38,0	17,3	16,8	19,7	20,1	- 2,4	- 3,3
dont : diplômés de l'enseignement supérieur	48,8	49,6	59,4	64,7	23,9	25,5	34,5	40,7	- 10,6	- 15,2
dont : Bac+2	44,8	44,9	51,7	55,5	20,8	20,0	27,7	30,6	- 6,9	- 10,6
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles	53,8	54,8	69,0	74,9	27,7	31,6	43,0	51,7	- 15,3	- 20,1

Source : Insee, recensement de la population 1999

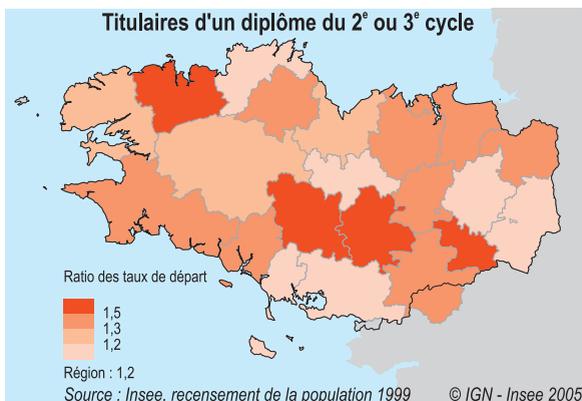
Lecture : 44,8 % des femmes âgées de 27 à 35 ans en 1999, titulaires d'un diplôme Bac+2, résidaient dans une autre région ou un autre pays breton en 1990.

## Comparaison des migrations extra régionales des femmes et hommes âgés de 27 à 35 ans en 1999

### Titulaires d'un Bac+2



### Titulaires d'un diplôme du 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle



Lecture : le ratio rapporte le taux de départ (pour la période 1990-1999) des hommes âgés de 27 à 35 ans en 1999 titulaires d'un diplôme du supérieur à celui des femmes. Il est supérieur à 1 lorsque les hommes ont un taux de départ supérieur à celui des femmes.

position professionnelle peut alors être mise en regard du niveau de diplôme. Les comparaisons faites entre migrants et sédentaires<sup>1</sup> permettent alors de penser que la mobilité favorise l'accès aux professions intermédiaires pour les diplômés du premier cycle, et aux emplois de cadres pour ceux des deuxième et troisième cycles.

Pour les diplômés du premier cycle, la part des emplois de niveau profession intermédiaire augmente sensiblement quand les jeunes ont changé de pays. Le départ hors de la région favorise nettement l'accès aux emplois de cadres pour les titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2.

Concernant les diplômés des deuxième et troisième cycles, la mobilité hors région favorise davantage l'accès aux emplois de cadres que les migrations intra régionales entre pays. La part des inactifs ou chômeurs chez ceux qui n'ont pas migré est de 10 points supérieure à celle observée au niveau Bac+2.

### Les hommes gagnent plus à être mobiles

En matière d'accès aux emplois les plus qualifiés, les jeunes hommes et les jeunes femmes ne sont pas logés à la même enseigne.

Parmi les sédentaires, la part des jeunes femmes diplômées du premier cycle occupant un emploi d'employée ou d'ouvrière (40 %) est de 5 points supé-

rieure à la part de celles qui exercent une profession intermédiaire (35 %). Concernant les hommes, cette part (22 %) est de 20 points inférieure.

Pour les diplômés des deuxième et troisième cycles, les hommes occupent plus fréquemment un emploi de cadre. Ils sont près de 4 sur 10 dans ce cas contre seulement une femme sur quatre. Elles sont le plus souvent employées sur des postes de niveau inférieur (42 %).

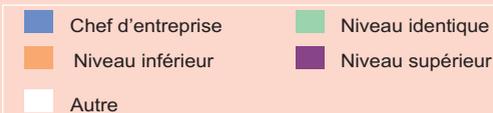
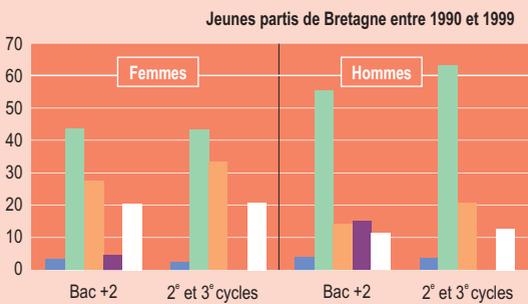
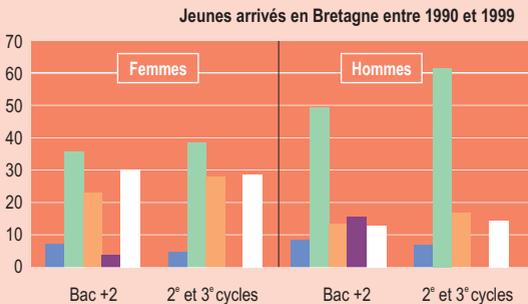
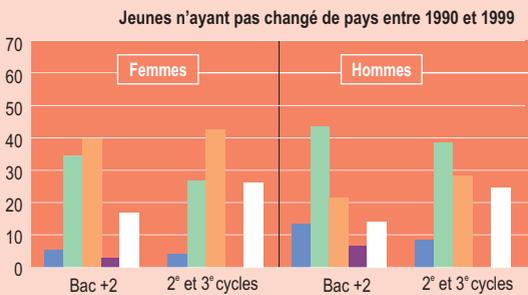
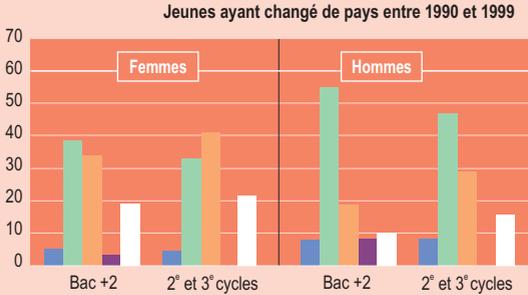
Au niveau Bac+2, la mobilité entre les pays améliore le niveau de qualification des emplois féminins, mais nettement moins que celui des hommes. Ils sont 55 % à exercer une profession intermédiaire, les femmes à peine 40 %. Pour les diplômés des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, l'écart entre la part de cadres chez les hommes et les femmes est de 15 points.

Quitter la Bretagne favorise pour tous l'accès à un emploi qui correspond au niveau du diplôme mais de façon plus marquée pour les jeunes hommes. En effet, deux tiers des diplômés du 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycles sont cadres, soit 20 points de plus que parmi leurs homologues féminins.

Parmi les sédentaires, les femmes sont à peine plus souvent inactives ou au chômage que les hommes. En revanche l'écart se creuse pour les migrantes qui sont particulièrement nombreuses à être inactives ou au chômage lorsqu'elles arrivent en Bretagne : 30 % chez les diplômées du 1<sup>er</sup> cycle contre 13 % pour les hommes.

<sup>1</sup> - La mobilité et la sédentarité sont appréciées par rapport aux limites des pays de Bretagne.

## Position professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur âgés de 27 à 35 ans en 1999 selon le comportement migratoire, le sexe et le niveau de diplôme (en %)



Source : Insee, recensement de la population 1999

Ces graphiques mettent en regard le niveau de diplôme et la position professionnelle pour les hommes et femmes âgés de 27 à 35 ans en 1999 qui ont un emploi. On considère que la position professionnelle est de niveau identique, inférieur, ou supérieur selon les cas.

**Niveau identique** : profession intermédiaire ou technicien pour les Bac+2  
cadre pour les deuxième et troisième cycles

**Niveau inférieur** : ouvrier ou employé pour les Bac+2  
ouvrier, employé, profession intermédiaire ou technicien  
pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles

**Niveau supérieur** : cadre pour les Bac+2

Pour les statuts de chef d'entreprise ou d'indépendant, qui recouvrent des situations diverses, on ne peut pas comparer la position professionnelle avec le niveau de diplôme. La catégorie *autre* rassemble les inactifs et

## ► Pour comprendre ces résultats

**Migrant** : personne ayant quitté sa zone géographique (commune, pays ou région) de résidence sans y être revenue entre deux recensements.

**Arrivées** : il s'agit des personnes arrivées dans chaque pays breton entre 1990 et 1999 en provenance d'un autre pays breton (migrations intra régionales) ou d'une autre région métropolitaine (migrations extra régionales).

**Départs** : il s'agit des personnes parties de chaque pays breton entre 1990 et 1999, à destination d'un autre pays breton (migrations intra régionales) ou d'une autre région métropolitaine (migrations extra régionales).

**Sédentaires** : il s'agit des personnes qui résident dans le même pays de Bretagne en 1990 et en 1999, même si elles ont quitté ce pays et y sont revenues dans l'intervalle.

**Solde migratoire** : il s'agit de calculer, pour un territoire, la différence entre le nombre des arrivées observées entre 1990 et 1999, à destination d'un autre pays breton, on peut calculer le solde de l'ensemble des départs et arrivées (quelle que soit leur provenance ou destination) ou bien en ne tenant compte que d'un type de migrations (intra ou extra régionales).

**Taux d'arrivée** pour une population donnée : c'est le nombre des arrivées dans un territoire de cette population rapporté à l'effectif de cette population résidant dans le territoire.

**Taux de sortie** pour une population donnée : c'est le nombre de départs d'un territoire de cette population rapporté à l'effectif de cette population résidant dans le territoire.

**Taux de solde** : c'est le solde migratoire rapporté à la population du territoire.

### Pour en savoir plus

- ◆ Recensement de la population : les migrations soutiennent le dynamisme démographique / Stéphane Moro ; Insee Bretagne. - Dans : *Le Flash d'Octant* ; n° 124 (2007, janv.). - 4 p.
- ◆ Les migrations des jeunes Bretons diplômés de l'enseignement supérieur entre 1990 et 1999 / Marie-Hélène Kérouanton et Stéphane Moro ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - N° 104 (2006, janv.). - P. 4-13.
- ◆ La Bretagne en 2004 / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 102 (2005, juil.). - P. 10-15.
- ◆ La population active bretonne à l'horizon 2015 : retournement progressif et vieillissement / Ludvine Neveu-Chéramy ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 98 (2004, juil.). - P. 5-10.
- ◆ Projections démographiques : trois scénarios pour la Bretagne et ses pays / Michel Rouxel. - Rennes : Insee, 2004. - cédérom.
- ◆ Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 : les taux d'emploi vont de 56,9 % en Languedoc-Roussillon à 66,8 % dans les Pays de la Loire / Olivier Marchand. - Dans : *Insee première* ; n° 1117 (2007, janv.). - 4 p.
- ◆ La mobilité résidentielle des adultes : existe-t-il des « parcours type » ? / Christine Couet ; Insee. - Dans : *France, portrait social* ; n° 10 (2006, nov.). - P. 159-179.
- ◆ Les changements de résidence : entre contraintes familiales et professionnelles / Thierry Debrand, Claude Taffin ; Insee. - Dans : *La Société française : données sociales*. - (2006, mai). - P. 505-513.
- ◆ Au delà du genre, l'emploi / Centre d'études et de recherches sur les qualifications. - Dans : *Formation emploi* ; n° 91 (2005, juil.-sept.). - 171 p.
- ◆ Au-delà du genre, l'insertion / Centre d'études et de recherches sur les qualifications. - Dans : *Formation emploi* ; n° 93 (2006, janv.-mars). - 153 p.
- ◆ [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- ◆ [www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)
- ◆ [www.femmes-egalite.gouv.fr](http://www.femmes-egalite.gouv.fr)

**Santé**

## Les femmes face à la santé

**E**n Bretagne comme ailleurs, femmes et hommes ne sont pas égaux face à la santé. Les femmes vivent plus longtemps, ne décèdent pas des mêmes affections et sont moins concernées par le suicide. Par ailleurs, les conduites addictives sont en augmentation au sein de la population féminine.

### Comme ailleurs, les femmes vivent plus longtemps

En Bretagne, l'espérance de vie à la naissance continue sa progression, celle des femmes demeure supérieure de 8 années à celle des hommes en 2003. La région se situe en 19<sup>e</sup> position pour l'espérance de vie des hommes sur les 22 régions de France métropolitaine et en 15<sup>e</sup> position pour celle des femmes. Toutefois, en 40 ans, le gain d'espérance de vie en Bretagne est supérieur d'une année par rapport à la France.

### Les Bretonnes ont moins recours à l'IVG

En 2004, 7 730 interruptions de grossesse non thérapeutiques ont été réalisées en Bretagne. Avec un taux d'Interruption Volontaire de Grossesse de 11,3 pour 1 000, le recours à l'IVG est moins fréquent en Bretagne qu'au niveau national. La région se situe dans une position médiane au sein des régions métropolitaines. Ce sont les femmes de 20 à 24 ans qui recourent le plus fréquemment à l'avortement (22,5 IVG pour 1 000).

Depuis 1995 le nombre d'IVG progresse de 1,1 % par an en moyenne, rythme proche de celui des naissances.

### Première cause des décès féminins : les maladies de l'appareil circulatoire

En 2002, on recense 14 700 décès féminins et 15 300 décès masculins dans la région. Même lorsqu'on gomme les effets de la structure par âge, la mortalité

de la population bretonne s'avère supérieure à la moyenne nationale. Cependant, en 2001, cet écart est plus marqué concernant les hommes (11 % contre 5 % pour les femmes).

Les maladies de l'appareil circulatoire, qui surviennent à des âges avancés, sont les premières causes de décès pour les femmes (35 %). Par ailleurs, les tumeurs sont à l'origine de 23 % des décès féminins tandis qu'elles occasionnent 34 % des morts masculines. Ce-

### Les Interruptions Volontaires de Grossesse (IVG) en 2004

	Bretagne	France entière
Nombre d'IVG	7 731	219 703
Nombre d'IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans	11,3	14,8
IVG concernant des mineures en 2003 (en %)	5,7	5,6
Nombre d'IVG médicamenteuses	2 990	90 450
IVG médicamenteuses (en %)	38,7	41,2
Nombre d'IVG en secteur public	6 528	155 302
IVG en secteur public (en %)	84,4	70,7

Source : Drass, SAE, bulletins d'IVG

### Les naissances

En 2004, 36 400 enfants sont nés en Bretagne<sup>1</sup>. L'augmentation des naissances amorcées en 1998 se poursuit. Dans la région 66 % des accouchements sont pris en charge par les établissements de santé du secteur public. La part des naissances par césarienne (17,3 %) est inférieure de 2 points à celle observée au niveau France entière.

<sup>1</sup> - Il s'agit des naissances domiciliées qui sont recensées dans la commune de résidence de la mère.

### Espérance de vie en 2003

	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France-métropolitaine
Espérance de vie à la naissance						
Femmes	82,7	82,4	83,4	82,7	82,8	82,9
Hommes	74,8	73,8	75,8	74,4	74,7	75,9
Espérance de vie à soixante ans						
Femmes	25,6	25,3	25,7	25,5	25,5	25,5
Hommes	20,5	19,7	20,8	20,3	20,3	20,8

Source : Insee, État civil

pendant, le cancer est responsable d'un décès sur deux chez les femmes de 25 à 64 ans.

Parmi les Bretonnes les décès avant l'âge de 65 ans sont moins fréquents : 12 % contre 28 % chez les hommes. En outre, la mortalité prématurée de celles-ci est proche de celle constatée pour les femmes françaises. Si la proportion des morts avant 65 ans est plus élevée en Bretagne qu'en France c'est en raison d'une plus forte mortalité prématurée masculine.

## Les cancers sont 2 fois moins fréquents chez les femmes

Avec 295 nouveaux cas pour 100 000 femmes et 146 décès en 2000, l'incidence et la mortalité des cancers en Bretagne sont respectivement 2 fois et 2,5 fois moins élevées que chez les hommes. Comparée à la France, on observe une sous-mortalité par cancer pour les Bretonnes (5,4 % décès de moins) et une sur-mortalité due à cette affection pour les Bretons (8,3 % décès de plus).

## Cancer du sein : en 20 ans, augmentation de 75 % du nombre de cas annuel

Parmi les cancers, celui du sein, le plus fréquent des cancers féminins, est la première cause de décès dus

## Principales causes de décès chez les femmes, en Bretagne, en 2002

	Nombre	Part (en %)
Maladies de l'appareil circulatoire	5 176	35,3
Tumeurs	3 314	22,6
Causes externes de blessure et empoisonnements	1 013	6,9
<i>dont suicides</i>	216	1,5
Maladies de l'appareil respiratoire	987	6,7
Maladies de l'appareil digestif	613	4,2
Troubles mentaux	705	4,8
Symptômes, signes et états morbides mal définis	878	6,0
<b>Total toutes causes de décès</b>	<b>14 680</b>	<b>100,0</b>

Source : Inserm

à cette affection. En 2002, on recense 546 cas dans la région, dont 36 % survenus avant 65 ans. La Bretagne présente une position plus favorable que la France : entre 2000 et 2002, la mortalité y est inférieure de 10 %.

La tendance générale observée est une stabilisation du taux de mortalité de 1984 à 1996 suivie d'une très légère décroissance. Dans le même temps, l'incidence de ce cancer s'accroît fortement : 936 nouveaux cas en 1980 contre 2 016 en 2000.

Par sa fréquence, le cancer du colon-rectum se situe au second rang des cancers féminins. C'est une affection tardive, 3 nouveaux cas sur 4 sont diagnostiqués après 65 ans. En 2002, cette maladie est responsable du décès de 422 femmes et de 461 hommes dans la

## Taux comparatif de mortalité prématurée chez les femmes (pour 100 000 femmes)

	1991*		2001*	
	Bretagne	France métropolitaine	Bretagne	France métropolitaine
Tumeurs	54,0	58,0	55,2	56,2
Traumatisme et empoisonnement	29,8	24,6	24,8	19,5
Maladies de l'appareil circulatoire	16,9	18,1	12,7	15,0
Alcoolisme	11,4	8,3	8,9	7,0
Sida	0,8	2,0	0,5	0,8
Toutes causes	142,0	143,9	130,0	127,5

Source : Inserm - Insee - Fnors

\* L'année figurant dans le tableau est l'année centrale de la période triennale utilisée pour le calcul.

## Les principaux cancers en Bretagne

	Femmes		Hommes	
	Nombre de décès en 2002	ICM 2001*	Nombre de décès en 2002	ICM 2001*
Cancer du sein	546	90		
Cancer colon rectum	422	102	461	104
Cancer trachée bronches poumon	249	90	963	91
Cancer de l'utérus	129	92		
Cancer des voies aérodigestives supérieures et œsophage	100	107	602	137

Source : Inserm - Insee - Fnors

\* ICM : Indice Comparatif de Mortalité (base 100 pour France métropolitaine), l'année figurant dans le tableau est l'année centrale de la période triennale utilisée pour le calcul.

région. Depuis 1980, l'incidence progresse de 9 % mais la mortalité diminue de 25 %.

Le cancer de la trachée, des bronches et du poumon se situe au 3<sup>e</sup> rang en termes de fréquence et de mortalité. En 20 ans, la mortalité féminine progresse alors que celle des hommes se réduit.

Le cancer de l'utérus se situe au 4<sup>e</sup> rang des localisations cancéreuses les plus fréquentes chez les femmes. Dans la région, l'incidence globale de ce cancer diminue depuis 1980 en raison des mesures de suivi et de prise en charge des femmes. En outre, la mortalité diminue : 152 décès en 1980 contre 129 en 2002. La Bretagne présente des taux d'incidence et de mortalité inférieurs à la moyenne française.

#### Taux comparatifs de suicide

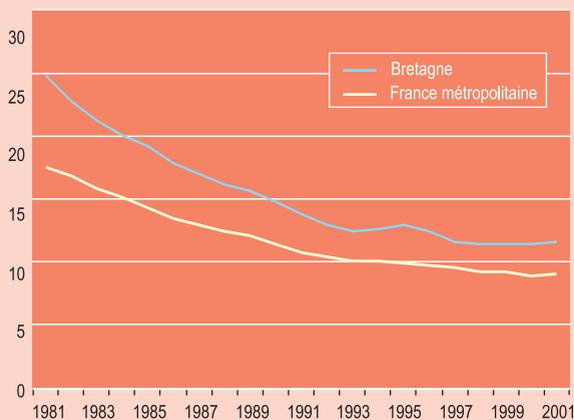
(pour 100 000 personnes du même sexe)

	Période 2000-2001-2002	
	Bretagne	France métropolitaine
Femmes	14	9
Hommes	43	28
Ensemble	27	17

Source : Inserm - Insee - Fnors

#### Évolution de la mortalité des femmes par cirrhose du foie et psychose alcoolique

(taux comparatifs pour 100 000 femmes)



Source : Inserm - Insee - Fnors

#### Le suicide fait davantage de ravages parmi les hommes

En Bretagne, le suicide est à l'origine du décès de 216 femmes et 645 hommes en 2002. Dans la région, la mortalité due au suicide est supérieure à la moyenne française, de 70 % pour les Bretonnes et de 62 % pour les Bretons.

En 2004, le nombre de tentatives de suicide enregistrées par les services d'urgence des hôpitaux bretons est estimé entre 9 500 et 10 200. Elles s'avèrent plus fréquentes chez les femmes, on compte 3 tentatives de suicide féminines pour 2 masculines. Plus de la moitié des tentatives de suicide concernent les 25-44 ans. Dans cette tranche d'âge, les hommes sont à l'origine de 56 % des tentatives de suicide.

Une tentative de suicide féminine sur cinq touche une femme de moins de 25 ans (contre 15 % chez les hommes). La part des tentatives chez les femmes de 45 ans et plus (35 %) est supérieure de 6 points à celle des hommes.

#### L'addiction à l'alcool : 300 décès féminins en 2002

En 2002, 1 390 décès dont 306 féminins sont liés à une consommation chronique excessive d'alcool : cirrhose du foie, psychose alcoolique et cancer des voies aérodigestives supérieures. En Bretagne le taux de mortalité demeure supérieur à celui de la France métropolitaine mais l'écart se réduit. Il est plus faible pour les femmes que pour les hommes excepté pour la mortalité par cirrhose.

Les fumeurs réguliers représentent 32 % des patients et 24 % des patientes ayant consulté un médecin généraliste dans la région. Les Bretons de 17-18 ans sont plus nombreux à fumer que les jeunes de cette tranche d'âge en France métropolitaine. En Bretagne, la proportion de filles qui fument quotidiennement (47 %) dépasse de 8 points le ratio observé en France. En outre 16 % d'entre elles fument plus de 10 cigarettes par jour.

En novembre 2003, les structures sanitaires et sociales bretonnes ont suivi 949 toxicomanes. Les femmes représentent 24 % des toxicomanes accueillis soit une augmentation de 5 points par rapport à 1999. L'héroïne est à l'origine de 43 % des recours aux soins et le cannabis en représente 28 % soit 11 points de plus qu'en France. Les femmes accueillies ont en moyenne 29 ans, les hommes 28 ans. Les consommatrices de cannabis sont plus jeunes : âgées de 25 ans en moyenne.

## Pour en savoir plus

- ◆ Bilan démographique 2005 [Bretagne] / Michel Rouxel ; Insee Bretagne - Dans : *Le flash d'Octant* ; n° 118 (2006, avr.). - 4 p.
- ◆ Disparités de mortalité prématurée dans les pays de Bretagne / réalisé à l'Observatoire régional de la santé par Patricia Frasin ; sous la dir. de Alain Tréhony. - Rennes : ORSB, 2006. - 37 p.
- ◆ La santé de la population en Bretagne : état des lieux préparatoire à la mise en place du Programme Régional de Santé Publique (PRSP) / Observatoire régional de santé de Bretagne. - Rennes : Drass Bretagne; Rennes : Région Bretagne, 2004. - 141 p.
- ◆ STATISS, STATistiques et Indicateurs de la Santé et du Social Bretagne. - Rennes : Drass. - Annuel.
- ◆ Causes médicales de décès, résultats définitifs Bretagne : année 20.. / Institut national de la santé et de la recherche médicale. - Annuel.
- ◆ La situation démographique en 2004 : mouvement de la population / Catherine Beaumel, Fabienne Daguet, Lucile Richet-Mastain... [et al.]. - Dans : *Insee résultats. Société* ; n° 55 (2006, août). - Système en ligne.
- ◆ Âge au premier enfant et niveau d'études : une analyse comparée entre la France, la Grande-Bretagne et la Norvège / Christine Couet, Trude Lappegard, Michael Rendall... [et al.] ; Insee. - Dans : *La société française : données sociales (2006, mai)*. - P. 69-76.
- ◆ Bilan démographique 2005 : en France, la fécondité des femmes augmente toujours / Lucile Richet-Mastain. - Dans : *Insee Première* ; n° 1059 (2006, janv.). - 4 p.
- ◆ Espérance de vie : près de onze mois de gain en un an, aussi bien pour les hommes que pour les femmes / Ghislaine Grimler ; Insee. - Dans : *France portrait social 2005-2006*. - (2005, nov.). - P. 103-111.
- ◆ Quelles évolutions des différentiels sociaux de mortalité pour les femmes et les hommes ? : tables de mortalité par catégorie sociale en 1975, 1982 et 1990 et indicateurs standardisés de mortalité en 1975, 1982, 1990 et 1999 / Isabelle Robert-Bobée, Christian Monteil. - Paris : Insee, 2005. - (Document de travail ; F0506). - 87 p.
- ◆ Tabagisme, abus d'alcool et excès de poids / Jean-Louis Lanoë, Françoise Dumontier. - Dans : *Insee première* ; n° 1048 (2005, nov.). - 4 p.
- ◆ Les différences sociales de mortalité : en augmentation chez les hommes, stables chez les femmes / Christian Monteil et Isabelle Robert-Bobée. - Dans : *Insee première* ; n° 1025 (2005, juin). - 4 p.
- ◆ Les femmes les plus diplômées vivent plus longtemps en couple avant d'avoir un enfant / Isabelle Robert-Bobée. - Dans : *Insee première* ; n° 956 (2004, avr.). - 4 p.
- ◆ Mortalité des femmes et environnement familial : rôle protecteur de la vie de famille / Lene Mejer, Isabelle Robert-Bobée. - Dans : *Insee Première* ; n° 892 (2003, avr.). - 4 p.
- ◆ Les enquêtes handicaps-incapacités-dépendances de 1998 et 1999 : résultats détaillés / Catherine Goillot et Pierre Mormiche ; Insee. - Dans : *Insee résultats. Société* ; n° 22 (2003, oct.). - 229 p.
- ◆ Statistiques santé-affaires sociales : mémento ... : les régions françaises. - Paris : ministère des Affaires sociales et de l'emploi. - Annuel.
- ◆ Vie professionnelle et naissance : la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes / Ariane Pailhé, Anne Solaz ; Ined. - Dans : *Population et sociétés* ; n° 426 (2006, sept.). - 4 p.
- ◆ Les interruptions volontaires de grossesse en 2004 / Annick Vilain. - Dans : *Etudes et résultats [Drees]* ; n° 522 (2006, sept.). - 8 p.
- ◆ Enquête santé et protection sociale 2004 : premiers résultats / Caroline Allonier, Stéphanie Guillaume, Thierry Rochereau ; Institut de recherche et documentation en économie de la santé. - Dans : *Questions d'économie de la santé : bulletin d'information de la santé* ; n° 110 (2006, juil.). - 6 p.
- ◆ Fécondité envisagée, fécondité réalisée : un lien complexe / Laurent Toulemon, Maria Rita Testa. - Dans : *Population et sociétés* ; n° 415 (2005, sept.). - 4 p.
- ◆ Deux ou trois enfants ? : influence de la politique familiale et de quelques facteurs sociodémographiques / Didier Breton, France Prioux. - Dans : *Population [Ined]*. - Vol. 60 : n° 4 (2005, juil.-août). - P. 489-522.
- ◆ Fécondité et âge de fin d'études en France depuis 1975 : l'évolution au fil des générations des facteurs traditionnels de la fécondité / Catherine Bac, François Legendre, Ronan Mahieu... [et al.]. - Dans : *Recherches et prévisions [Cnaf]*. - N° 79 (2005, mars). - P. 21-34.
- ◆ [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- ◆ [www.bretagne.sante.gouv.fr](http://www.bretagne.sante.gouv.fr)
- ◆ [www.orsb.asso.fr](http://www.orsb.asso.fr)
- ◆ [www.santebretagne.com](http://www.santebretagne.com)
- ◆ [www.inserm.fr](http://www.inserm.fr)
- ◆ [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

## ► Pour comprendre ces résultats

**DRASS** : Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales

**SAE** : Statistiques Annuelles des Établissements de santé

**FNORS** : Fédération Nationale des Observatoires Régionaux de Santé

**L'espérance de vie** est la moyenne des durées de vie (c'est-à-dire des âges au moment du décès) d'une génération fictive qui serait soumise aux conditions de mortalité de l'époque considérée.

**Le Taux Comparatif de Mortalité (TCM)** est utilisé pour comparer la mortalité entre les sexes, entre les périodes, entre les régions et les départements. Il s'agit du taux que

l'on observerait dans la région si elle avait la même structure par âge que la population de la France métropolitaine. Le TCM (ou taux standardisé direct) est exprimé pour 100 000 habitants.

**L'Indice Comparatif de Mortalité (ICM)** est le rapport du nombre de décès observés sur le nombre de décès calculé pour des taux de mortalité par sexe et âge identiques aux taux de référence. Un ICM inférieur à 100 indique une situation favorable. Inversement, un ICM significativement supérieur à 100 indique une situation défavorable.

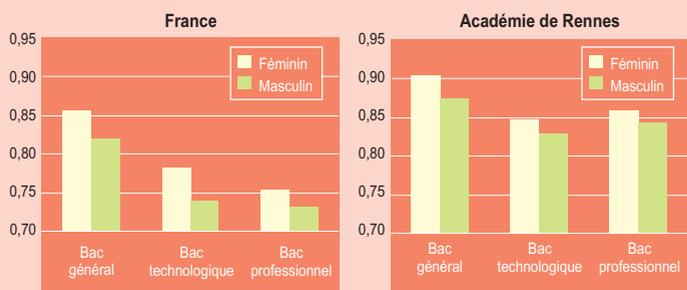
**La mortalité prématurée** concerne les décès survenant avant l'âge de 65 ans.

# **Formations initiale et continue**

## La réussite des femmes dans la formation initiale

**E**n Bretagne comme ailleurs, avec moins de redoublements, des taux de réussite aux examens supérieurs, les filles réussissent mieux dans le cycle de formation initiale que les garçons. Pourtant, elles perdent l'avantage d'un meilleur parcours scolaire à l'entrée dans la vie active puisque leur insertion professionnelle est moins aisée.

Taux de réussite au Bac - Session 2005



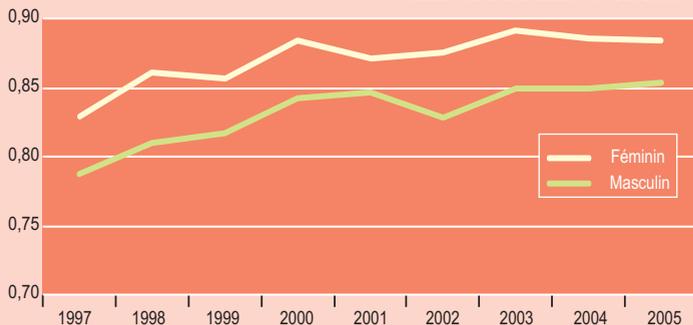
Source : Rectorat de Rennes / SE2P

### Enseignement secondaire : la meilleure réussite des filles

A chaque palier de l'enseignement secondaire les résultats scolaires des filles sont supérieurs à ceux des garçons. A l'entrée en 6<sup>e</sup>, les garçons sont plus nombreux que les filles. Ils sont aussi légèrement plus âgés. Le taux de redoublement en 4<sup>e</sup> est de 5,4 % pour les filles contre 7 % pour les garçons dans les collèges publics de l'académie en 2005.

Chaque année, les filles obtiennent des taux de réussite au Diplôme National du Brevet (DNB) et au Baccalauréat supérieurs à ceux des garçons, dans chaque série. En 2005, 91,8 % des filles inscrites au Baccalauréat scientifique dans l'académie de Rennes obtiennent ce diplôme contre 87,4 % pour les garçons. Ceci se vérifie aussi au niveau national. La particularité de la Bretagne est d'obtenir globalement des taux de réussite plus élevés que la moyenne nationale.

Évolution des taux de réussite au Bac dans l'Académie de Rennes



Source : Rectorat de Rennes / SE2P

### Plus nombreuses à s'orienter vers la voie générale

A l'issue du collège les filles sont plus nombreuses à entrer en seconde générale ou technologique : 69 % contre 61 % des garçons. L'écart est plus grand au niveau national : 67 % des filles contre 57 % des garçons. Ces différences de parcours sont essentiellement le reflet des meilleurs résultats

## Effectifs et mixité dans l'académie de Rennes

Les effectifs scolarisés de l'école préélémentaire jusqu'aux formations post-baccalauréat des lycées.

De l'école préélémentaire jusqu'aux formations post-baccalauréat des lycées, l'académie de Rennes scolarise 585 000 élèves en 2005-2006. Avec 314 510 élèves, le premier degré (maternelles et primaires) représente plus de la moitié des effectifs. Viennent ensuite le collège avec plus de 150 000 élèves, le lycée avec près de 76 000 élèves de la seconde à

la terminale générale et technologique, le lycée professionnel avec environ 29 000 élèves. Dans les écoles comme au collège les garçons sont un peu plus nombreux que les filles. Cette différence varie ensuite selon les filières et les spécialités.

Majoritaires parmi les bacheliers, les filles le sont ensuite parmi les étudiants.

scolaires obtenus par les filles. Avec 13 de moyenne ou plus au contrôle continu du brevet, filles et garçons choisissent majoritairement la seconde générale ou technologique. Avec une moyenne comprise entre 9 et 13 ils sont encore 75 % à formuler ce vœu. En revanche, en cas de note moyenne inférieure à 9, les collégiennes choisissent un BEP dans 61 % des cas, contre 60 % pour les garçons.

### Après le collège, la mixité équilibrée est l'exception

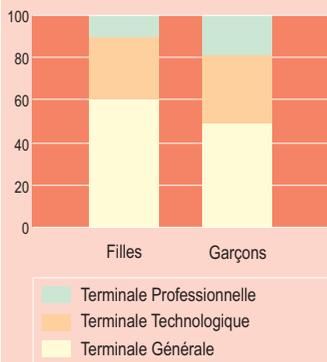
Les choix d'orientation opérés à la fin de la 3<sup>e</sup> se retrouvent dans les différentes filières de l'enseignement secondaire. Les filles sont majoritaires en cycle général et technologique, les garçons dans la voie professionnelle.

Dans la voie générale, le Bac littéraire (L) est la série la plus féminisée avec 82 % de filles.

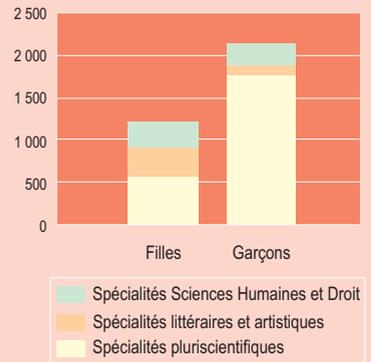
La parité est presque atteinte dans la série scientifique mais c'est aussi celle qui scolarise le plus d'élèves, si bien que les filles passent plus souvent un Bac scientifique que littéraire. Dans les séries technologiques, le Bac sciences médicosociales est très féminisé (95 %) alors que c'est l'inverse pour le Bac sciences et techniques industrielles (92 % de garçons).

Dans la voie professionnelle, la répartition des filles et des garçons préfigure les caractéristiques observées dans l'emploi. Citons quelques spécialités emblématiques : 479 filles et 21 garçons se sont présentés en 2005 au Bac

**Répartition des filles et des garçons en Terminale en 2005 dans l'Académie de Rennes (en %)**

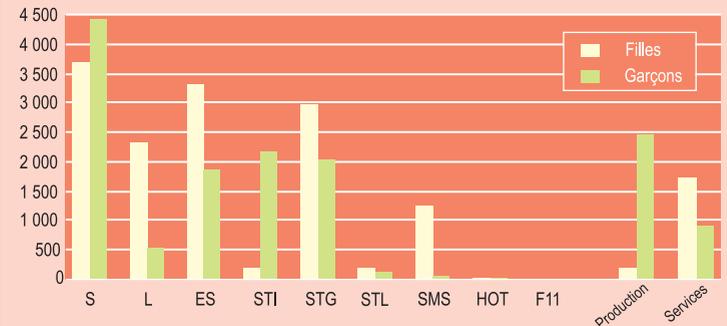


**Répartition des filles et des garçons en CPGE en 2005-2006 dans l'Académie de Rennes (en nombre)**



Source : Rectorat de Rennes / SE2P

**Répartition des filles et des garçons présentés au Bac selon la série\* dans l'Académie de Rennes - Session 2005 (en nombre)**



Source : Rectorat de Rennes / SE2P

\* S : Scientifique - L : Littéraire - ES : Économique et Social - STI : Sciences et Technologies Industrielles - STG : Sciences et Technologies de Gestion - STL : Sciences et Technologies de Laboratoire - SMS : Sciences Médicales et Sociales - HOT : Hôtellerie - F11 : Techniques de la musique et de la danse

## BTS dans lesquels les garçons se sont le plus présentés en 2005 dans l'Académie de Rennes

	Effectifs présentés	% parmi tous les présentés
Spécialités de BTS		
dont : BTS Action commerciale	384	11,5
BTS Force de vente	287	8,6
BTS Électrotechnique	217	6,5
BTS Maintenance industrielle	203	6,1
BTS Compta. gestion des organisations	189	5,6
<b>Ensemble garçons présentés (Services et Production)</b>	<b>3 353</b>	<b>///</b>

Source : Rectorat de Rennes / SE2P

## BTS dans lesquels les filles se sont le plus présentées en 2005 dans l'Académie de Rennes

	Effectifs présentés	% parmi tous les présentés
Spécialités de BTS		
dont : BTS Assistant de gestion PME-PMI	649	16,9
BTS Action commerciale	589	15,3
BTS Assistant de direction	481	12,5
BTS Compta. gestion des organisations	312	8,1
BTS Force de vente	227	5,9
<b>Ensemble filles présentées (Services et Production)</b>	<b>3 839</b>	<b>///</b>

Source : Rectorat de Rennes / SE2P

professionnel secrétariat. À l'opposé, on comptait 4 filles et 269 garçons dans la spécialité maintenance des véhicules automobiles.

## Moins de redoublements, une meilleure réussite aux examens et pourtant moins nombreuses en classes prépa

Les filles présentent les caractéristiques les plus favorables aux parcours sélectifs pour l'entrée dans les grandes écoles. Parmi elles les redoublements sont moins fréquents et les taux de réussite aux examens sont supérieurs. Elles sont plus souvent titulaires d'un Bac général et d'une mention. Cependant, elles sont minoritaires en Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE). De 1994 à 2005, leur part y reste relativement stable : 36 %.

Si les spécialités pluriscientifiques sont celles qui comptent le plus de filles, elles y sont largement minoritaires : 24,4 % des effectifs, avec des variations importantes selon les spécialités. Parmi les garçons, plus de 8 élèves sur 10 inscrits en CPGE le sont dans une spécialité scientifique. C'est le cas d'un peu moins de 1 fille sur 2.

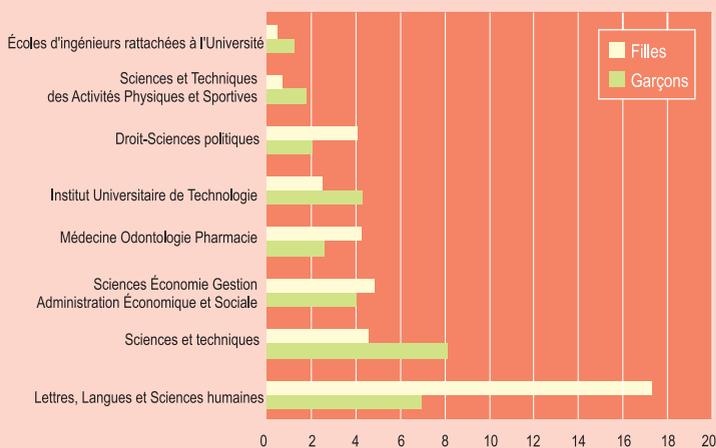
Dans les spécialités littéraires et artistiques, avec 75,6 % elles sont largement majoritaires ; moins fortement cependant qu'au Bac L où elles représentaient 82 % des candidats en 2005.

Enfin ce sont dans les spécialités sciences humaines et droit dans lesquelles on approche le plus la parité : 53,4 % de filles.

## En BTS, les filles optent pour les spécialités des services

Près de 7 200 candidats dont 53 % de filles se sont présentés aux épreuves de BTS organisées par l'Éducation nationale en Bretagne en 2005. Les trois quarts des spécialités concernent le secteur des services. Près de 6 filles sur 10 se concentrent sur cinq spécialités des services : assistante de gestion

## Effectifs des étudiants par filière en Bretagne en 2005-2006 (en millier)



Source : ministère de l'Éducation nationale

PME-PMI, action commerciale, assistante de direction, comptabilité-gestion des organisations, force de vente. Les filles sont rares dans les spécialités de la production. Celles où l'on compte le plus de filles concernent les matériaux souples (textiles) : 46 filles, mais aucun garçon. La parité est observée pour le BTS assistant création industrielle mais sur un effectif réduit à 14. En électrotechnique on ne compte que 2 filles parmi 219 étudiants.

Les effectifs masculins sont moins concentrés : les cinq premières spécialités regroupent moins de 4 garçons sur 10. Ils représentent près d'un tiers des effectifs des spécialités des services. Les deux spécialités où l'on compte le plus de garçons appartiennent à cette famille : action commerciale, force de vente. Viennent ensuite, dans l'ordre, deux spécialités de la production : électrotechnique puis maintenance industrielle, et enfin comptabilité-gestion des organisations. Les garçons demeurent rares sur de nombreuses spécialités des services : ainsi seulement 11 candidats pour 411 candidates au BTS assistant de direction.

## Moins présentes dans les formations supérieures scientifiques

En Bretagne, les universités ou les écoles qui y sont rattachées comptent près de 70 000 étudiants, dont 56 % d'étudiantes.

Hors IUT, 26 % des étudiantes des universités bretonnes et des écoles qui en dépendent suivent des études scientifiques ou techniques tandis que 45 % des garçons sont dans ce cas. On observe là un renforcement du processus engagé dès le choix d'un Baccalauréat. En 2005, 29 % des filles et 41 % des garçons ayant obtenu un Bac général ou technologique sont titulaires d'un Bac scientifique (S).

Les filles sont largement majoritaires dans le groupe lettres, langues et sciences humaines (71 %). Elles le sont dans une moindre mesure dans les groupes suivants : droit - sciences politiques, médecine - odontologie - pharmacie, et moins nettement en économie - gestion - administration économique et sociale (55 %). Les garçons sont majoritaires dans les écoles d'ingénieur et les IUT ainsi que dans les groupes suivants : sciences et techniques, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS).

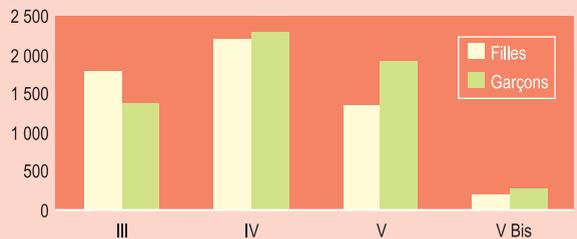
Au sein des disciplines scientifiques on observe un cloisonnement des filles et des garçons. Les deux groupes : médecine - odontologie - pharmacie (féminin à 62,6 %) d'une part et écoles d'ingénieurs (masculin à 71,6 %) concernent des études scientifiques d'un niveau d'exigence comparable.

La part des filles formée dans ces disciplines scientifiques est la même que celle des garçons. Il semble donc que leurs ambitions scientifiques se déclinent de façon différente.

## Une insertion professionnelle plus difficile pour les filles

A l'entrée dans la vie active, les filles perdent l'avantage que semble constituer leur meilleur parcours scolaire. Selon les enquêtes IVA 2004 et 2005, 7 mois après la sortie de formation, le taux d'emploi féminin (59 %) est inférieur de 7 points à celui des garçons en Bretagne. Pourtant, parmi les répondants, 32 % des femmes ont atteint le niveau BTS contre 24 % des hommes. Le niveau de formation tend cependant à réduire cet écart, qui n'est plus que de 2 points au niveau III (68 % pour les femmes contre 70 % pour les hommes).

Répartition des répondants à l'enquête IVA par niveau de formation (en nombre)



Source : Académie de Rennes, enquêtes Insertion Vie Active 2004-2005

Taux d'emploi par niveau de formation (en %)



Source : Académie de Rennes, enquêtes Insertion Vie Active 2004-2005

## L'enseignement agricole en Bretagne

L'enseignement agricole breton compte 9 230 filles et 8 880 garçons répartis en 70 établissements en 2006. La part prépondérante de la filière services aux personnes dans l'enseignement privé breton explique un taux de féminisation supérieur par rapport à l'enseignement public.

### Des filières très sexuées

Les filières de l'enseignement agricole sont très sexuées : certaines accueillent très peu de filles comme l'agroéquipement (1 fille sur 491 élèves à la rentrée 2005), la forêt (10 % de filles) ou les travaux paysagers (8 %). D'autres accueillent un quart d'effectifs féminins comme la production agricole et la gestion et maîtrise de l'eau. Enfin, 91 % du public est féminin dans les filières orientées vers les services.

### Des taux de réussite aux examens globalement plus élevés pour les filles

Globalement, les filles obtiennent des taux de réussite aux examens supérieurs aux garçons.

Ces résultats s'observent notamment pour les niveaux V et III, avec un maximum de 16 points d'écart en faveur

des filles pour le CAPA. Les résultats du niveau IV sont plus homogènes, les taux de réussite des garçons sont supérieurs de 1 à 3 points. En revanche, pour le Bac technologique du même niveau, les filles dépassent de 8 points les résultats des garçons.

Les filles réussissent moins bien au Bac professionnel CGEA que les garçons (un écart de 10 points). Dans cette filière les effectifs sont majoritairement masculins. Dans la même filière, au niveau III, les résultats des filles aux examens dépassent de 7 points ceux des garçons. En filière BTS Technico-commercial, filière assez équilibrée en termes de mixité, les filles ont un taux de réussite (69%) supérieur de 6 points.

### Titulaires de BEPA et BTA : une insertion professionnelle plus difficile pour les femmes

En Bretagne, alors que le taux d'insertion<sup>1</sup> des diplômés de BEPA et de BTA est globalement assez élevé, au-dessus de 82 % en 2006<sup>2</sup>, les différences sont très marquées entre les hommes et les femmes.

Sur 500 actifs diplômés de BEPA en 2000, le taux d'insertion est de 85 % pour les hommes et de 74,2 % pour les femmes en 2004. Le taux de chômage est de 7,6 % pour les hommes et de 17,1 % pour les femmes.

### Part des femmes dans l'enseignement agricole en octobre 2005

	Part des femmes (en %)	
	Bretagne	France
Enseignement public	39,4	42,3
Enseignement privé	53,9	53,0

Source : Draf Bretagne

1 - Le taux d'insertion est le rapport du nombre des actifs demandeurs d'emploi diplômés uniquement d'un BEPA ou d'un BTA par la population totale diplômée uniquement d'un BEPA ou d'un BTA.

2 - L'enquête ENESEAD du ministère de l'Agriculture porte sur le devenir professionnel des diplômés 4 ans après leur sortie des établissements agricoles.

### Résultats aux examens en 2006 en Bretagne

	Effectifs présents		Taux de réussite (en %)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
CAPA Rénové	310	275	96	80
BEPA	1 758	1 109	87	80
<i>dont : BEPA Conduite productions agricoles</i>	124	355	89	83
<i>BEPA Services</i>	1 490	195	87	78
BTA	655	88	72	75
BAC Professionnel	249	714	80	81
<i>dont : BAC Professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole</i>	75	346	76	86
BAC Technologique	154	325	84	76
BTSA	312	702	78	68
<i>dont : BTS Analyse et conduite des systèmes d'exploitation</i>	85	235	80	73
<i>BTS Technico-commercial</i>	71	91	69	63

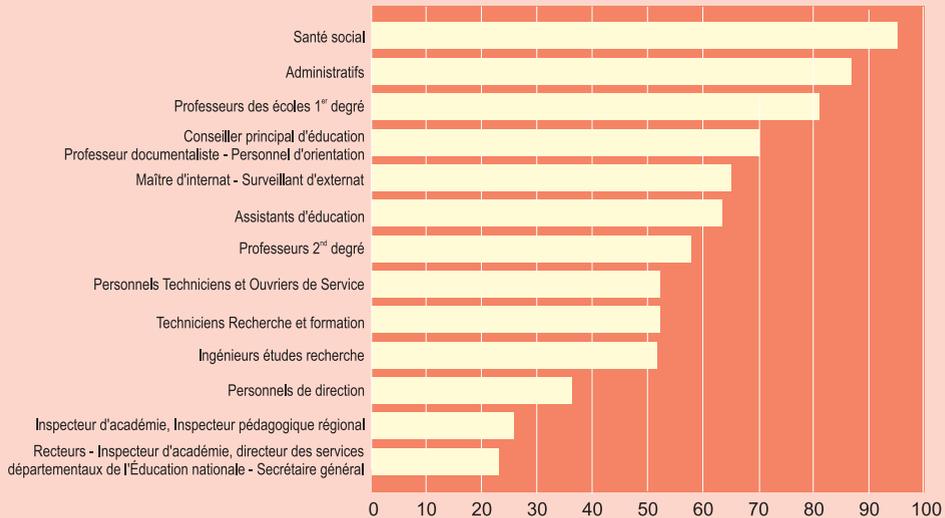
Source Draf Bretagne

### L'Éducation nationale emploie environ 56 000 salariés en Bretagne dont 67 % de femmes (hors enseignement supérieur)

La répartition des femmes et des hommes entre les divers types d'emploi n'est pas homogène. Lorsqu'on s'élève dans la hiérarchie, la part des femmes diminue. Elles sont majoritaires parmi les professeurs des écoles (80,9 %) et du second degré (57,6 %) mais ne représentent que 36,1 % des personnels de direction et

25,6 % des inspecteurs d'académie. Par ailleurs, les effectifs féminins sont concentrés sur certains métiers. Les femmes occupent 95,1 % des emplois du secteur santé, social (infirmières, assistantes sociales...) mais 52,1 % des postes de techniciens recherche et formation.

**Taux de féminisation des personnels de l'académie de Rennes par type d'emploi en 2004 (en %)**



Source : base des bulletins de salaires dans l'Éducation nationale

### ► Pour comprendre ces résultats

**L'enquête Insertion dans la Vie Active (IVA)**, pilotée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, est mise en place chaque année par les académies.

Les jeunes sortis en juin des formations technologiques et professionnelles préparant aux BEP, CAP, Baccalauréat professionnel et BTS sont enquêtés par questionnaires sur leur situation au 1<sup>er</sup> février de l'année suivante. Compte tenu de l'importance des effectifs, l'enquête ne concerne annuellement que la moitié des spécialités de formations.

Les niveaux de formation :

- **niveau VI** : années intermédiaires du premier cycle de l'enseignement secondaire (sections d'éducation spéciale et sections d'enseignement général et professionnel adaptées

incluses), hors quatrième technologique ;

- **niveau V Bis** : années intermédiaires de CAP et de BEP ;

- **niveau V** : années terminales de CAP et de BEP, mentions complémentaires et formations complémentaires de niveau V, années non terminales de Baccalauréat professionnel et Brevet professionnel ;

- **niveau IV** : années terminales des seconds cycles longs, général, technologiques et professionnels et mentions et formations complémentaires de niveau IV ;

- **niveau III** : préparation d'un diplôme Bac + 2, type BTS ou DUT ;

- **niveaux II et I** : préparation d'un diplôme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

### Pour en savoir plus

- ◆ Le premier emploi des jeunes Bretons et leurs parcours sur trois ans / Stéphane Moro ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 106 (2006, sept.). - P. 21-26.
- ◆ Égalité filles garçons / Académie de Rennes. - Dans *Zoom : les dossiers thématiques de l'Académie de Rennes* ; (2006, fév.). - 8 p. - Système en ligne.
- ◆ Résultats baccalauréat 2006. - Dans : *Zoom : les dossiers thématiques de l'Académie de Rennes* ; ( 2006, juil.). - 6 p.
- ◆ Enquête IVA 2005 : Insertion dans la vie active des sortants de BTS, terminales technologiques et professionnelles, de BEP et de CAP, - Dans : *Zoom : les dossiers thématiques de l'Académie de Rennes* ; ( 2006, fév.). - 5 p.
- ◆ Filles et garçons dans le système éducatif depuis vingt ans / Fabienne Rosenwald ; Insee. - Dans : *La société française : données sociales* ; (2006, mai). - P. 87-94.
- ◆ Les progrès de la scolarisation des jeunes de 1985 à 2003 / Sébastien Durier ; Insee. - Dans : *La société française : données sociales* ; (2006, mai). - P. 95-100.
- ◆ Mixité des professions et démocratisation scolaire / Thomas Couppié, Dominique Epiphane ; Insee. - Dans : *La société française : données sociales* ; (2006, mai). - P. 169-176.
- ◆ Des chiffres pour les hommes, des lettres pour les femmes / Zohor Djider et Fabrice Murat. - Dans : *Insee première* ; n° 1071 (2006, mars). - 4 p.
- ◆ Les difficultés des adultes face à l'écrit / Fabrice Murat. - Dans : *Insee première* ; n° 959 (2004, avr.). - 4 p.
- ◆ Motivation et performances scolaires : les filles creusent l'écart / Zohor Djider, Fabrice Murat, Isabelle Robin. - Dans : *Insee première* ; n° 886 (2003, mars). - 4 p.
- ◆ L'emploi public et les trajectoires d'insertion des jeunes / Vanessa di Paola et Stéphanie Moullet ; Insee. - Dans : *Économie et statistique* ; n° 369-370 (2003). - P. 49-74.
- ◆ Au delà du genre, l'insertion / Céreq. - Dans : *Formation emploi* ; n° 93 (2006, janv.-mars).
- ◆ Au delà du genre, l'emploi / Céreq. - Dans : *Formation emploi* ; n° 91 (2005, juil.-sept.). - 169 p.
- ◆ Les filles et les garçons dans le système éducatif / Fabienne Rosenwald ; Direction de l'Évaluation et de la Prospective [DEP]. - Dans : *Note d'information* ; n° 06 (2006, fév.). - 6 p.
- ◆ Les étudiants inscrits dans les 83 universités publiques françaises en 2004 / Marine Guillem ; Dep. - Dans : *Note d'information* ; n° 24 (2005, sept.). - 6 p.
- ◆ Les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles : année 2004-2005 / Rachid Bouhia ; Dep. - Dans : *Note d'information* ; n° 22 (2005, sept.). - 6 p.
- ◆ Les deux tiers de la croissance des effectifs d'étudiants depuis 1990 sont dus aux femmes / Clotilde Lixi et Maël Theuillère ; Dep. - Dans : *Éducation et formations* ; n° 67 (2004, mars). - P. 21-31.

## L'accès des femmes à la formation en apprentissage

**D**ébut 2006, la Bretagne compte 16 925 jeunes en apprentissage soit 542 apprentis de plus qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Les filles représentent 29 % de ces effectifs. Globalement plus le niveau de formation est élevé, plus leur part est importante. Une fois la formation achevée, elles rencontrent davantage de difficultés à trouver un emploi. Elles sont plus souvent embauchées sur des postes à temps partiel.

### La moitié des filles suivent des formations de niveau Bac ou Bac + 2

En Bretagne 16 925 jeunes sont en apprentissage au 1<sup>er</sup> janvier 2006. On recense 437 garçons et 105 filles de plus qu'au début 2002. Ces dernières représentent 29 % des effectifs aujourd'hui.

L'apprentissage est un dispositif majoritairement tourné vers des formations de niveau V (62 % des effectifs formés). La moitié des apprenties suivent des formations de niveau V tandis que la proportion atteint 68 % pour les garçons. Plus le niveau de formation est élevé plus la part des filles est importante (sauf au niveau I). Elles sont proportionnellement plus nombreuses dans les formations de niveaux Bac (31 % contre 20,5 % de jeunes hommes) et Bac + 2 ou plus (19 % pour les filles contre 11,5 % pour les garçons).

Dans la région, 922 jeunes femmes apprenties préparent un diplôme de niveau III et plus (au 31/12/2005), 80 % d'entre elles se forment aux métiers du *tertiaire de bureau* et du *commerce – distribution*.

La part des filles est élevée dans les formations du *paramédical – travail social – soins personnels* alors que celles de la *construction - gros œuvre* et des *structures métalliques* n'accueillent quasiment que des garçons.

### Une insertion professionnelle plus difficile pour les apprenties

En juin 2005, 2 400 femmes se sont présentées à l'examen en vue de l'obtention de leur diplôme, après un contrat d'apprentissage. Leur entrée dans la vie active s'avère plus difficile. En moyenne, 7 mois après la fin de leur formation, 64 % des jeunes apprenties ont un emploi contre 71 % pour les hommes. En outre, l'absence de diplôme pénalise plus fortement l'insertion des jeunes femmes : la proportion de femmes ayant un emploi parmi les apprenties non diplômées est inférieure de 15 points à celles des hommes.

Comme leurs homologues masculins, 80 % des jeunes femmes en emploi déclarent occuper un poste en

#### Effectifs d'apprentis en Bretagne au 1<sup>er</sup> janvier 2006

Groupe Formation Emploi (GFE)	Filles	Garçons	Ensemble
Agriculture	100	962	1 062
Pêche en mer et aquaculture	s	24	s
Bâtiment gros œuvre, extraction	3	881	884
Bâtiment équipements et finitions	80	1 957	2 037
Structures métalliques, métaux, fonderie	5	534	539
Mécanique et automatismes	25	1 622	1 647
Électricité, électronique et électrotechnique	10	740	750
Travail matériaux, industries process, labo	37	90	127
Production alimentaire et cuisine	337	2 149	2 486
Textile, habillement, cuir	s	s	s
Travail du bois	29	1 114	1 143
Techniques graphiques impression	6	18	24
Transport conduite manutention magasinage	56	158	214
Tertiaire de bureau, tertiaire spécialisé	416	257	673
Commerce et distribution	1 490	637	2 127
Paramédical, travail social, soins personnels	1 612	195	1 807
Hotellerie, restauration, tourisme, loisirs	588	539	1 127
Nettoyage, assainissement, environnement, sécurité	70	110	180
Techniques de la communication, média	51	s	s
<b>Ensemble</b>	<b>4 920</b>	<b>12 005</b>	<b>16 925</b>

Source : conseil régional de Bretagne  
s : secret statistique

lien avec leur formation et 63 % sont embauchées en CDI. Cependant, les conditions d'emplois des jeunes apprentis diffèrent. Les contrats à temps partiel sont plus fréquents pour les filles, ils concernent 17 % des apprenties en emploi contre 2 % parmi les garçons. Les jeunes femmes perçoivent des rémunérations moindres, 58 % ont un salaire mensuel net supérieur à 1 000 euros alors que c'est le cas pour 3 garçons sur 4. La nature des formations suivies et donc les métiers exercés expliquent pour partie les conditions d'emploi particulières.

### ► Pour en savoir plus

◆ Forte baisse de l'emploi des sortants de lycée et d'apprentissage / Christophe Jagers ; Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP). - Dans : *Note d'information* ; n° 04.21 (2004, août), - 6 p.

- ◆ [www.gref-bretagne.com](http://www.gref-bretagne.com)
- ◆ [www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr)
- ◆ [www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)
- ◆ [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

### ► Pour comprendre ces résultats

L'**apprentissage** est une formation en alternance délivrée dans le cadre d'un contrat de travail. Ce cursus mène à l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou titre à finalité professionnelle et technologique du second degré, enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles.

L'élève apprenti suit en alternance une formation théorique en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage et pratique, dans une entreprise. Le contrat d'apprentissage est destiné majoritairement aux jeunes de 16 à 25 ans.

**Groupes Formations Emplois (GFE)** : les GFE forment une méta-nomenclature basée sur des ensembles cohérents de savoirs techniques. Elle part du postulat que des savoirs sont fournis par des formations, mis en œuvre dans des professions et échangés sur le marché du travail. Le GFE permet donc de rassembler des informations sur l'emploi, la formation et le marché du travail. Il est constitué par un regroupement de professions.

## Formation continue : un accès plus difficile pour les femmes

En 2003, près de 29 000 stagiaires sont sortis des dispositifs de formation professionnelle continue en Bretagne. Parmi eux, 45 % sont des femmes. Pour elles l'accès à la formation continue demeure moins aisé. La majorité est inscrite dans des cursus à dominante tertiaire. La moitié suit des formations de niveau supérieur ou égal au Bac.

### Formation professionnelle continue qualifiante : un accès moindre pour les femmes

En 2003, 45 % des sortants de dispositifs de formation professionnelle continue (13 000 stagiaires) et 42 % des stagiaires en formation qualifiante dans la région sont des femmes. Par ailleurs, elles représentent 54 % des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE dans les catégories 1 à 3 (c'est-à-dire immédiatement disponibles) à la fin de l'année 2003. Le taux d'accès à la formation continue qualifiante est moindre que pour les hommes : 12 % contre 20 %.

Les inégalités d'accès à la formation s'expliquent pour partie par la difficulté qu'éprouvent les femmes à concilier les obligations personnelles ou familiales avec la disponibilité requise pendant un stage professionnel. A ce titre, la distance entre le lieu de formation et le lieu de résidence peut devenir un élément déterminant pour l'engagement dans un cursus de formation. Les hommes parcourent en moyenne 40 kms depuis leur domicile pour suivre une action de formation professionnelle, cette distance se réduit à 30 kms pour les femmes.

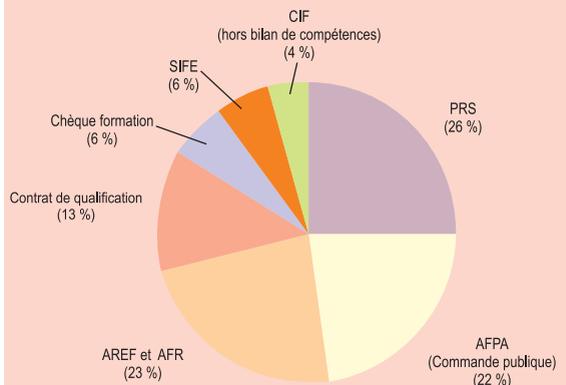
Globalement, l'accès à la formation professionnelle continue bénéficie aux générations les plus jeunes. En 2003, la moitié des stagiaires a moins de 30 ans.

Les femmes entrent plus tardivement en formation professionnelle continue que les hommes. Dans ces dispositifs, 47 % des femmes ont moins de 30 ans contre 53 % des hommes.

### Chèque emploi formation : une majorité de femmes parmi les stagiaires

Le dispositif du chèque formation, qui finance un nombre important de formations du domaine sanitaire et social, rassemble en majorité des femmes (7 stagiaires sur 10). Elles constituent plus de la moitié des stagiaires des SIFE.

#### Répartition des stagiaires de la formation professionnelle continue par dispositif en 2003



Sources : conseil régional de Bretagne - Afp - Assedic - Fongecif - DRTEFP

#### Répartition des effectifs de formation professionnelle continue qualifiante en 2003

	Effectifs	Femmes (en %)	Hommes (en %)
Chèque formation	1 707	67,9	32,1
SIFE	957	55,0	45,0
AREF et AFR	5 352	49,6	50,4
Contrats de qualification	3 825	43,7	56,3
CIF (hors bilan de compétences)	1 063	41,5	58,5
PRS	5 902	32,3	67,7
AFPA (Commande publique)	3 361	25,9	74,1
<b>Total</b>	<b>22 167</b>	<b>41,6</b>	<b>58,4</b>

Sources : conseil régional de Bretagne, Afp, Assedic, Fongecif, DRTEFP

**Pyramide des âges des effectifs en formation professionnelle continue**



Sources : conseil régional de Bretagne - Afp - Assedic - Fongecif - DRTEFP

Pour les actions financées dans le cadre de l'AREF, de l'AFR, des contrats de qualification et congés individuels de formation, les femmes représentent 4 à 5 stagiaires sur 10. Entre un tiers et un quart des stagiaires du programme régional des stages, et des actions de formation de l'AFPA sont des femmes.

### La moitié des femmes suivent des formations de niveau supérieur ou égal au Bac

Les femmes suivent plus fréquemment des actions de formation continue de niveau supérieur ou égal au Bac. En Bretagne, la moitié d'entre elles sont concernées par ces actions contre 38 % pour les hommes en 2003. Et les formations de niveau Bac + 3 et plus regroupent 7,5 % des effectifs féminins (contre 5,5 % des hommes). Par conséquent, les femmes sont moins présentes sur les actions de premier niveau de qualification professionnelle.

### Les femmes suivent des formations à dominante tertiaire

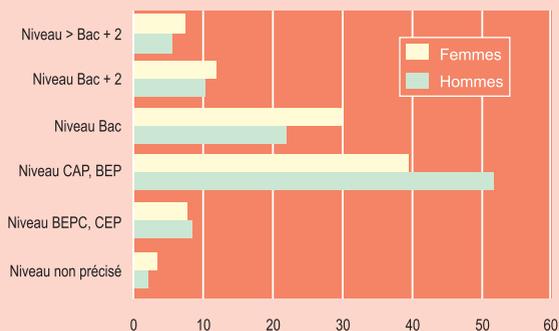
Dans la région, 84 % des femmes sont inscrites à des formations à dominante tertiaire (contre 51 % des hommes). Par ailleurs, 16 % d'entre elles suivent une formation de la sphère production, liée à l'agriculture, la pêche, le bâtiment ou le domaine industriel.

La distance à parcourir pour participer à une formation peut dans certain cas motiver le choix du domaine de la formation suivie. L'offre de formation dans les spécialités du tertiaire est diffuse sur le territoire régional donc plus accessible.

En Bretagne, 7 femmes sur 10 se forment au sein de 3 Groupes Formations Emploi (GFE) parmi les 20 existant : paramédical - travail social - soins personnels, tertiaire de bureau - tertiaire spécialisé puis commerce et distribution.

Suivent ensuite les formations de GFE : hôtellerie - restauration - tourisme - loisirs, puis de l'agriculture. Cinq GFE de formation professionnelle continue qualifiante présentent des taux de féminisation supérieurs à 50 % : paramédical - travail social - soins personnels, textile - habillement - cuir, tertiaire de bureau - tertiaire spécialisé, commerce et distribution et hôtellerie - restauration - tourisme - loisirs.

**Répartition des effectifs par niveau de formation en 2003** (en %)

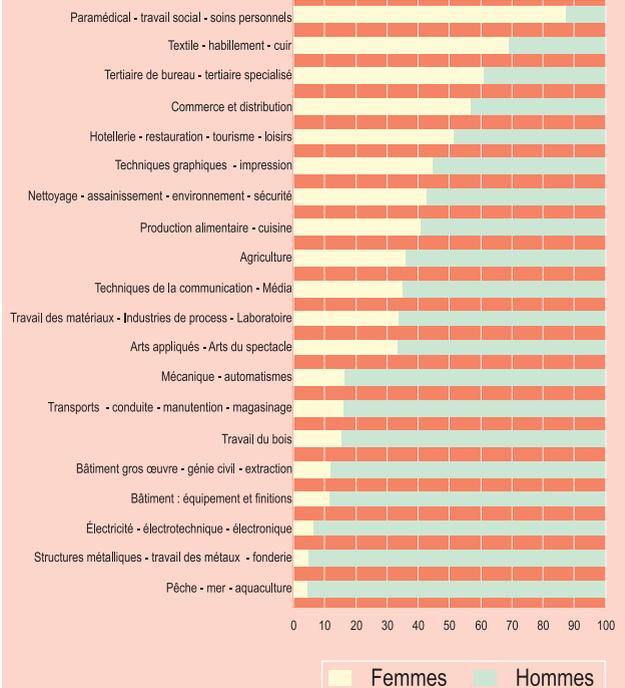


Sources : conseil régional de Bretagne - Afp - Assedic - Fongecif - DRTEFP

## Pour en savoir plus

- ◆ Panorama emploi-formation en Bretagne / Vincent Bourdin, Christophe Leroy, Anne Sérandon ; Groupe-ment d'intérêt public Relation Emploi-Formation de Bretagne (GREF), - Dans : *Octant* ; n° 106 (2006, sept), - P. 27-36.
- ◆ La formation professionnelle des chômeurs / Aurore Fleuret et Philippe Zamora, - Dans : *France portrait social 2004-2005* ; (2004, oct.), - P. 151-172.
- ◆ Accès et retours à la formation / Par Jacques Trautmann ; Céreq, - Dans : *Formation emploi* ; n° 81 (2003, janv.-mars), - P. 67-80.
- ◆ Formation continue à la française et système de laissez-faire britannique : quelles chances pour les femmes ? / Catherine Fletcher ; Céreq, - Dans : *Formation emploi* ; n° 78 (2002, avr.-juin), - P. 17-33.
- ◆ Hommes et femmes salariés face à la formation continue : des inégalités d'accès qui reflètent les niveaux de qualification et les conditions familiales / Christine Fournier ; Céreq, - Dans : *Bref : bulletin de recherches sur l'emploi et la formation* ; n° 179 (2001, oct.), - 8 p.
- ◆ [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- ◆ [www.gref-bretagne.com/](http://www.gref-bretagne.com/)
- ◆ [www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)
- ◆ [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

## Répartition des effectifs de la formation continue par GFE en 2003 (en %)



Sources : conseil régional de Bretagne - Afp - Assedic - Fongecif - DRTEFP

## Pour comprendre ces résultats

Les données concernent les effectifs en formation professionnelle continue qualifiante en 2003. Il s'agit des dispositifs à destination des demandeurs d'emploi mais aussi des salariés. Ils sont financés par l'État, le conseil régional de Bretagne et les partenaires sociaux. Toutefois, les informations relatives à la formation professionnelle continue des salariés dans le cadre des plans de formation de l'entreprise et du DIF (Droit Individuel à la Formation) ne font pas partie du champ de l'étude.

### Les dispositifs de formation professionnelle continue :

- à destination des demandeurs d'emploi ;
  - le Programme Régional des Stages (PRS), financé par le conseil régional de Bretagne,
  - les actions de formation financées par l'ANPE et l'ASSEDIC dans le cadre de l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi-Formation (AREF) et de l'Allocation Formation Reclassement (AFR),
  - les stages de formation de la commande publique de l'AFPA,
  - les contrats de qualification financés par les partenaires sociaux,
  - les Stages d'Insertion et de Formation à l'Emploi (SIFE) financés par l'État,

### - à destination des demandeurs d'emploi et des salariés ;

- le chèque formation financé par le conseil régional de Bretagne,

### - à destination des salariés ou demandeurs d'emploi ayant travaillé sous contrat à durée déterminée ;

- les Congés Individuels de Formation (CIF) financés par les partenaires sociaux .

Les données présentées dans ce document concernent l'année 2003. Par conséquent, certains dispositifs apparaissant dans le cadre de la formation professionnelle continue n'existent plus aujourd'hui et sont remplacés par d'autres mesures comme le contrat de professionnalisation.

**Les Groupes Formations Emplois (GFE) :** les GFE forment une méta-nomenclature basée sur des ensembles cohérents de savoirs techniques. Elle part du postulat que des savoirs sont fournis par des formations, mis en œuvre dans des professions et échangés sur le marché du travail. Le GFE permet donc de rassembler des informations sur l'emploi, la formation et le marché du travail. Il est constitué par un regroupement de professions.

# **Activité et emploi**

## La place des femmes dans la population active

**E**n 2004, 1 352 000 personnes vivant dans un ménage en Bretagne exercent une activité professionnelle ou recherchent un emploi, parmi elles 47 % sont des femmes.

La croissance de l'emploi salarié breton depuis 1994 contribue à la féminisation du salariat puisque 6 nouveaux emplois sur 10 sont pourvus par des femmes.

### Les Bretonnes représentent 47 % de la population active

En 2004, 1 352 000 personnes vivant dans un ménage en Bretagne exercent une activité professionnelle ou recherchent un emploi. La part des femmes dans la population active (47 %) s'établit au même niveau qu'en France métropolitaine et gagne 0,9 point par rapport à 1999. Dans la région, le nombre de fem-

mes présentes sur le marché du travail progresse plus fortement que l'effectif masculin et que la population active féminine au niveau France entière.

La participation croissante des femmes au marché du travail se traduit par une plus forte proportion de femmes ayant un emploi. Ainsi le taux d'emploi des Bretonnes s'établit à 56 % en 2004 soit 6 points de plus par rapport à 1990. Dans le même temps, celui des hommes ne croît que de 1 point.

### Évolution de la population active des ménages selon la tranche d'âge en Bretagne

	Population active totale en 2004	Évolution 1999-2004 (en %)		Part des femmes (en %)	
		Femmes	Hommes	en 2004	en 1999
15 à 24 ans	151 382	7,7	8,4	43,1	43,2
25 à 29 ans	150 392	-14,5	-18,4	47,6	46,4
30 à 34 ans	186 952	4,7	-0,1	47,1	45,9
35 à 39 ans	191 415	1,4	-2,0	47,2	46,4
40 à 44 ans	195 895	4,6	-1,2	48,0	46,5
45 à 49 ans	189 814	4,6	0,1	47,7	46,6
50 à 54 ans	170 524	18,1	11,4	47,4	46,0
55 à 64 ans	116 056	50,0	52,7	46,4	45,5
<b>Ensemble des 15 à 64 ans</b>					
Bretagne	<b>1 352 430</b>	<b>5,9</b>	<b>2,1</b>	<b>47,0</b>	<b>46,1</b>
France	27 943 705	4,8	0,6	47,1	46,1

Source : Insee, recensement de la population 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

Lecture : en 2004, on compte 191 415 personnes actives âgées de 35 à 39 ans dont 47,2% de femmes contre 46,4% en 1999. Le nombre de femmes actives de cette tranche d'âge a augmenté de 1,4 %, celui des hommes a diminué de 2%.

### Taux d'activité de la population des ménages âgée de 15 à 64 ans (en %)

	Bretagne			France	
	Femmes 2004	Femmes 1999	Hommes 2004	Femmes 2004	Femmes 1999
15 à 24 ans	32,7	30,3	42,3	34,8	33,5
25 à 29 ans	85,7	85,9	92,7	82,6	83,8
30 à 34 ans	85,3	84,7	95,2	82,9	82,0
35 à 39 ans	86,2	85,5	94,9	82,9	81,9
40 à 44 ans	86,3	86,0	93,5	83,3	81,9
45 à 49 ans	83,7	83,3	91,5	80,9	79,9
50 à 54 ans	75,8	73,4	85,3	74,6	73,2
55 à 64 ans	30,8	23,3	36,9	34,5	28,3
<b>Ensemble des 15 à 64 ans</b>	<b>64,7</b>	<b>63,2</b>	<b>73,3</b>	<b>64,5</b>	<b>63,8</b>

Source : Insee, recensement de la population 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

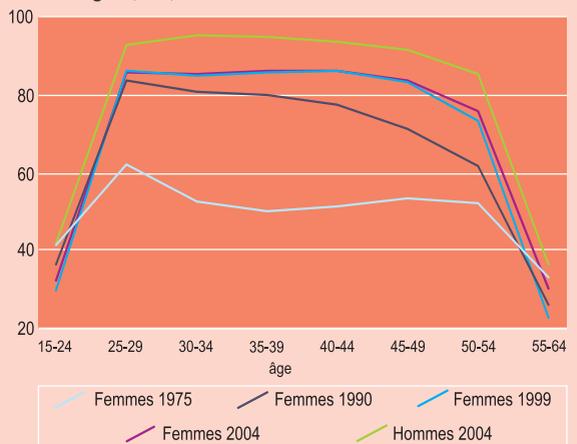
## Des taux d'activité plus élevés pour les Bretonnes de 25 à 45 ans

Dans la région, le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans n'a cessé de progresser depuis 1975 pour se rapprocher de celui des hommes. En 2004, il s'établit à 65 %, comme en métropole. C'est entre 25 et 49 ans que le taux d'activité féminin est le plus élevé. Il dépasse de près de 3 points le taux national.

Le diplôme apparaît comme un déterminant important de l'activité. Dans la région, 82 % des femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, d'un bac technologique ou technique sont sur le marché du travail en 2004. Plus actives que la moyenne, elles ont un taux d'activité plus proche de celui des hommes.

Après avoir fortement diminué pendant des années sous l'effet de l'allongement de la durée des études, l'activité des moins de 25 ans augmente entre 1999 et 2004. Les politiques de l'emploi spécifiques, telles que la mise en place des emplois jeunes, ont pu les inciter à se porter sur le marché du travail durant cette période. Sur la même période, la proportion de femmes actives de plus de 30 ans se maintient,

Taux d'activité des femmes de 1975 à 2004 en Bretagne (en %)



Source : Insee, recensements de la population 1975, 1990 et 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

## Professions libérales : un tiers de femmes

En 1999, près de 15 000 personnes exercent une profession libérale en Bretagne dont à peine un tiers de femmes. Cette part est en légère hausse (+ 1,6 point) par rapport à 1990.

Les professionnels de la santé représentent 74 % des professions libérales. Dans ce secteur d'activité, les femmes sont majoritaires parmi les psychologues, psychanalystes et psychothérapeutes. La parité est presque atteinte parmi les pharmaciens. La seule profession libérale du secteur de la santé à enregistrer une baisse est celle des médecins généralistes : - 2 points en dix ans. A l'inverse, la profession de

vétérinaire se féminise. Cependant en 1999, moins d'un professionnel sur trois est une femme.

Globalement les femmes ont accru leur représentation au sein des professions juridiques et financières qui regroupent 14 % des professions libérales. Bien représentées parmi les avocats et les conseillers juridiques et fiscaux, les femmes sont peu nombreuses à exercer une activité d'huissiers, de notaires et surtout d'experts comptables ou de comptables.

Chez les ingénieurs et architectes la proportion de femmes, déjà peu importante, enregistre une baisse par rapport à 1990.

### Professions libérales : effectifs et part des femmes en Bretagne

	1990		1999	
	Effectifs	Part des femmes (en %)	Effectifs	Part des femmes (en %)
Médecins libéraux spécialistes	1 816	30,0	1 764	33,0
Médecins libéraux généralistes	3 188	26,5	3 599	24,5
Chirurgiens-dentistes (libéraux ou salariés)	2 012	31,8	2 019	31,9
Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)	632	70,9	852	75,9
Vétérinaires (libéraux ou salariés)	784	17,9	828	27,1
Pharmaciens libéraux	1 496	47,1	1 766	49,2
Avocats	476	40,3	812	43,2
Notaires	496	9,7	485	20,2
Conseils juridiques et fiscaux, libéraux	116	20,7	28	42,9
Experts comptables, comptables agréés, libéraux	300	14,7	455	6,4
Ingénieurs conseils libéraux en études techniques	348	9,2	567	2,6
Autres ingénieurs conseils libéraux	228	17,5	257	13,2
Architectes libéraux	1 000	16,0	900	12,8
Huissiers justice, officiers ministériels et professions libérales diverses	204	19,6	189	28,0
Aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail administratif	72	83,3	98	81,6
<b>Ensemble</b>	<b>13 168</b>	<b>30,1</b>	<b>14 619</b>	<b>31,7</b>

Source : Insee, recensements de la population 1990 et 1999

contrairement au fléchissement que l'on observait jusqu'au recensement de 1990. Au-delà de 55 ans, les taux d'activité des Bretonnes diminuent nettement et deviennent inférieurs à ceux de l'ensemble des femmes françaises.

La forte évolution du niveau d'activité à partir de 55 ans est due à l'arrivée dans cette tranche d'âge des Bretons âgés de 50-54 ans en 1999, dont les taux d'activité étaient élevés.

### 9 salariées sur 10 travaillent dans le tertiaire

En Bretagne, on compte 518 000 femmes salariées, soit 48 % des emplois salariés en 2004. Cette propor-

tion est en hausse de 2,1 points en dix ans. Au niveau national, cette part est inférieure (47 %) et progresse un peu moins rapidement.

Parmi les salariées bretonnes, 85 % sont employées dans une activité du tertiaire. C'est le cas pour seulement 61 % des hommes. L'activité féminine est fortement concentrée. Les secteurs santé et action sociale, éducation, administration publique et commerce de détail, réparation regroupent plus de la moitié des emplois féminins en 2004. C'était déjà le cas dix ans auparavant. Comparativement, l'activité masculine est beaucoup plus dispersée, les 4 premiers secteurs employeurs ne rassemblent que 36 % des emplois masculins.

#### Évolution de l'activité féminine en Bretagne

	1990	1999	2004
Nombre d'actives de 15 à 64 ans	524 560	575 608	609 784
Taux d'activité (%)	58,2	63,2	64,7
Taux d'emploi (%)	49,8	55,0	56,2

Source : Insee, recensements de la population 1990 et 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

#### Emplois salariés bretons par secteur d'activités

	2004			Évolution 1994-2004			
	Répartition des emplois (en milliers)		Part des femmes (en %)	Ensemble (en milliers)	dont femmes (en milliers)	Contribution* des secteurs à l'évolution des effectifs féminins (en %)	Évolution annuelle moyenne de l'emploi féminin (en %)
	Femmes	Hommes					
Agriculture, sylviculture et pêche	6,1	22,7	21,2	4,8	0,4	0,1	0,6
Industrie	64,5	131,0	33,0	14,7	5,1	1,3	0,8
Construction	6,4	64,2	9,1	16,6	1,9	0,5	3,7
Tertiaire	441,4	340,7	56,4	166,5	108,7	27,0	2,9
dont : marchand	218,4	212,7	50,7	122,6	71,3	17,7	4,0
non marchand	223,0	128,0	63,5	43,9	37,4	9,3	0,7
<b>Ensemble</b>	<b>518,4</b>	<b>558,6</b>	<b>48,1</b>	<b>202,6</b>	<b>116,1</b>	<b>28,9</b>	<b>2,6</b>

Source : Insee, estimations d'emploi salarié

\* C'est l'apport de croissance de l'emploi d'un secteur donné à l'évolution globale de l'emploi. Exemple : 5 100 emplois féminins ont été créés dans l'industrie entre 1994 et 2004, contribuant ainsi pour 1,3% aux 28,9% de croissance totale des emplois féminins

#### Emploi salarié féminin : les secteurs d'activités les plus fréquents en Bretagne

	2004			Évolution 1994-2004		
	Répartition des emplois (en milliers)		Part des femmes (en %)	Ensemble (en milliers)	dont femmes (en milliers)	Contribution* des secteurs à l'évolution des effectifs féminins (en %)
	Femmes	Hommes				
Santé, action sociale	105,3	28,3	78,8	24,8	21,4	5,3
Éducation	55,5	29,4	65,4	1,3	2,4	0,6
Administration publique	53,8	65,9	44,9	16,3	12,2	3,0
Commerce de détail, réparations	53,8	26,8	66,7	24,3	17,3	4,3
Services personnels et domestiques	37,5	1,7	95,6	15,4	15,4	3,8

Source : Insee, estimations d'emploi salarié

\* C'est l'apport de croissance de l'emploi d'un secteur donné à l'évolution globale de l'emploi.

## Les Bretonnes bénéficient de la croissance de l'emploi salarié

Les femmes sont les principales bénéficiaires de la croissance de l'emploi salarié breton entre 1994 et 2004, elles occupent près de 6 emplois créés sur 10. Au total, l'emploi féminin augmente de 2,6 % en moyenne par an soit un point de plus que l'emploi masculin.

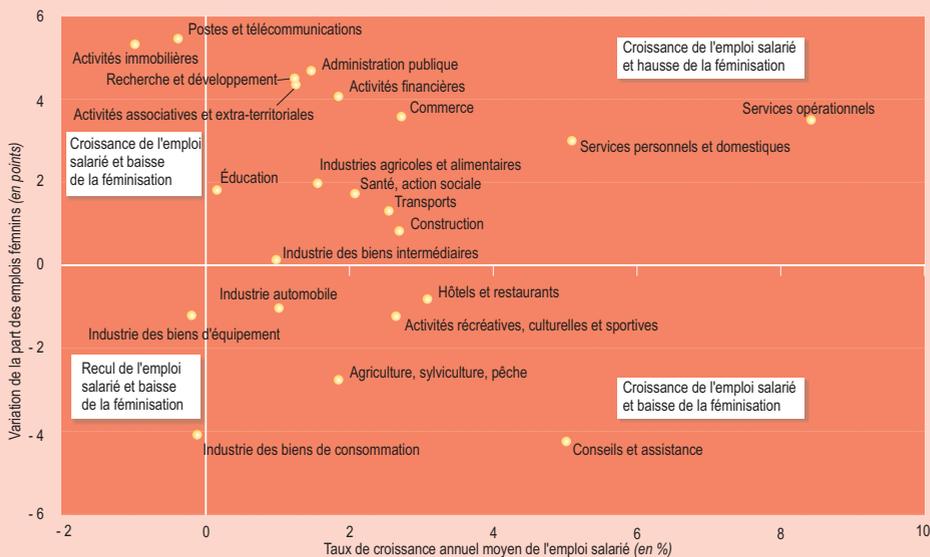
Sur la période, le secteur tertiaire est le plus créateur d'emplois : 166 500 créations nettes soit plus de huit emplois nouveaux sur dix. La croissance de l'emploi salarié, bien que moins importante en volume, est plus soutenue dans la construction (+ 2,7 % en moyenne par an), activité masculine à 90 %.

Dans la majorité des activités la progression de l'emploi salarié féminin est plus rapide que celle de l'emploi total. C'est le cas d'activités déjà fortement féminisées comme les services personnels et domestiques, les activités immobilières ou le commerce de détail, réparation. De même, la croissance de l'emploi profite principalement aux femmes dans le secteur de la recherche et développement où les effectifs sont moindres mais le niveau de qualification élevé. Inversement, l'hôtellerie, restauration, et les activités de conseil et assistance aux entreprises (informatique, activité juridique, publicité...), qui ont un poids important dans l'emploi régional, voient la part des salariés féminins reculer.

### Une insertion professionnelle plus difficile pour les femmes

En 1999, la part des femmes parmi les 15-30 ans occupant leur premier emploi est de 44,5 %, soit un point de moins que la moyenne nationale. Au cours des trois premières années de leur carrière, les jeunes femmes connaissent plus fréquemment que les hommes des parcours jalonnés de temps partiel. Les jeunes hommes se retrouvent plus souvent sur des parcours professionnels plus stables caractérisés par des postes à temps complet et de durée plus longue.

Féminisation et créations d'emplois salariés entre 1994 et 2004 en Bretagne



Source : Insee, estimations d'emploi salarié

Lecture : entre 1994 et 2004, le nombre de salariés dans le secteur des services personnels et domestiques a augmenté de 5,1% en moyenne par an et la part de l'activité féminine dans ce secteur a augmenté de 3 points sur la même période en Bretagne.

## Forte féminisation des professions de santé au cours des vingt dernières années

En 2005, les trois quart des professionnels de santé bretons (à titre libéral ou salarié) sont des femmes. La féminisation est traditionnellement forte dans la plupart des métiers de la santé.

Les métiers de sage-femmes, infirmière, aides-soignante, orthophoniste, orthoptiste et manipulatrice d'électroradiologie médicale sont des professions depuis longtemps très fortement féminisées. On y accède par des études courtes souvent après un Baccalauréat scientifique.

Les femmes représentent les deux tiers des effectifs de pharmaciens et pédicures podologues. Dans ces deux professions,

la part des femmes a fortement évolué en 20 ans (respectivement + 11 et - 9 points).

Parmi les opticiens, masseurs kinésithérapeutes, audioprothésistes, médecins et chirurgiens-dentistes le mouvement de féminisation est marqué mais les hommes demeurent majoritaires. C'est chez les médecins que le phénomène est le plus net. En 2005, les femmes représentent 37,2 % des praticiens soit 16 points de plus qu'en 1985. Ce mouvement va se poursuivre soutenu par la hausse de la proportion de femmes parmi les étudiants en médecine.

### Les médecins en 2005 en Bretagne (en nombre)

	Ensemble	Femmes	Hommes	Part des femmes (en %)
moins de 30 ans	61	40	21	65,6
30 à 34 ans	726	425	301	58,5
35 à 39 ans	1 050	553	497	52,7
40 à 44 ans	1 430	645	785	45,1
45 à 49 ans	1 826	692	1 134	37,9
50 à 54 ans	2 023	657	1 366	32,5
55 à 59 ans	1 615	350	1 265	21,7
60 à 64 ans	463	89	374	19,2
65 à 70 ans	120	18	102	15,0
plus de 70 ans	34	3	31	8,8
<b>Ensemble</b>	<b>9 348</b>	<b>3 472</b>	<b>5 876</b>	<b>37,2</b>

Source : Adeli au 1<sup>er</sup> janvier 2005

Lecture : en 2005, 657 femmes et 1 366 hommes de 50 à 54 ans sont inscrits comme médecins en Bretagne. Ils exercent en libéral ou sont salariés.

### Mères et pères travaillant à temps partiel en 2005 en France (en %)

	Femmes		Hommes
	En couple	Sans conjoint	En couple
Durée hebdomadaire moyenne de travail			
- de 15 h.	4,6	3,9	0,4
15 à 29 h.	19,8	13,2	1,6
30 h. ou +	12,7	8,1	1,1
<b>Ensemble</b>	<b>37,1</b>	<b>25,2</b>	<b>3,1</b>
<b>Effectifs (en milliers)</b>	<b>2 079</b>	<b>228</b>	<b>209</b>

Source : Insee, enquête emploi

Champ : actifs occupés de 15 à 59 ans ayant au moins un enfant dans le logement.

Lecture : 37,1 % des mères vivant en couple travaillent à temps partiel en France.

## Une féminisation des cadres, mais la parité n'est pas atteinte

Parmi les salariés bretons, on retrouve plus de catégories moyennes ou supérieures et moins d'ouvriers non qualifiés en 2004 qu'en 1995. Les femmes ont davantage bénéficié de ces changements. Elles demeurent nettement minoritaires parmi les cadres (31 %) mais la proportion progresse de 4 points entre 1995 et 2004. C'est au sein de cette catégorie que la féminisation est la plus importante sur la période. Néanmoins, l'expérience professionnelle ne profite pas autant aux femmes qu'aux hommes puisque la

part des cadres féminins évolue faiblement avec l'âge.

La parité est atteinte pour les professions intermédiaires en raison de la forte féminisation de cette catégorie socioprofessionnelle dans les domaines de la santé et du travail social (79 %) ainsi que dans les activités administratives de la fonction publique (64 %).

## Le temps partiel est féminin

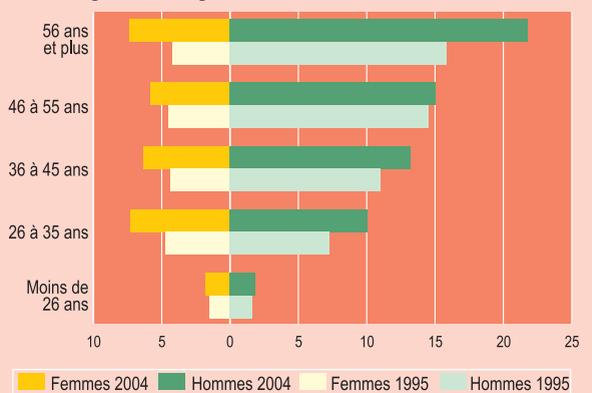
En 2004, les 200 000 femmes qui occupent un poste à temps partiel en Bretagne représentent 70 % des

postes salariés à temps partiel. La part des femmes à temps partiel dans la population active féminine en emploi (36 %) reste stable depuis 1995. Elle est supérieure de 3 points au ratio France entière. La fréquence du temps partiel est très variable selon les secteurs d'activités. Dans la région, le commerce et les services aux particuliers emploient beaucoup de femmes à temps partiel (respectivement 43 % et 42 %) contrairement à l'industrie (23 %).

En France, 91 % des actifs occupés ayant au moins un enfant et travaillant à temps partiel sont des femmes. Celles qui vivent en couple sont plus souvent à temps partiel que celles sans conjoint.

Le sous-emploi constitue l'un des révélateurs de la précarité professionnelle. Il est la conséquence du développement des emplois à temps partiel et concerne 1,2 million de personnes en France en 2005 dont 79 % sont des femmes.

## Part des cadres parmi les postes salariés selon l'âge en Bretagne (en %)



Source : Insee, DADS

Lecture : en 2004, 7,4 % des femmes salariées de 56 ans et plus sont cadres contre 4,2 % en 1995

## Proportion de postes salariés à temps partiel selon l'activité économique en 2004 (en %)

	Bretagne			France	
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Agriculture, sylviculture, pêche	27,1	15,8	16,9	30,7	14,9
Industries agricoles et alimentaires	21,9	8,6	14,4	27,2	9,5
Industrie des biens de consommation	30,8	16,2	23,3	19,8	10,8
Industrie automobile	16,6	5,0	7,3	17,7	9,7
Industrie des biens d'équipement	22,4	5,8	9,3	22,1	7,4
Industrie des biens intermédiaires	18,6	5,7	8,9	17,9	7,9
Energie	32,2	12,7	16,8	32,8	12,2
Construction	39,6	5,7	8,4	35,4	6,3
Commerce	42,6	11,1	26,5	38,5	11,9
Transports	29,2	8,8	12,5	26,7	9,6
Activités financières	22,2	7,5	15,9	22,3	9,3
Activités immobilières	39,3	25,5	33,1	35,3	18,0
Services aux entreprises	32,1	19,0	24,4	30,4	17,1
Services aux particuliers	42,0	27,3	35,7	41,0	29,2
Education, santé, action sociale	41,1	23,2	36,6	36,2	23,8
Administration	37,3	17,6	29,1	33,4	18,0
<b>Ensemble</b>	<b>36,1</b>	<b>13,5</b>	<b>23,9</b>	<b>33,1</b>	<b>14,0</b>

Source : Insee, DADS

Lecture : en Bretagne, 42 % des postes salariés dans les services aux particuliers occupés par des femmes sont à temps partiel.

## Féminisation des postes salariés en 2004 en Bretagne (en %)

	Répartition		Taux de féminisation		Évolution du nombre de postes 1995-2004*	
	Femmes	Hommes	1995	2004	Femmes	Hommes
Chefs d'entreprise et cadres	5,8	11,7	25,2	29,7	5,9	3,5
Professions intermédiaires	22,0	19,1	43,9	49,5	5,4	3,1
Employés	53,9	15,3	74,8	74,9	3,1	3,1
Ouvriers qualifiés	6,8	37,6	10,5	13,3	5,8	3,0
Ouvriers non qualifiés	11,5	16,3	40,4	37,6	0,8	2,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>44,4</b>	<b>46,0</b>	<b>4,2</b>	<b>2,9</b>

Source : Insee, DADS

\* Taux de croissance annuel moyen

## Les créatrices d'entreprise

En Bretagne comme en France, en 2005, 36 % des créateurs d'entreprise individuelle sont des femmes. Cette part est inférieure de 11 points à celle des femmes dans la population active.

Elles entreprennent plutôt dans les secteurs du commerce, des services aux particuliers ou de l'éducation, santé, action sociale, comme au niveau France entière. Néanmoins, les services aux entreprises attirent un peu plus les femmes au niveau national. Dans la région comme ailleurs, les créatrices d'entreprise sont quasiment absentes du secteur de la construction où les hommes sont à l'origine de 95 % des créations.

D'après l'enquête Sine, en Bretagne comme au niveau national, les créatrices d'entreprise sont en moyenne plus diplômées. En effet, elles sont moins nombreuses que les hommes à être sans diplôme. Parmi elles, une sur 3 est diplômée de l'enseignement supérieur contre seulement un créateur sur 4.

Pour 4 femmes sur 5, il s'agit d'une première création alors qu'un tiers des hommes a déjà créé auparavant. Le budget des créatrices est souvent plus réduit que celui des hommes.

En Bretagne, les créatrices d'entreprise sont plus souvent que les hommes d'anciens chefs d'entreprise alors que c'est le contraire au niveau national. Globalement, les entreprises créées par des femmes sont moins pérennes avec un taux de survie à cinq ans de 53 %, inférieur de 4 points à celui des hommes. Toutefois, la comparaison par secteur montre que les femmes réussissent mieux que leurs homologues masculins dans les services aux particuliers et l'éducation, santé, action sociale où elles sont très présentes.

### Créateurs d'entreprise individuelle en 2005 (en %)

	Bretagne		France	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Industrie	5,1	8,4	5,2	7,3
Construction	2,2	26,7	1,9	23,5
Commerce	28,3	22,4	28,1	25,4
Transport	0,8	2,1	0,7	2,6
Immobilier	1,9	2,3	2,9	2,6
Services aux entreprises	8,6	14,2	14,4	16,7
Services aux particuliers	36,4	18,7	27,9	15,6
Éducation, santé, action sociale	16,7	5,2	18,9	6,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Sirene

### Profil des créateurs d'entreprise en Bretagne en 2002

	Part (en %)	
	Femmes	Hommes
Non diplômé	10	14
Diplômé du supérieur	34	26
Ancien chef d'entreprise	6	3,5
Ancien inactif	16	12
Ancien ouvrier	7	28
Ancien cadre	12	16
Ancien agent de maîtrise	6	10
Première création	80	68
A pour objectif de maintenir son propre emploi	64	50
Créateur d'une entreprise individuelle	73	61
Seul dans la conduite du projet	43	50
N'a pas reçu de conseils à la création	20	28
N'a pas suivi de formation à la création	34	39
Création avec un budget inférieur à 2 000€	19	14
A reçu une aide publique	37	33
Lié à une organisation avec d'autres entreprises	8,1	11,5
Est sous-traitant	11	26

Source : Insee, enquête Sine

### Taux de survie à 5 ans des entreprises créées en 1998 en Bretagne (en %)

	Chefs d'entreprise	
	Femmes	Hommes
Industrie	65,0	69,0
Construction	41,7	69,0
Commerce	49,1	51,6
Services aux entreprises	62,5	53,5
Services aux particuliers	52,4	44,6
Éducation, santé, action sociale	61,3	59,1

Source : Insee, enquête Sine

## ► Pour comprendre ces résultats

**La population active** est l'ensemble de la population de 15 ans et plus exerçant ou cherchant une activité professionnelle.

**La notion d'activité** a sensiblement évolué depuis 1999. La population active inclut désormais les personnes exerçant à titre secondaire une activité professionnelle, notamment les étudiants ayant une activité réduite et les retraités continuant une activité professionnelle (cas des militaires notamment). L'effet de cet élargissement des limites de la population active est donc sensible aux âges extrêmes, de début et de fin d'activité. Le nombre d'actifs mentionné dans cet article fait référence à cette nouvelle définition. Par contre, toutes les comparaisons avec les recensements précédents ont été faites à champ constant, en recalculant le nombre d'actifs en 2004 avec une définition comparable à celle de 1999.

Par ailleurs, le champ est ici restreint à la population des ménages, c'est à dire que la population vivant en communauté n'est pas incluse.

**Le taux d'activité** est le pourcentage de personnes actives (actifs occupés et chômeurs) parmi la population de l'âge correspondant.

**Le taux d'emploi** est la proportion d'actifs ayant un emploi sur la population totale considérée.

**Le taux de féminisation** est la part des femmes actives dans la population active totale, pour une profession ou un secteur d'activités donné.

**Un secteur d'activités** regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de services qui ont la même activité principale au regard de la nomenclature d'activités considérée.

Par **salariés**, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat quel qu'en soit le type ou la durée, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Certaines données proviennent des **Déclarations Annuelles des Données Sociales** (DADS). Ce document administratif, que doit remplir tout établissement employeur, est destiné à différentes administrations gérant les droits sociaux des salariés (assurance maladie, accident du travail, retraite). Il sert également pour le recouvrement des cotisations auprès des employeurs. La source DADS couvre l'ensemble des salariés des secteurs privé et semi-public à l'exception de ceux de l'agriculture et des services domestiques. La fonction publique d'État ne fait pas partie du champ.

Dans les DADS, l'unité de mesure est le **poste de travail**. Il correspond à un contrat de travail dans un établissement pour une durée donnée. Un salarié ayant travaillé dans plusieurs établissements au cours de l'année comptera pour plusieurs postes quelle que soit la durée des contrats. Par conséquent, le nombre de postes ne correspond pas au nombre de salariés.

La nomenclature des **professions et catégories socio-professionnelles** dite PCS a remplacé, en 1982, la CSP. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- les professions (486 postes).

Cette version (PCS-2003) est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003. Les premier et deuxième niveaux demeurent inchangés par rapport à la version en vigueur de 1982 à 2003.

Les données sur la création d'entreprises sont issues de l'**enquête SINE** (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises) menée auprès de la génération 2002 des créateurs et repreneurs d'entreprises.

**Les créations d'entreprises** sont de trois types : créations pures, reprises et réactivations.

**Le taux de survie à 5 ans** mesure la proportion d'entreprises créées ou reprises qui ont atteint leur cinquième anniversaire.

Selon le BIT, l'emploi inclut notamment les personnes dites en situation de **sous-emploi**, c'est-à-dire qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui sont à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponibles pour un tel travail.

**Le taux de sous-emploi** est la proportion d'actifs occupés à temps partiel recherchant un emploi pour travailler davantage (à temps partiel ou à temps complet) ou souhaitant travailler davantage, mais ne recherchant pas d'autre emploi.

**Le répertoire ADELI** est le répertoire des professions médicales et paramédicales (Automatisation DEs Listes), il recense l'ensemble des professions de santé réglementées par le code de la santé, de la famille et de l'aide sociale.

### Pour en savoir plus

- ◆ L'emploi public en Bretagne en 2003 / Carmen Ermacora, Micheline Tessier ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 103 (2005, oct.). - P. 30-34.
- ◆ La Bretagne en 2004 / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 102 (2005, juil.). - P. 10-15.
- ◆ La population active bretonne à l'horizon 2015 : retournement progressif et vieillissement / Ludivine Neveu-Chéramy ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 98 (2004, juil.). - P. 5-10.
- ◆ La précarisation de l'emploi salarié en Bretagne / Irène Houssais ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 98 (2004, juil.). - P. 14-19.
- ◆ Les femmes dans le BTP en Bretagne. - Rennes : Cellule économique de Bretagne, 2006. - 33 p.
- ◆ Changer de groupe social en cours de carrière : davantage de mobilité depuis les années quatre-vingt / Olivier Monso. - Dans : *Insee première* ; n° 1112 (2006, déc.). - 4 p.
- ◆ Moins d'artisans, des professions libérales en plein essor / Magali Beffy ; Insee. - Dans : *France, portrait social*, - n° 10 (2006, nov.). - P. 139-157
- ◆ L'emploi départemental et sectoriel (1989-2004)- le chômage départemental (1981-2005) / Ali Hachid, Christelle Vallon. - 2006. - Dans : *Insee résultats. Société* ; n° 56 (2006, sept.). - Système en ligne.
- ◆ Les agents de l'État au 31 décembre 2002 et 2003 / Vincent Loonis, Odile Verdes. - Dans : *Insee résultats. Société* ; n° 50 (2006, juil.). - Système en ligne.
- ◆ Les femmes et les métiers : vingt ans d'évolutions contrastées / Monique Meron, Mahrez Okba, Xavier Viney ; Insee. - Dans : *La société française : données sociales*. - (2006, mai). - P. 225-234.
- ◆ Structure et évolution de la population active selon l'âge / Claude Minni ; Insee. - Dans : *La société française : données sociales*. - (2006, mai). - P. 23-32.
- ◆ Premiers résultats de l'enquête sur l'emploi 2005 / Ketty Attal-Toubert, Henri Lavergne. - Dans : *Insee première* ; n° 1070 (2006, mars). - 4 p.
- ◆ Les salariés à temps complet travaillent 1650 heures dans l'année / Magali Beffy. - Dans : *Insee première* ; n° 1066 (2006, fév.). - 4 p.
- ◆ Enquête emploi historique 1990-2002 : fichier détail. - Paris : Insee, 2004. - Système en ligne.
- ◆ Les trajectoires professionnelles : une analyse par cohorte / Malik Koubi ; Insee. - Dans : *Économie et statistique* ; n° 369-370 (2003). - P. 119-147.
- ◆ L'emploi salarié en 2005 : après la timide progression de 2004, une consolidation des créations d'emplois / Didier Dubaud, Arnaud Gérardin, Assedic. - Dans : *Point'statis* ; n° 21 (2006, août). - 4 p.
- ◆ Les professions de santé au 1<sup>er</sup> janvier 2006 / Daniel Sircart ; direction de la Recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. - Dans : *Collections statistiques. Document de travail* ; n° 97 (2006, mai). - 65 p.
- ◆ L'égalité des femmes et des hommes en entreprise : de nouvelles avancées dans la négociation ? / Jacqueline Laufer, Rachel Silvera. - Dans : *Revue de l'OFCE* ; n° 97 (2006, avr.). - P. 245-271.
- ◆ Comment augmenter les taux d'emploi féminins ? / Dominique Méda. - Dans : *Connaissance de l'emploi : le 4 pages du Centre d'études de l'emploi* ; n° 27 (2006, mars). - 4 p.
- ◆ Travail de nuit et du soir depuis dix ans : une progression plus rapide pour les femmes que pour les hommes / Jennifer Bué ; Dares. - Dans : *Premières informations et Premières synthèses* ; n° 40.2 (2005, oct.). - 4 p.
- ◆ Sélection à l'embauche et rapports sociaux de sexe / par Emmanuelle Lada ; Céreq. - Dans : *Formation emploi* ; n° 91 (2005, juil.-sept.). - P. 45-60.
- ◆ L'égalité femmes, hommes / direction de l'Animation de la recherche, des études et des statistiques [Dares]. - Dans : *Travail et emploi* ; n° 102 (2005, avr.-juin). - 126 p.
- ◆ La féminisation des professions de santé en France : données de cadrage / Sabine Bessière. - Dans : *Revue française des affaires sociales* ; n° 1 (2005, janv.- mars). - P. 19-33.
- ◆ L'emploi des femmes dans l'industrie : la qualité plutôt que la quantité / Elisabeth Rignols ; Sessi. - Dans : *Le 4 pages* ; n° 200 (2005, janv.). - 4 p.
- ◆ Offre de travail féminine et garde des jeunes enfants / Philippe Choné, David le Blanc, Isabelle Robert-Bobée. - Dans : *Économie et prévision* ; n° 162 (2004). - P. 23-50.
- ◆ Développement des services et perspectives d'emploi pour les femmes / Alexandra Wagner ; Dares. - Dans : *Travail et emploi* ; n° 98 (2004, avr.). - P. 7-20.

# Les travailleuses handicapées

**E**n 2005, la Bretagne compte plus de 59 400 personnes titulaires d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, soit 2 % de la population régionale. Les femmes représentent 42 % de ce public.

## Féminisation du public reconnu travailleur handicapé

En Bretagne, la part des femmes parmi les travailleurs handicapés, 42 % en 2005, a progressé de 5 points depuis 1999. Parmi les plus de 50 ans, le nombre de travailleuses handicapées augmente de 20 % contre 3 % pour les hommes.

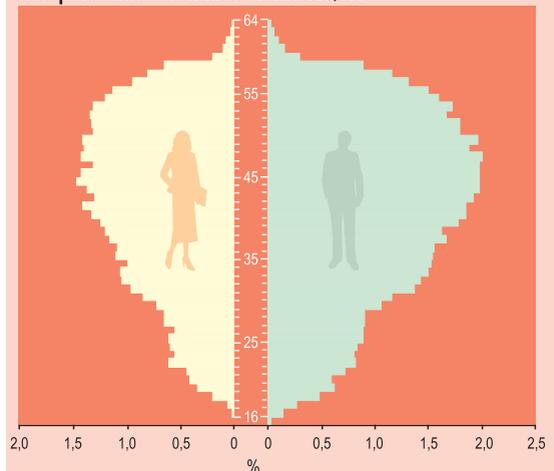
Les femmes ayant la qualité de travailleur handicapé, sont légèrement plus âgées que les hommes (42,2 ans en moyenne contre 41,7 ans). Parmi elles, 7,8 % ont moins de 26 ans (contre 9,1 % des hommes), 28,7 % ont plus de 50 ans contre 27,3 % des hommes.

Les reconnaissances de handicap chez les femmes concernent plus fréquemment les catégories les plus modérées. Ainsi, 15 % d'entre elles sont reconnues dans la catégorie handicap modéré et/ou temporaire, contre 11 % pour les hommes.

## Des emplois peu qualifiés

Fin 2004, 4 400 femmes ayant la qualité de travailleur handicapé, sont salariées dans les établissements bretons de

Pyramide des âges des personnes titulaires d'une RQTH\*



Source : DRTEFP - Traitement Gref Bretagne  
\* Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

## L'Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées (AGEFIPH)

Créée par la loi du 10 juillet 1987, l'Agefiph est une association régie par la loi de 1901. Cet organisme paritaire gère le fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés afin de mener des actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Ces fonds proviennent de la contribution imposée aux entreprises privées d'au moins 20 salariés qui ne remplissent pas l'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés.

L'Agefiph participe au financement du surcoût des actions de formation, d'innovation et de recherche menées dans les entreprises pour les travailleurs handicapés. Elle contribue également aux mesures de suivi des travailleurs handicapés dans leur insertion professionnelle. Pour cela elle s'appuie sur dix-huit délégations régionales.

Elle intervient uniquement auprès de toutes les entreprises du secteur privé, des organismes publics de droit privé, des personnes bénéficiaires de la loi du 10 juillet 1987 et des opérateurs d'insertion et de formation de terrain.

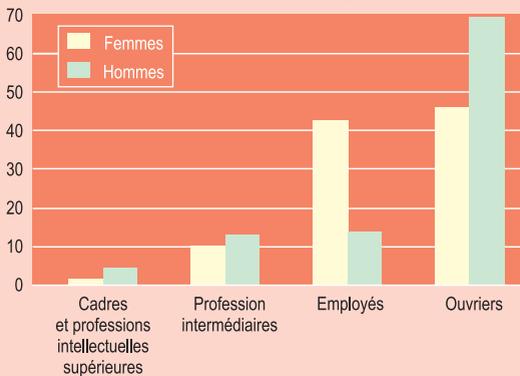
L'Agefiph concourt spécialement aux actions portant sur la formation des personnes handicapées, la mobilisation du monde économique par l'information et la sensibilisation, puis sur l'insertion, le maintien dans l'emploi, et la compensation du handicap au travail.

Répartition des femmes titulaires d'une RQTH par âge (en %)



Source : DRTEFP - Traitement Gref Bretagne

### Répartition des emplois occupés par les personnes handicapées dans les entreprises asujetties à la loi (en %)



Source : DOETH 2004 - données brutes - ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement - Traitement Gref Bretagne

20 salariés et plus. Elles représentent 38 % des salariés handicapés dans ces structures soit 2 points de plus qu'en 2002.

Les travailleurs handicapés occupent des emplois peu qualifiés. En Bretagne, 85 % d'entre eux ont un poste d'ouvrier ou d'employé et 12 % une profession intermédiaire. Seulement 3 % exercent des fonctions d'encadrement. La faible qualification de l'emploi est plus marquée parmi les salariées handicapées : 88 % d'entre elles sont ouvrières ou employées.

Par ailleurs, les postes occupés sont concentrés : 10 des 400 catégories d'emplois regroupent 56 % des travailleuses handicapées. Pour les hommes, les 10 types d'emploi les plus fréquents ne concernent que 29 % des effectifs reconnus travailleurs handicapés.

Fin 2005, parmi les personnes ayant déclaré leur handicap auprès de l'Agence nationale pour l'emploi, les femmes représentent 36,4 % des demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi en contrat à durée indéterminée et à temps plein. Toutefois, elles s'avèrent majoritaires parmi les demandeurs d'emploi à la recherche d'emploi à durée indéterminée et à temps partiel ou à la recherche d'emploi à durée déterminée.

### ► Pour comprendre ces résultats

Les données présentées dans la première partie de cet article concernent les personnes ayant fait une démarche administrative auprès de la Cotorep, pour faire reconnaître leur handicap. Ces informations ne représentent donc qu'une partie de la population handicapée au niveau régional. Les données liées à l'emploi sont issues de la Déclaration Annuelle Obligatoire pour l'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) complétée par les établissements de 20 salariés et plus du secteur privé ou public à caractère industriel ou commercial (hors fonction publique d'État, territoriale...). Elle permet de suivre la mise en œuvre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dans les établissements.

#### La nouvelle loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Discutée par le Parlement en juin 2004, cette loi réforme la loi d'orientation de 1975 et envisage de nombreux aspects de la vie et de l'insertion des personnes handicapées. Elle crée notamment une allocation leur permettant de s'équiper et de financer les travaux nécessaires dans leur logement par exemple. Ce texte cherche à favoriser leur emploi en milieu ordinaire selon des modalités modifiées : un fonds comparable à celui de l'Agefiph va être créé pour la Fonction publique. Dans le secteur privé, les contributions financières des entreprises qui n'embauchent pas ou pas suffisamment de travailleurs handicapés seront alourdies, les établissements devront envisager les travaux nécessaires à l'accessibilité des personnes handicapées.

### Pour en savoir plus

- ◆ L'activité professionnelle des personnes handicapées / Selma Amira et Monique Méron ; Insee. - P. 173-193 - Dans : *France, portrait social*. - (2004, oct.)
- ◆ L'emploi et la formation des personnes handicapées en Bretagne : tableaux de bord annuel / Groupe d'Intérêt Public Relation Emploi-Formation de Bretagne. - Rennes : Gref Bretagne, 2004
- ◆ Tableau de bord sur l'emploi et le chômage des personnes handicapées 2006 / Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) - 96 p.
- ◆ L'emploi des travailleurs handicapés dans les établissements de 20 salariés et plus : bilan de l'année 2004 / ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement, Dares ; Selma Amira, Monique Méron. - 4 p. Dans : *Premières informations et Premières synthèses*. n° 07.1 (2007, janv.)
- ◆ Handicap et accès à l'emploi : efficacité et limites de la discrimination positive / Christine Le Clainche, Geert Demuijnck ; 2006. - 31 p. - Dans : *Document de travail Centre d'études de l'emploi*. - n° 63.
- ◆ Tableau de bord sur l'emploi et le chômage des personnes handicapées [Ressource électronique] / ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement, Dares ; Gilbert de Stéfano ; réalisé par Monique Méron, Mahrez Okba, Selma Amira. - Paris : Dares, 2006.
- ◆ L'activité des Cotorep en 2005 : une augmentation liée à la création du complément de ressources / ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement, Drees, Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques ; ministère de la Santé et des solidarités ; Elvire Démoly. - 8 p. Dans : *Études et résultats [Drees]* ; n° 527 (2006, oct.)
- ◆ L'emploi des travailleurs handicapés dans la fonction publique de l'État au 31 décembre 2004 / Marie Rey, Alexandre Le Benoist. - Paris : DGAFP, 2006.
- ◆ [www.gref-bretagne.com](http://www.gref-bretagne.com)

## Les femmes dans l'agriculture

En 2005, la Bretagne compte 81 600 actifs permanents dans les exploitations agricoles dont 27 800 femmes. Parmi elles, la moitié a un emploi à temps partiel. Sur dix femmes travaillant sur les exploitations bretonnes, cinq sont chefs d'exploitation ou coexploitantes, quatre font partie de la main-d'œuvre familiale et une est embauchée comme salariée de l'exploitation sur un emploi permanent. Les femmes réalisent le tiers du travail agricole dans la région.

### Un secteur moins féminisé qu'avant

Entre 1988 et 2005, la population active agricole a été divisée par 2,2. Cette forte diminution s'est accompagnée d'une redistribution de la part et du rôle des femmes dans l'activité des exploitations. Occupant fréquemment un emploi dans d'autres secteurs que l'agriculture, elles sont aujourd'hui proportionnellement moins nombreuses que les hommes dans les structures agricoles. En sept ans, leur part dans la population active agricole est passée de 40 % à 34 %. Sur la même période, les emplois agricoles qu'elles occupent ont évolué. Elles exercent plus souvent des responsabilités. En 2005, 26 % des femmes sont chefs d'exploitation ou coexploitantes contre 20 % sept ans auparavant. L'autre évolution significative concerne l'augmentation du nombre total de salariées permanentes non familiaux. Ce changement bénéficie largement aux femmes puisqu'en 2005, les 2 750 salariées du secteur agricole sont deux fois plus nombreuses qu'en 1988.

### Plus de femmes parmi les actifs au-delà de 55 ans

La répartition par âge de la population active agricole en 2005 montre les difficultés de renouvellement par les jeunes générations : sur l'ensemble des actifs agricoles, le quart a moins de 40 ans mais près de 30 % a plus de 55 ans.

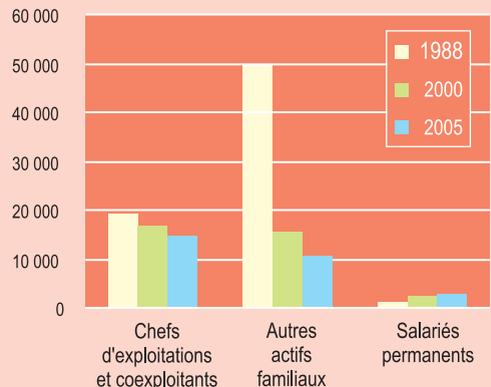
Aujourd'hui les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes dans toutes les tranches d'âge. Leur part est toutefois plus élevée parmi les actifs agricoles de 55 à 60 ans (44 %) que parmi les jeunes de

#### Répartition des actifs agricoles selon le département en 2005

	Hommes	Femmes	Total
Côtes-d'Armor	14 000	7 500	21 500
Finistère	15 300	6 800	22 100
Ile-et-Vilaine	13 800	8 000	21 800
Morbihan	10 690	5 510	16 200
<b>Total</b>	<b>53 790</b>	<b>27 810</b>	<b>81 600</b>

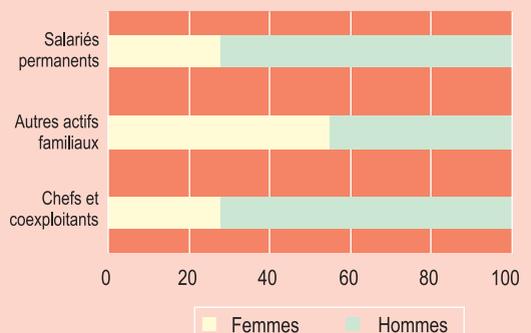
Source : Agreste, enquête structure 2005

#### Évolution du nombre de femmes actives dans l'agriculture en Bretagne



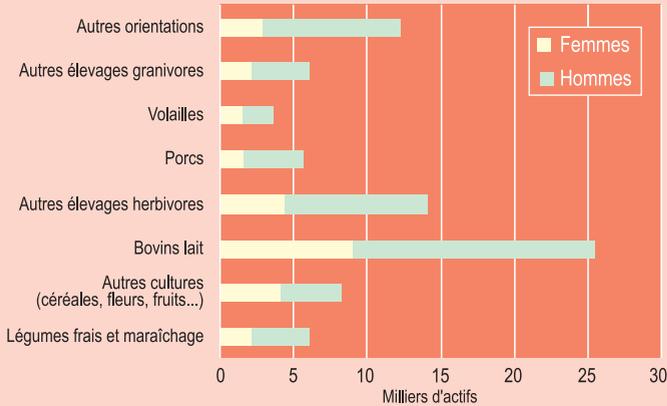
Source : Agreste, recensements agricoles 1988 et 2000 et enquête structure 2005

#### Main-d'œuvre permanente dans l'agriculture en Bretagne en 2005 : part des femmes par type d'actifs (en %)



Source : Agreste, enquête structure 2005

## Actifs agricoles en Bretagne en 2005 : effectifs selon l'orientation technico-économique de l'exploitation



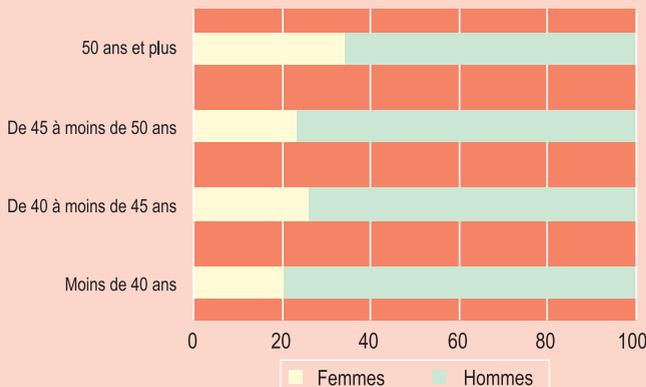
Source : Agreste, enquête structure 2005

moins de 35 ans (22 %). Ceci s'explique en partie par le fait que les conjointes d'agriculteurs reprennent l'exploitation de leur mari lorsque celui-ci prend sa retraite. La catégorie des actifs familiaux (hors exploitants et coexploitants) se distingue de ce constat général par un taux majoritaire de femmes (55 %) dans presque toutes les tranches d'âge pouvant atteindre plus de 80 % parmi les actifs familiaux de 35 à 45 ans.

Le secteur d'activité le plus important de l'agriculture bretonne concerne la production laitière. Plus de 9 000 personnes travaillent pour ce secteur et le tiers de l'effectif est féminin. Dans les exploitations céréalières et horticolas la part des femmes atteint 50 %. Dans les exploitations de granivores, on retrouve plus fréquemment des femmes pour l'élevage de volailles (42 %) que pour l'élevage de porcins (28 %).

Le niveau de formation générale ou technique non agricole de l'ensemble des actifs familiaux s'est élevé depuis 1988 aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Aujourd'hui, la part des femmes est plus importante parmi les actifs ayant un niveau de formation supérieur (39 %) que parmi les actifs avec un niveau de formation primaire (36 %).

## Exploitants et coexploitants agricoles en Bretagne en 2005 : part des femmes par tranches d'âge (en %)



Source : Agreste, recensements agricoles et enquête structure 2005

## Pour en savoir plus

- ◆ Tableaux de l'agriculture bretonne - Rennes : Draf. - Annuel
- ◆ Un chef d'exploitation sur quatre est une femme / Philippe Michel ; Service régional de statistique agricole. - Dans : *Agreste Bretagne : la statistique agricole* ; n° 45 (2003, juil.). - P. 17-20.
- ◆ Recensement agricole 2000 : les femmes actives sur les exploitations / Service départemental de statistique agricole. - Dans : *Agreste Côtes-d'Armor* ; (2004, avr.). - 4 p.
- ◆ Les exploitations professionnelles / Service départemental de statistique agricole. - Dans : *Agreste Côtes-d'Armor* ; n°9 (2001, sept.). - 6 p.
- ◆ L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires : 2006 / Ministère de l'agriculture et de la pêche, Service central des enquêtes et études statistiques [Scees]. - Dans : *Agreste. Graph agri* ; (2006, 2ème trimest.). - 171 p.
- ◆ Les femmes accèdent lentement à des statuts plus avantageux : en agriculture, la parité n'est pas de mise / Solange Rattin ; Service central des enquêtes et études statistiques [Scees]. - Dans : *Agreste primeur* ; n° 175 (2006, mars). - 4 p.
- ◆ Principaux résultats de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2003. Les chefs d'exploitation et coexploitants : plus de femmes et des jeunes de mieux en mieux formés / Scees. - Dans : *Agreste cahiers* ; n°2 (2005, avr.). - P. 17-22.
- ◆ Principaux résultats de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2003. Les conjoints non coexploitants : les conjoints consacrent moins de temps à l'exploitation / Solange Rattin ; Scees. - Dans : *Agreste cahiers* ; n°2 (2005, avr.). - P. 23-29.
- ◆ La population des exploitants agricoles en 2003 / Direction des statistiques et des études économiques et financières. - Paris : Mutualité sociale agricole, 2005. - ( Synthèses ; (2005, févr.)). - 15 f.
- ◆ Les familles de non-salariés agricoles en 2002 vues au travers de l'attribution des prestations familiales, de logement, d'invalidité et/ou de précarité : étude / réalisée par Sylvie Hardouin ; Direction des statistiques et des études économiques et financières. - Paris : MSA, 2004. - ( Études [Observatoire économique et social], (2004, juin)). - 20 f.
- ◆ Recrudescence du temps partiel chez les salariés permanents non familiaux / Solange Rattin. - Dans : *Agreste : cahiers* ; n° 3 (2003, juil.). - P. 9-15.
- ◆ L'agriculture au féminin se professionnalise / Solange Rattin. - Dans : *Agreste : cahiers*. - n° 2 (2002, juil.). - P. 15-22.
- ◆ Sociétés agricoles : entre modernité et tradition / Denis Barthélémy, Anne-Marie Dussol. - Dans : *Agreste : cahiers* ; n° 2 (2002, juil.). - P. 31-36.
- ◆ [agreste.agriculture.gouv.fr](http://agreste.agriculture.gouv.fr)
- ◆ [www.msa.fr](http://www.msa.fr)

## Les femmes et le chômage

En 2005, 8,1 % la population active bretonne est au chômage. Avec un taux de chômage inférieur de presque 2 points à celui de la France métropolitaine, la région connaît une situation sur le marché du travail plus favorable. En Bretagne, le taux de chômage féminin (8,9 %) dépasse de 1,5 point celui des hommes, comme en France métropolitaine.

### Les femmes rencontrent davantage de difficultés sur le marché du travail

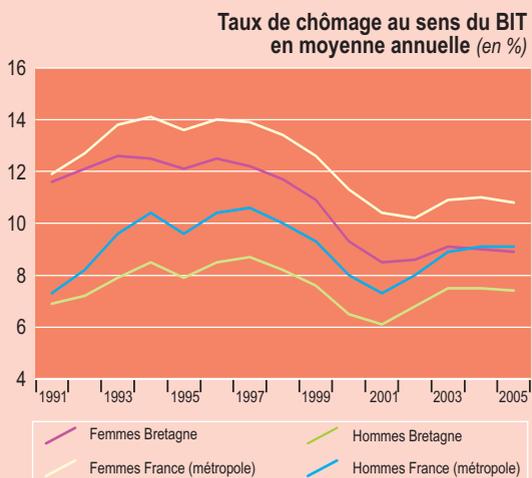
Au 30 juin 2006, plus de 42 000 femmes sont inscrites à l'ANPE en catégorie 1 (personnes qui cherchent un CDI à temps complet), près de 14 500 femmes sont inscrites à l'ANPE en catégorie 2 (personnes qui cherchent un CDI à temps partiel) et plus de 7 000 femmes sont inscrites à l'ANPE en catégorie 3 (personnes qui cherchent un CDD ou un emploi temporaire).

Les Bretonnes représentent 47 %<sup>1</sup> de la population active et 56 % des demandeurs d'emploi immédiatement disponibles (catégories 1, 2 et 3). Elles sont davantage touchées par le chômage de longue durée : 57 % des demandeurs d'emploi de plus de 1 an de la région sont des femmes. En outre, l'évolution de la demande d'emploi sur un an leur est moins favorable - 6,5 % contre - 9,5 % pour les hommes.

Dans la région, la part des demandeurs d'emploi ayant déclaré pratiquer une activité réduite au cours du mois de juin (43 %)<sup>2</sup> est plus élevée qu'au niveau national (35 %). Il y a une majorité de femmes (62 %) parmi les demandeurs d'emploi bretons pratiquant une activité réduite, quelle qu'en soit la durée.

<sup>1</sup> - Insee, enquête annuelle de recensement 2004.

<sup>2</sup> - Il s'agit de la somme des DEFM des catégories 1,2 et 3 ayant exercé une activité réduite de 78h le mois précédent et des catégories 6,7 et 8, divisée par le nombre de DEFM de catégories 1,2,3, 6, 7 et 8.



Source : Insee

### Nombre de demandeurs d'emploi selon les catégories ANPE et selon le sexe

	Femmes		Hommes		Poids de la catégorie parmi les femmes demandeurs d'emploi (en %)	Ensemble
	Nombre	Part (en %)	Nombre	Part (en %)		
Catégorie 1	42 140	52	39 160	48	43	81 300
Catégorie 2	14 470	83	2 990	17	15	17 460
Catégorie 3	7 070	48	7 660	52	7	14 730
Catégorie 6	15 150	57	11 520	43	16	26 670
Catégorie 7	4 230	86	670	14	4	4 900
Catégorie 8	3 400	44	4 410	56	4	7 810
Catégorie 4	5 650	56	4 530	44	6	10 180
Catégorie 5	4 560	59	3 160	41	5	7 720
Ensemble	96 670	57	74 100	43	100	170 770

Source : ANPE, DEFM fin juin 2006

## Plus souvent bachelières ou diplômées du supérieur

Les femmes inscrites à l'ANPE<sup>3</sup> sont plus souvent titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur (47 % contre 43 % parmi les hommes). Ceci s'observe pour toutes les tranches d'âge sauf au-delà de 50 ans. La part des Bretonnes en recherche d'emploi n'ayant aucun diplôme est également plus importante (16 % contre 13 % pour les hommes). En revanche, la proportion de celles ayant un CAP ou un BEP est inférieure de 7 points.

La moitié des femmes demandeuses d'emploi vivent en couple, c'est le cas pour un homme sur trois. Plus de la moitié d'entre elles ont des enfants contre 29 % pour les hommes.

## Les postes d'employés : la majorité des demandes d'emploi féminines

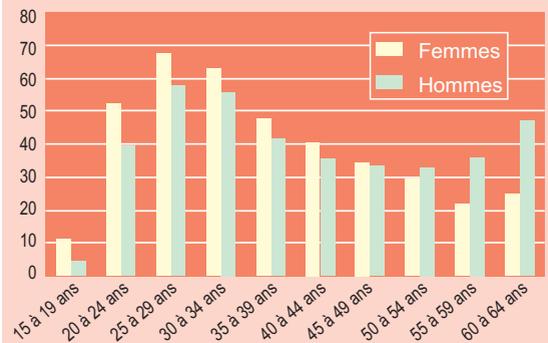
Fin juin 2006, trois quarts des demandes d'emploi<sup>4</sup> concernent un poste d'employée. Ainsi, 30 % d'entre elles sont positionnées sur la catégorie de métiers<sup>5</sup> personnel des services aux personnes et à la collectivité, 18 % sur la catégorie personnel des services administratifs et commerciaux et 15 % sur la catégorie personnel de la distribution et de la vente.

3- Catégories 1, 2 et 3.

4- Catégories 1, 2 et 3

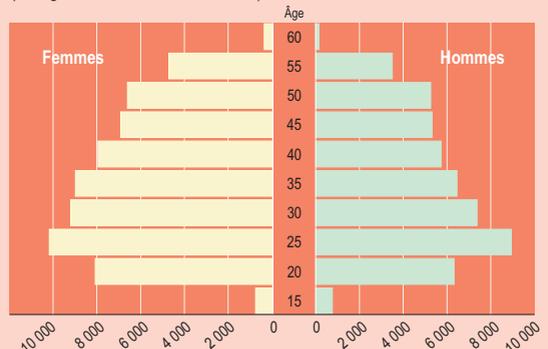
5- Catégories professionnelles du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) de l'ANPE.

## Part des DEFM (catégories 1, 2 et 3) qui ont un niveau supérieur ou égal au Bac, selon le sexe et l'âge (en %)



Source : ANPE, DEFM fin juin 2006

## Répartition des demandeurs d'emploi selon l'âge (catégories 1, 2 et 3, en nombre)



Source : ANPE, DEFM fin juin 2006

## Les Catégories Professionnelles (CP) du ROME qui ont totalisé le plus de Demandes d'Emploi Enregistrées (DEE) de catégories 1+2+3 sur le premier semestre 2006

Catégorie Professionnelle	Nombre de demandes d'emploi enregistrées	Part des femmes (en %)
Personnel des services aux personnes et à la collectivité	15 210	85
Personnel de la distribution et de la vente	12 450	68
Personnel des services administratifs et commerciaux	10 180	89
Personnel du transport et de la logistique	8 890	12
Personnel de l'industrie hôtelière	7 460	49
Personnel du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction	6 610	4
Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	5 180	12
Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi	4 430	63
Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication	3 950	50
Personnel de l'agriculture et de la pêche	3 950	28
<b>Total des 10 premières catégories professionnelles</b>	<b>78 310</b>	<b>54</b>
<b>Total toutes catégories professionnelles</b>	<b>108 520</b>	<b>51</b>

Source : ANPE, DEE au 1<sup>er</sup> semestre 2006

## Les différentes catégories de demandeurs d'emploi

Les Demandes d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) sont classées par catégories, définies à partir du type de contrat de travail recherché et de l'activité éventuelle du demandeur au cours du mois d'observation.

Type de contrat recherché	Demandeurs réputés immédiatement disponibles, tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi = demandeurs n'ayant exercé aucune activité + demandeurs ayant exercé une activité réduite d'au plus 78 heures dans le mois	Demandeurs réputés non immédiatement disponibles tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi = demandeurs ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois
CDI, temps plein	<b>Catégorie 1</b>	<b>Catégorie 6</b>
CDI, temps partiel	<b>Catégorie 2</b>	<b>Catégorie 7</b>
CDD, intérim	<b>Catégorie 3</b>	<b>Catégorie 8</b>

Les catégories 4 et 5 regroupent les personnes qui ne sont pas immédiatement disponibles pour occuper un emploi (et qui ne sont pas tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi) :

- la catégorie 4 regroupe les personnes sans emploi mais non disponibles, soit parce qu'elles sont en formation, soit pour d'autres raisons (par exemple pour maladie),
- la catégorie 5 regroupe des personnes pourvues d'un emploi mais à la recherche d'un autre emploi.

### Pour en savoir plus

- ◆ Bilan économique et social 2005 [Bretagne] / Valérie Mariette, Nicole Allain, Dominique Bertier... [et al.] ; Insee Bretagne. - Dans *Octant*. - n° 105 (2006, avr.). - P. 4-35.
- ◆ Synthèse conjoncturelle / Insee Bretagne. - Dans : *Le Flash d'Octant*. - Trimestriel.
- ◆ La Bretagne en 2004 / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - n° 102 (2005, juil.). - P. 10-15
- ◆ Mutations économiques en Bretagne : forces et faiblesses des zones d'emploi / Insee Bretagne. - Dans : *Dossier WEB* ; n° 1 (2004, oct.). - Système en ligne.
- ◆ Les chiffres clés en Bretagne : travail, emploi, formation professionnelle / Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. - Rennes : DRTEFP. - Annuel
- ◆ Situation du marché du travail et de l'emploi, en Bretagne. - Rennes : DRTEFP. - Trimestriel. - Système en ligne.
- ◆ Perspectives de l'emploi et du travail en Bretagne pour une volonté anticipatrice / Jean Hamon, Joseph Pennors ; Conseil économique et social de Bretagne. - Rennes : conseil régional de Bretagne, 2005. - 219 p.
- ◆ Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 : les taux d'emploi vont de 56,9 % en Languedoc-Roussillon à 66,8 % dans les Pays de la Loire / Olivier Marchand. - Dans : *Insee première* ; n° 1117 (2007, janv.). - 4 p.
- ◆ La parité à pas comptés / Christel Colin, Zohor Djider, Claire Ravel. - Dans : *Insee première* ; n° 1006 (2005, mars). - 4 p.
- ◆ L'emploi départemental et sectoriel (1989-2004) - le chômage départemental (1981-2005) / Ali Hachid, Christelle Vallon. - Dans : *Insee résultats*. Société ; n° 56 (2006, sept.). - Système en ligne.
- ◆ Structure et évolution de la population active selon l'âge / Claude Minni ; Insee. - 2006. - Dans : *La Société française : données sociales*. - (2006, mai). - P. 23-32.
- ◆ Premiers résultats de l'enquête sur l'emploi 2005 / Ketty Attal-Toubert, Henri Lavergne. Dans : *Insee première* ; n° 1070 (2006, mars). - 4 p.
- ◆ L'évolution de l'activité féminine en France : une approche par pseudo-panel / Cédric Afssa et Sophie Buffeteau. - Paris : Insee, 2005. - ( Document de travail ; G 2005 / 02).
- ◆ 1975-2002, la part des ménages sans emploi a doublé / Claire Ravel. - Dans : *Insee première* ; n° 998 (2005, janv.). - 4 p.
- ◆ Le sous-emploi concerne 1,2 million de personnes / Séverine Arnault. - Dans : *Insee première* ; n° 1 046 (2005, oct.). - 4 p.
- ◆ Le travail vu du chômage : une comparaison hommes-femmes / Yolande Benarrosh ; Centre d'études de l'emploi. - Noisy-le-Grand : CEE, 2006. - 32 p. - ( Document de travail ; 62).
- ◆ Fin 2004, la dispense de recherche d'emploi concerne près de 6 % des 55-64 ans / Roselyne Merlier, Stéphane Jugnot ; Dares. - Dans : *Premières informations et Premières synthèses* ; n° 24.1 (2006, juil.). - 4 p.
- ◆ Travail des femmes et inégalités / François Milewski et Hélène Périvier. - Dans : *Revue de l'OFCE : observations et diagnostics économiques*. - n° 90 (2004, juil.). - 495 p.
- ◆ [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- ◆ [www.drtefp-bretagne.travail.gouv.fr](http://www.drtefp-bretagne.travail.gouv.fr)
- ◆ [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)
- ◆ [info.assedic.fr/unistatis/index.php](http://info.assedic.fr/unistatis/index.php)

# Les politiques de l'emploi

L'année 2005 est marquée par la mise en œuvre des actions inscrites dans le Plan de Cohésion Sociale. Ce plan comporte des dispositifs pour favoriser le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée, l'insertion professionnelle des jeunes et des bénéficiaires de minima sociaux. Globalement la part des Bretonnes ayant signé un contrat aidé est supérieure à celle des hommes dans le secteur non marchand, tandis que l'on observe le contraire dans le secteur marchand.

## La majorité des CAE signés concernent des femmes

En Bretagne, la part des femmes est supérieure à celle des hommes pour la plupart des contrats aidés mis en place dans le secteur non marchand. En 2005, elles sont les principales bénéficiaires (68 %) du nouveau dispositif mis en place pour favoriser le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée (CAE). Parmi elles 43 % ont un niveau de formation supérieur ou égal au Baccalauréat, contre 27 % des hommes.

Pour les femmes (comme pour les hommes), 62 % des conventions signées portent sur un contrat d'une durée de 20 heures. La moitié des femmes embauchées en CAE font partie de la catégorie de métiers<sup>1</sup> *personnel des services aux personnes et à la collectivité* et 20 % du *personnel des services administratifs et commerciaux*.

## Les trois quarts des CJE bénéficient aux hommes

Les dispositifs mis en place dans le secteur marchand, notamment les CJE et les contrats d'apprentissage concernent majoritairement les hommes.

En 2005, 76 % des salariés en CJE sont des hommes. Une bonne partie d'entre eux est employée dans le secteur de la construction. Les Bretonnes en CJE sont principalement employées dans le secteur des services aux particuliers.

Les Bretonnes représentent 48 % des salariés en CIE (dans sa nouvelle formule) dans la région. La moitié d'entre elles a un niveau de formation supérieur ou égal au Bac soit 16 points de plus que les hommes.

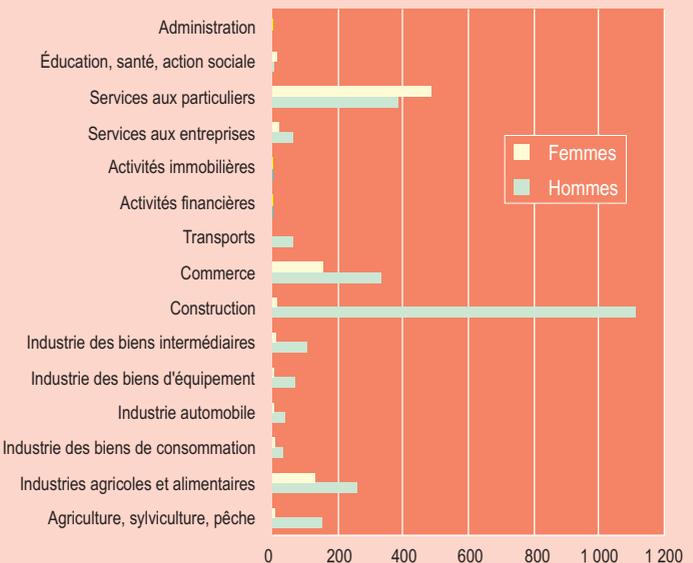
### Entrées dans les principaux dispositifs d'aide à l'emploi en Bretagne en 2005 (nombre et %)

	Ensemble	Part des femmes
<b>Secteur marchand</b>		
Contrat Initiative Emploi, formule du Plan de Cohésion Sociale (CIE)	3 740	48
Contrat Initiative Emploi, "ancienne formule" (CIE)	1 550	44*
Contrat Jeune en Entreprise (CJE)	3 450	24
Contrat d'Insertion - Revenu Minimum d'Activité (CI RMA)	nd	nd
<b>Contrats en alternance</b>		
Apprentissage	10 000*	29*
Contrat de professionnalisation	3 950	43
<b>Secteur non marchand</b>		
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)	4 360	68
Contrat d'AVenir (CAV)	650	45
CES	3 040	57
CEC	1 870	71
<b>Mesure d'accompagnement</b>		
CIVIS	5 860	55

Source : Dares

\* Données 2004

### Entrées en CJE selon le secteur d'activité en Bretagne en 2005



Source : Dares

<sup>1</sup> - Catégories professionnelles du ROME

Trois quarts des femmes bénéficiaires du CIE sont positionnées sur 4 catégories de métiers : *personnel des services administratifs et commerciaux* (26 %), *personnel de la distribution et de la vente* (25 %), *personnel de l'industrie hôtelière* (17 %) et *personnel des services aux personnes et à la collectivité* (8 %).

### ► Pour comprendre ces résultats

#### Champ de l'étude

Parmi les demandeurs d'emploi certains ont exercé une activité réduite. L'analyse porte sur les demandeurs d'emploi qui déclarent avoir pratiqué une activité réduite, quelle que soit la durée de cette activité : les demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2 et 3 qui ont pratiqué une activité réduite de moins de 78h plus les demandeurs d'emploi de catégorie 6, 7 et 8 qui ont pratiqué une activité réduite de plus de 78h.

#### Les dispositifs d'aide à l'emploi du Plan de Cohésion Sociale

L'année 2005 est marquée par la mise en œuvre des actions inscrites dans le Plan de Cohésion Sociale.

Le nouveau **Contrat Initiative Emploi (CIE)** dans le secteur marchand et **Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)** dans le secteur non marchand doivent servir à favoriser le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée.

Pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, le Plan de Cohésion Sociale renforce la formation en alternance à travers le **contrat d'apprentissage** et le **contrat de professionnalisation**.

Le **Contrat Jeune en Entreprise (CJE)** et le **Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS)** s'adressent aux jeunes qui rencontrent des difficultés d'insertion dans la vie active.

Le **Contrat d'Insertion - Revenu Minimum d'Activité (CI RMA)** pour le secteur marchand et le **Contrat d'AVenir (CAV)** pour le secteur non marchand s'adressent aux titulaires de minima sociaux.

### Pour en savoir plus

- ◆ La conciliation travail-famille : un enjeu complexe pour le féminisme d'Etat / Anne Revillard ; Caisse nationale des allocations familiales. Dans : *Recherches et prévisions*. - N° 85 (2006, sept.) - P. 17-27.
- ◆ L'insertion professionnelle des jeunes et mesures publiques : des trajectoires différenciées entre hommes et femmes / Nathalie Havet. Dans : *Annales d'économie et de statistique*. - N° 81 (2006, janv.-mars) - P. 225-251.
- ◆ Les femmes dans les politiques d'emploi entre 1990 et 2002 / ministère de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale, Dares ; Joran Garo, Agnès Guimiot. Dans : *Premières informations et Premières synthèses* ; N° 10.1 (2005, mars) - 7 p.
- ◆ Facettes du déclassement, quel rôle pour les politiques de l'emploi ? / Laurence Lizé. Dans : *Travail et emploi* - N° 107 (2006, juil.-sept.) - P. 33-45.
- ◆ La stratégie européenne pour l'emploi : une politique d'offre de travail / Gilles Raveaud. Dans : *Travail et emploi* - N° 107 (2006, juil.-sept.) - P. 7-18.
- ◆ Les politiques d'allègements de cotisations sociales employeurs ? / Véronique Rémy. - 2006. Dans : *Travail et emploi* - N° 105 (2006, janv.-mars) - P. 69-83.
- ◆ Financement des politiques du marché du travail et protection de l'emploi / Olivier L'Haridon. Dans : *Economie et prévision* - N° 168 (2005) - P. 43-62.
- ◆ Bilan de la politique de l'emploi / Dares. - Les dossiers de la Dares (annuel)
- ◆ Tableau de bord des politiques de l'emploi : données départementales et nationales des politiques d'emploi et du marché du travail / Dares. - Paris, La documentation française (mensuel)
- ◆ <http://www.travail.gouv.fr/>

**Revenus**

## Les salaires

**E**n 2004, une Bretonne salariée des secteurs privé et semi-public travaillant à temps complet, perçoit un salaire mensuel moyen de 1 420 euros nets. Un homme gagne en moyenne 19 % de plus. Globalement, l'écart entre les rémunérations féminines et masculines est resté stable depuis 2000 mais il s'est accru en haut de l'échelle.

### Les salariés résidant en Bretagne en 2004 (en %)

	Femmes	Hommes
Cadres et chefs d'entreprise	5,8	11,7
Professions intermédiaires	22,0	19,1
Employés	53,9	15,3
Ouvriers qualifiés	6,8	37,6
Ouvriers non qualifiés	11,5	16,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, DADS

Champ : postes à temps complet

### Salaires mensuels nets moyens en Bretagne en 2004 (en euros)

	Femmes	Hommes	Écart H/F (en %)
Cadres et chefs d'entreprise	2 703	3 681	36,2
Professions intermédiaires	1 712	1 915	11,9
Employés	1 240	1 324	6,8
Ouvriers	1 139	1 298	14,0
dont : qualifiés	1 201	1 361	13,3
non qualifiés	1 097	1 137	3,6

Source : Insee, DADS

Champ : postes à temps complet

### Des postes moins qualifiés, des salaires moindres

Dans la région, une salariée des secteurs privé et semi-public travaillant à temps complet, perçoit un salaire mensuel moyen de 1 420 euros nets en 2004. Un homme gagne en moyenne 19 % de plus. C'est en Ile-et-Vilaine, où le salaire moyen est le plus élevé, que cet écart salarial est le plus prononcé (24 % en faveur des hommes).

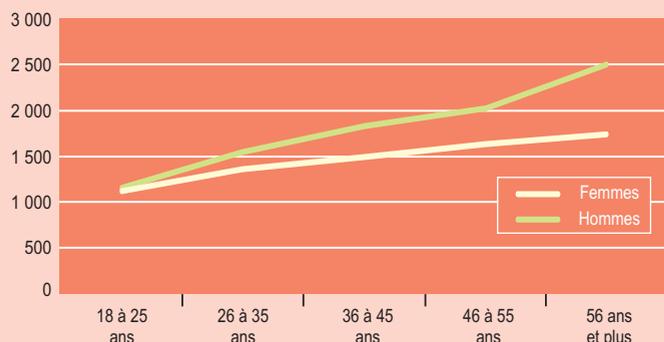
La différence de salaire, qui se retrouve également parmi les salariés à temps partiel, est due pour partie à des structures de qualification différentes. En effet, les femmes occupent moins souvent des fonctions d'encadrement. Dans la région, 6 % des salariées à temps complet sont cadres contre 11 % de leurs homologues masculins. A l'inverse 54 % des femmes sont employées contre 15 % des hommes.

Contrairement à ce que l'on observe pour les salariés masculins, l'accès des femmes aux postes de cadres ne progresse pas avec l'âge. Entre 25 et 35 ans, 10 % des Bretons salariés ont un poste de cadre, au-delà de 55 ans le ratio dépasse 20 %. Parmi les femmes la proportion oscille entre 5 et 8 %.

### Les hommes creusent l'écart en fin de vie professionnelle

La différence entre les salaires féminins et masculins est minimale chez les ouvriers non qualifiés et de l'ordre de 7 % en moyenne au sein des employés dans la région. C'est parmi les cadres que les écarts salariaux entre les femmes et les hommes sont les plus forts. En moyenne, ils gagnent 36 % de plus.

### Salaires mensuels nets moyens en Bretagne en 2004 (en euros)



Source : Insee, DADS

Champ : postes à temps complet

**Salaires mensuels nets moyens des femmes et des hommes par secteur d'activités en Bretagne en 2004***(en euros)*

	Salaire mensuel des femmes	Salaire mensuel des hommes	Part des femmes dans le secteur (en %)
Agriculture	1 237	2 122	8,7
Industries agricoles et alimentaires	1 236	1 751	39,7
Industries des biens de consommation	1 359	1 822	44,3
Industrie automobile	1 528	1 808	18,0
Industries des biens d'équipement	1 456	1 866	18,2
Industries des biens intermédiaires	1 366	1 664	21,8
Construction	1 445	1 512	5,4
Commerce	1 281	1 607	38,0
Transports	1 442	1 613	14,7
Activités financières	1 665	2 424	52,6
Activités immobilières	1 469	1 848	49,7
Services aux entreprises	1 373	1 671	37,2
Services aux particuliers	1 137	1 480	51,3
Éducation, santé, action sociale	1 638	1 911	69,6
Administration	1 482	1 692	51,5

Source : Insee, DADS

Champ : postes à temps complet.

En 2004, parmi les hauts salaires les hommes perçoivent 48 % de rémunération en plus que les femmes. En effet, les 10 % d'hommes salariés les mieux payés perçoivent en moyenne 4 265 euros nets contre 2 880 euros nets pour les femmes.

Chez les salariés bretons de 18-25 ans, les salaires moyens des femmes et des hommes sont comparables, relativement proches du Smic. En revanche, au-delà de 25 ans, l'écart salarial augmente jusqu'à attribuer aux hommes 44 % de rémunération de plus en fin de carrière en 2004.

socioprofessionnelle égale, les hommes travaillent dans des activités où les salaires versés sont plus élevés.

Les différences salariales entre les femmes et les hommes dépendent également de la taille des établissements employeurs. Ainsi, dans les unités de 50 à 249 salariés, l'écart est de 32 % en faveur des hommes, alors qu'il est de 17 % dans ceux de moins de 9 salariés.

Si quelle que soit la taille de l'établissement, les cadres masculins perçoivent davantage que les cadres féminins, l'écart salarial est plus important dans les établissements de 50 salariés et plus. Les hommes y gagnent en moyenne 43 % de plus que les femmes.

### Les secteurs d'activités les plus féminisés sont aussi les moins rémunérateurs

Les industries agricoles et alimentaires, le commerce et les services aux particuliers ont de forts taux de féminisation. Ces secteurs offrent de plus faibles rémunérations que la moyenne régionale. À catégorie

**Salaires moyens nets selon la taille des établissements employeurs en Bretagne en 2004** *(en euros)*

	Femmes	Hommes	Écart H/F (en %)	Part des femmes dans les établissements (en %)
Moins de 10 salariés	1 236	1 440	17	38,2
10 à 49 salariés	1 406	1 709	22	33,2
50 à 249 salariés	1 378	1 821	32	37,1
250 salariés et plus	1 581	1 814	15	43,6
<b>Ensemble</b>	<b>1 418</b>	<b>1 692</b>	<b>19</b>	<b>38,4</b>

Source : Insee, DADS

Champ : postes à temps complet

## A profil identique, les disparités salariales s'atténuent

Les écarts entre les salaires des femmes et des hommes sont manifestes. Sans tenir compte des fortes spécificités en termes de fonctions occupées ou de secteur d'activités des uns et des autres, les hommes touchent en moyenne 19 % de plus que les femmes. En tenant compte, le différentiel de rémunération n'est plus que de 8 %. L'analyse du salaire par sexe est d'autant plus intéressante

qu'elle se fait ici à structure équivalente. Il s'agit de considérer le salaire en neutralisant les effets de structure débouchant sur des écarts salariaux "explicables". Ceci consiste à estimer un salaire moyen selon le sexe en supposant que la répartition femmes-hommes est identique pour l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le secteur d'activités et la taille de l'établissement.

## Les femmes salariées de la fonction publique d'État

En 2004, les femmes travaillant à temps complet dans la fonction publique d'État gagnent en moyenne 20 763 euros nets par an. Les hommes perçoivent des salaires en moyenne supérieurs de 23 %.

Les primes ou compléments de traitement expliquent une large part de cet écart. En effet, 18 % du salaire masculin est constitué de primes. Pour une femme, le montant de ces primes est en moyenne inférieur de moitié à celui d'un homme. Le montant des primes varie fortement d'un ministère à l'autre et selon les métiers exercés.

Les salaires de la fonction publique sont difficilement comparables à ceux du privé. La structure des qualifications est très différente de celle observée dans le secteur privé. La proportion de cadres y est nettement supérieure principalement en raison du poids des enseignants dans la fonction publique.

La répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle selon le sexe est comparable contrairement à la situation du privé.

### Salaires annuels nets de la fonction publique d'État en 2004 (en euros)

	Femmes		Hommes		Écart hommes/femmes en % du salaire moyen
	Salaire moyen	dont compléments de traitement	Salaire moyen	dont compléments de traitement	
<b>Bretagne</b>	<b>20 763</b>	<b>2 556</b>	<b>25 524</b>	<b>4 717</b>	<b>22,9</b>
dont :					
Cadres	25 086	2 841	31 275	5 409	24,7
Professions intermédiaires	17 811	2 498	20 523	4 071	15,2
Employés	13 025	1 994	16 440	4 023	26,2
Ouvriers	12 145	968	14 802	2 141	21,9
France métropolitaine	21 580	2 997	25 751	5 206	19,3

Source : Insee, Fichier général des agents de l'État

Champ : fonction publique d'État hors ministère de la Défense, salariés à temps complet et plein traitement.

### Les salariés de la fonction publique d'État résidant en Bretagne en 2004 (en %)

	Femmes	Hommes	Ensemble
Cadres	56	58	56
Professions intermédiaires	20	18	19
Employés	22	19	21
Ouvriers	2	5	4
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Insee, Fichier général des agents de l'État

Champ : fonction publique d'État hors ministère de la Défense, salariés à temps complet et plein traitement.

## ► Pour comprendre ces résultats

Les données de cette étude proviennent des **Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS)**. Ce document administratif, que doit remplir tout établissement employeur, est destiné à différentes administrations gérant les droits sociaux des salariés (assurance maladie, accident du travail, retraite). Il sert également pour le recouvrement des cotisations auprès des employeurs. La source DADS couvre l'ensemble des salariés des secteurs privé et semi-public à l'exception de ceux de l'agriculture et des services domestiques. La fonction publique d'État ne fait pas partie du champ.

**Le salaire net** (de prélèvements sociaux) est le salaire que perçoit effectivement le salarié. Il est calculé dans les secteurs privé et semi-public à partir du salaire net fiscal disponible dans la DADS 2004. Il est net de toutes cotisations sociales, y compris de CSG (Contribution Sociale Généralisée) et CRDS (Contribution au Remboursement de la Dette Sociale). Il ne comprend pas les participations (qui ne sont pas imposables). Dans la fonction publique d'État, le salaire est calculé à partir des fichiers de paye de la comptabilité publique. Tous les salaires nets présentés sont mesurés au lieu de travail.

### Pour en savoir plus

- ◆ Salaires : le salaire des Bretons dans les entreprises en 2003 / Nadine Blot-Geoffroy ; Insee Bretagne. - Dans : *Le flash d'Octant* ; n° 112 (2005, nov.). - 4 p.
- ◆ Les salaires en France : édition 2006 / Insee ; avec la collab. de la Dares et de la Drees. - Paris : Insee, 2006. - 124 p.
- ◆ Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2004 / Anne Skalitz. - Dans : *Insee Résultats. Société* ; n° 53 (2006, juil.). - Système en ligne.
- ◆ Les salaires dans les entreprises en 2004 / Julien Pouget et Anne Skalitz. - Dans : *Insee première* ; n° 1067 (2006, fév.). - 4 p.
- ◆ Formation et salaires : enquête sur la formation et la qualification professionnelle 2003 / Jean-Philippe de Palmas, Stéphanie Dupays, Olivier Monso... [et al.]. - Dans : *Insee résultats. Société* ; n° 48 (2005, déc.). - 35 p. + 1 cédérom.
- ◆ Une dirigeante de société gagne un tiers de moins que son homologue masculin : les salaires des dirigeantes de société en 2001 / Frédéric Brouillet. - Dans : *Insee première* ; n° 951 (2004, mars). - 4 p.
- ◆ Les écarts de salaires horaires entre hommes et femmes en 2002 : une évaluation possible de la discrimination salariale / Pascale Petit ; Dares. - Dans : *Premières informations et premières synthèses* ; n° 22.1 (2006, juin). - 8 p.
- ◆ L'égalité des femmes et des hommes en entreprise : de nouvelles avancées dans la négociation ? / Jacqueline Laufer, Rachel Silvera. - Dans : *Revue de l'OFCE*. - n° 97 (2006, avr.). - P. 245-271
- ◆ Les salaires des hommes et des femmes en début de vie active : des sources de disparité variables selon les professions / par Thomas Couppié, Arnaud Dupray et Stéphanie Moullet. - Dans : *Au delà du genre, l'insertion* ; Formation emploi [Céreq]. - n° 93 (2006, janv.-mars). - P. 29-47.
- ◆ Les salaires des hommes et des femmes : des progressions particulièrement inégales en début de vie active / Arnaud Dupray et Stéphanie Moullet ; Céreq. - Dans : *Bref* ; n° 219 (2005, mai). - 4 p.
- ◆ L'emploi des femmes dans l'industrie : la qualité plutôt que la quantité / Elisabeth Rignols ; Sessi. - Dans : *Le 4 pages* ; n° 200 (2005, janv.). - 4 p.
- ◆ Travail des femmes et inégalités / Françoise Milewski et Hélène Périvier. - Dans : *Revue de l'OFCE*. - n° 90 (2004, juil.). - 495 p.
- ◆ Femmes à l'entrée du marché du travail : un retard salarial en partie inexpliqué : enquête génération 98 / Arnaud Dupray, Stéphanie Moullet. - Marseille : Céreq, 2004. - (Notes emploi formation ; 12). - 52 p.
- ◆ [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- ◆ [www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)

## Les retraites perçues par les femmes

**E**n Bretagne comme ailleurs, les écarts salariaux entre hommes et femmes et les différences constatées au niveau du parcours professionnel se retrouvent dans les montants des retraites.

### Salaires moindres, carrières moins longues : les retraites des femmes s'en ressentent

En 2001, les Bretonnes retraitées, de 60 ans et plus, touchent un avantage principal de droit direct de 562 euros par mois en moyenne. Ce montant est inférieur de 54 % à celui perçu par les hommes. En effet, le salaire moyen des femmes est moindre et elles sont aussi plus nombreuses que les hommes à interrompre leur activité professionnelle pour élever leur(s) enfant(s) ce qui impacte la durée de leur carrière. La durée d'assurance moyenne des Bretonnes est de 125 trimestres contre 165 pour les retraités. En complément des avantages principaux de droit direct, certains retraités perçoivent un avantage principal de réversion en cas de veuvage, et/ou des avantages accessoires acquis sans contrepartie de cotisations. Les femmes sont plus souvent concernées que les hommes par les pensions de réversions et bénéficient à ce titre de montants plus élevés.

En termes de retraite globale, les écarts de revenus entre hommes et femmes sont un peu moins importants qu'au regard de la seule retraite issue de l'activité professionnelle (avantage principal de droit direct), surtout aux âges élevés.

### De meilleures pensions pour les retraitées les plus jeunes

Parmi les Bretonnes, le niveau de la retraite globale est nettement plus élevé pour les plus jeunes : celles qui sont âgées de 60 à 64 ans perçoivent en moyenne 130 euros de plus chaque mois que l'ensemble des retraitées. Ces femmes sont entrées sur le marché du travail en nombre plus important, elles sont également plus nombreuses à conserver une activité professionnelle après la naissance de leur(s) enfant(s). En outre pour ces générations le niveau de qualification est globalement plus élevé.

Pour les retraitées, au-delà de 65 ans, le montant moyen de la retraite varie peu avec l'âge. Chez les hommes, il s'avère plus faible pour les générations les plus anciennes alors même que la durée de cotisation augmente avec l'âge

#### Les composantes des retraites en Bretagne en 2001 (en euros)

Retraités de droit direct de 60 ans et plus

	Bretagne		France	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Avantage principal de droit direct	562	1 218	655	1 398
Avantage principal de réversion	172	7	160	7
Avantages accessoires	40	66	38	69
dont :				
Allocations du minimum vieillesse	8	8	8	5
Autres avantages accessoires	32	58	30	64
Retraite globale	774	1 291	853	1 474

Source : Drees - Échantillon interrégimes de retraités

#### Montants moyens mensuels des retraites en Bretagne en 2001 (en euros)

Retraités de droit direct de 60 ans et plus

	Femmes			Hommes		
	Retraite globale	Nombre de trimestres de cotisation	Effectifs concernés (%)	Retraite globale	Nombre de trimestres de cotisation	Effectifs concernés (%)
85 ans et +	759	114	9	1 125	167	3
75 à 84 ans	758	120	29	1 160	170	23
70 à 74 ans	760	121	23	1 279	166	22
65 à 69 ans	722	125	23	1 331	164	27
60 à 64 ans	904	142	16	1 399	161	25
<b>Bretagne</b>	<b>773</b>	<b>125</b>	<b>100</b>	<b>1 291</b>	<b>165</b>	<b>100</b>
France Métropolitaine	854	123	100	1 475	169	100

Source : Drees - Échantillon interrégimes de retraités

## Les retraités du régime général résidant en Bretagne en 2005

### Montants moyens mensuels du droit à paiement au 31/12/2005 (en euros)

	Femmes		Hommes	
	Effectifs	Montant moyen	Effectifs	Montant moyen
Droits directs	266 975	453	200 816	584
dont :				
<i>Carrières complètes au régime général</i>	53 983	807	75 641	945
Droits dérivés*	28 904	263	1 702	163

Source : Cram Bretagne

\* Droits dérivés servis seuls ou avec un droit direct extérieur au régime général

Au 31 décembre 2005, on dénombre pour le régime général 498 000 retraités de 60 ans et plus en Bretagne. Parmi eux, 59 % sont des femmes, leur pension de droit direct s'établit en moyenne à 453 euros, soit 22 % de moins que les hommes.

Une femme sur cinq bénéficie d'une retraite complète au régime général tandis que c'est le cas pour quatre retraités sur dix. Pour celles-ci le montant moyen de la pension de droit direct est plus proche de celui perçu par les hommes, l'écart se réduit de 7 points.

### ► Pour comprendre ces résultats

L'**avantage principal de droit direct** est le montant de retraite acquis en contrepartie de l'activité professionnelle. Il est versé par un ou plusieurs régimes, plusieurs combinaisons sont possibles : un régime de base, un régime de base et un régime complémentaire, un régime de base et plusieurs régimes complémentaires, plusieurs régimes de base...

L'**avantage principal de réversion ou de droit dérivé** (pension de réversion) est la prestation de retraite dont bénéficie le veuf ou la veuve. Son montant représente un pourcentage de l'avantage principal de droit direct acquis par le défunt. Cette proportion diffère selon les régimes de retraite.

L'**allocation supplémentaire du fonds de solidarité vieillesse** (allocation du minimum vieillesse) concerne les retraités disposant d'un faible revenu.

Le terme **avantage accessoire** fait référence à la bonification pour avoir élevé trois enfants ou plus, à la majoration pour conjoint à charge, à la majoration pour aide constante d'une tierce personne ou à l'allocation du minimum vieillesse. Ces avantages s'ajoutent éventuellement à l'avantage principal de droit direct ou de droit dérivé.

On appelle **retraite globale** la somme des différentes composantes de la retraite : avantage principal de droit direct ou de droit dérivé et avantages accessoires.

Pour les données de 2001, on parle de **carrière complète** lorsque le retraité a fait valider au moins 150 trimestres

d'assurance, qu'ils soient cotisés ou gratuits. La réforme de 1993 prévoit que la durée d'assurance progresse de 150 à 160, au rythme d'une année par génération, à partir de celle de 1934. Pour les chiffres datant de 2001, les générations de 1934 à 1940 sont les seules concernées par les modifications réglementaires. La plus jeune doit avoir cotisé 157 trimestres pour faire une carrière complète.

Pour les statistiques de 2005 portant sur le seul champ du régime général, le calcul de la pension est fait sur la base de 160 trimestres. Cette durée sera augmentée à partir de 2009 en application de la réforme de 2003.

La DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques, ministère de la Santé et des solidarités) produit tous les quatre ans l'**échantillon interrégimes de retraités**. C'est la seule source statistique qui fournit une vision d'ensemble de la population des retraités, notamment en termes de pensions perçues. Pour sa constitution, la Drees, en collaboration avec l'Insee, interrogent la quasi-totalité des organismes de retraite obligatoire, de base et complémentaire. Le questionnaire, qui porte sur la nature et le montant des prestations versées à un échantillon anonyme d'individus, concerne 30 régimes (soit 160 caisses). Des informations sur les conditions de liquidation des retraites sont également collectées.

L'échantillon qui rassemble les données provenant des différents régimes renseigne donc sur toutes les composantes des pensions.

## Pour en savoir plus

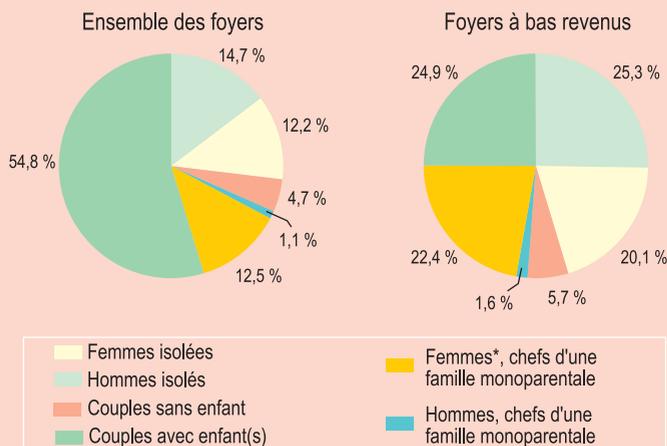
- ◆ Les droits à la retraite des cotisants / Hélène Chaput, Najat El Mekkaoui de Freitas ; Insee. - Dans : *La société française : données sociales 2006*. - P. 585-591.
- ◆ Disparités de retraite de droit direct entre hommes et femmes : quelles évolutions ? / Carole Bonnet, Sophie Buffeteau et Pascal Godefroy ; direction des Études et synthèses économiques. - Paris : Insee, 2006. - 45-VII p. (document de travail ; G 2006 / 01). - Accessible en ligne.
- ◆ Conditions de départ en retraite selon l'âge de fin d'études : analyse prospective pour les générations 1945 à 1974 / Sophie Buffeteau et Pascal Godefroy. - Paris : Insee, 2005. - 38-VI p.. - (document de travail ; G 2005 / 01). - Accessible en ligne.
- ◆ Les pensions perçues par les retraités fin 2004 / Carine Burricand et Alexandre Deloffre ; Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) - Dans : *Études et résultats [Drees]* ; n° 538 (2006, nov.). - 8 p. - Accessible en ligne.
- ◆ Perspectives et comportements en matière de retraite / Drees. - Dans : *Dossiers solidarité et santé* ; n° 3 (2006, juil.-sept.). - 117 p.
- ◆ Les intentions de départ à la retraite des salariés du privé âgés de 54 à 59 ans / Benoît Rapoport ; Drees. - Dans : *Études et résultats* ; n° 478 (2006, mars). - 8 p. - Accessible en ligne
- ◆ Les effets des réformes des retraites sur les inégalités de genre en France / Carole Bonnet, Sophie Buffeteau, Pascal Godefroy. - Dans : *Population [Institut national des Études démographiques] : édition française*. - Vol. 61 : n° 1-2 (2006, janv.-avr.). - P. 45-76.
- ◆ Hommes et femmes face à la retraite pour inaptitude de 1945 à aujourd'hui / Catherine Omnès ; Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). - Dans : *Retraite et Société* ; n° 49, (2006, oct.). - [pgn non connue].
- ◆ Recueil statistique. - Paris : Cnav. - Annuel
- ◆ Abrégé statistique. - Paris : Cnav. - Système en ligne.
- ◆ Les retraites en 2004 : premiers éléments sur la réforme des retraites / Alexandre Deloffre ; avec la colab. de Cécile Nabos ; Drees. - Dans : *Études et résultats* ; n° 454 (2005, déc.). - 12 p. - Accessible en ligne.
- ◆ Les femmes et la retraite / Anne-Marie Brocas, Karine Briard, Mélanie Glénat...[et al.] ; Cnav. - Dans : *Retraite et société*. - n° 43, (2004, oct.). - [pgn non connue].
- ◆ Les systèmes de retraite et les femmes en France, en Allemagne et en Italie / Carole Bonnet, Odile Chagny et Paola Monperrus-Veroni. - Dans : *Travail des femmes et inégalités - Revue de l'observatoire français des Conjonctures économiques - observations et diagnostics économiques*. - N° 90 (2004, juil.). - P. 343-378.
- ◆ Retraite : vers moins d'inégalités entre hommes et femmes ? / Carole Bonnet, Sophie Buffeteau et Pascal Godefroy. - Dans : *Population et sociétés : bulletin mensuel d'informations démographiques, économiques, sociales* ; n° 401 (2004, mai). - 4 P. - Accessible en ligne.
- ◆ Retraites : inégalités en tout genre / Monique Meron, Rachel Silvera. - Dans : *Travail, genre, sociétés [Centre national de la recherche scientifique]*.- N° 12 (2004). - P. 213-224.
- ◆ L'âge de la liquidation des droits à la retraite de la génération 1934 / Nicole Coëffic ; Drees - Dans : *Études et résultats* ; n° 237 (2003, mai). - 8 p. - Accessible en ligne.
- ◆ Les disparités régionales en matière de retraites / Hélène Chaput ; Drees. - Dans : *Études et résultats* ; n° 249 (2003, juil.). - 12 p. - Accessible en ligne.
- ◆ Les retraites par région en 2001 / Hélène Chaput ; Drees. - Dans : *Collection statistiques. Document de travail* ; n° 47 (2003, fév.). - 101 p. - Accessible en ligne.
- ◆ Les montants des retraites perçues en 2001 : en moyenne 1 126 euros bruts par mois pour les 60 ans et plus / Nicole Coëffic ; Drees. - Dans : *Études et résultats* ; n° 183 (2002, juil.). - 11 p. - Accessible en ligne.
- ◆ Cinquante ans de sécurité sociale, continuité et mutations à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle : le système de retraite et les droits des femmes / École Nationale d'Administration (ENA), Dir. des études ; groupe n° 3 animé par Anne-Marie Brocas ; rapport prés. par Zulika Boukortt-Charbonnier, Pierre Chambeau, Vincent Chriqui,... [et al.]. - Paris : Ena, 1996. - 38 p.
- ◆ [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- ◆ [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)
- ◆ [www.ined.fr](http://www.ined.fr)
- ◆ [www.cnav.fr](http://www.cnav.fr)

# Pauvreté

## Une approche de la pauvreté vécue par les femmes

En 2002, les caisses d'allocations familiales de Bretagne ont versé des prestations à 385 000 foyers d'allocataires de moins de 65 ans soit 1,2 million de personnes. Il s'agit principalement de couples avec des enfants à charge. Les personnes seules allocataires des Caf représentent 27 % des foyers recevant des prestations, 45 % sont des femmes. Par ailleurs, les femmes sont à la tête de 92 % des familles monoparentales qui constituent 14 % des allocataires.

Répartition des allocataires par type de famille en Bretagne au 31/12/2002



Source : Caf de Bretagne  
\* y compris les femmes enceintes sans enfant

### Près d'un allocataire à bas revenus sur deux est une femme sans conjoint

En 2001, 150 000 foyers allocataires des Caf bretonnes vivent avec des revenus par unité de consommation inférieurs au seuil de bas revenus (838 euros par mois). Ils rassemblent 340 100 personnes soit 14 % de la population bretonne âgée de moins de 65 ans fin 2002. Parmi les foyers à bas revenu les femmes sans conjoint (avec ou sans enfant) représentent le groupe le plus important (42 %). Un foyer à bas revenu sur 4 est une famille monoparentale constituée dans la quasi-totalité des cas d'une femme avec enfant(s).

L'intensité de la dépendance aux prestations sociales des foyers à bas revenus, comme d'ailleurs celle de l'ensemble des allocataires, est nettement plus marquée pour les allocataires isolés, notamment les hommes. Au sein des familles monopa-

Les foyers allocataires des Caf de Bretagne au 31/12/2002 (en %)

	Nombre de foyers allocataires	Hommes isolés	Femmes isolées	Couples sans enfant	Familles monoparentales dont le chef de famille est		Couples avec enfant(s)	Part de la population couverte par la CAF**
					un homme	une femme*		
Côtes-d'Armor	67 698	15,0	11,8	4,7	1,2	12,8	54,5	36,6
Finistère	109 153	15,9	12,7	4,4	1,2	13,6	52,2	37,1
Ille-et-Vilaine	122 702	14,1	12,3	5,1	1,0	11,2	56,3	41,7
Morbihan	85 823	13,9	11,8	4,7	1,1	12,8	55,7	39,0
Bretagne	385 376	14,7	12,2	4,7	1,1	12,5	54,8	38,8

Source : Caf de Bretagne - Insee, estimations localisées de population 2003

\* Y compris les femmes enceintes sans enfant

\*\* Il s'agit des allocataires Caf plus les conjoints, enfants et autres personnes à charge rapportés à la population estimée au 01/01/2003

**Les foyers allocataires à bas revenus\* des Caf de Bretagne au 31/12/2002 (en %)**

	Nombre de foyers allocataires	Hommes isolés	Femmes isolées	Couples sans enfant	Familles monoparentales dont le chef de famille est		Couples avec enfant(s)	Population des foyers à bas revenus	Part des allocataires sous le seuil de bas revenus***
					un homme	une femme**			
Côtes-d'Armor	27 626	25,0	18,7	5,1	1,7	22,8	26,7	64 955	15,0
Finistère	43 902	26,7	20,5	5,0	1,6	23,4	22,8	97 096	13,9
Ille-et-Vilaine	43 675	25,2	21,1	7,1	1,5	20,6	24,5	99 239	13,1
Morbihan	33 581	23,8	19,3	5,3	1,7	23,0	26,9	78 789	14,6
Bretagne	148 784	25,3	20,1	5,7	1,6	22,4	24,9	340 079	14,0

Source : Caf de Bretagne - Insee, estimations localisées de population 2003

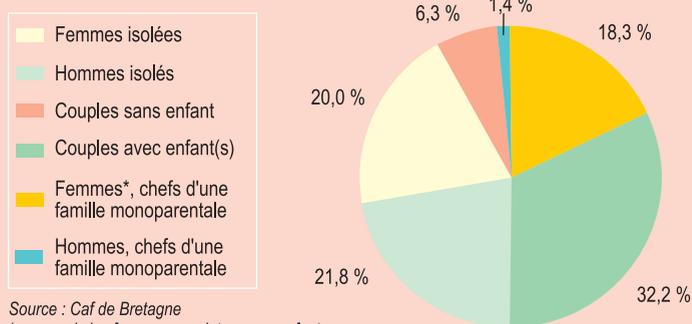
\* Seuil de bas revenu égal à 60 % du revenu médian

\*\* Y compris les femmes enceintes sans enfant

\*\*\* Part de la population à bas revenus dans la population de moins de 65 ans au 01/01/2003

rentales, où l'activité salariée est plus fréquente que chez les personnes isolées, la dépendance est moins sévère tout en étant très supérieure à celle des couples. Une partie de cette population vit dans des conditions de plus forte précarité : 100 000 foyers ont des revenus de moins de 700 euros par unité de consommation. Ils regroupent 210 000 personnes, soit 8,6 % de la population âgée de moins de 65 ans. Les couples avec ou sans enfants sont moins présents parmi les allocataires les plus pauvres. Ainsi, 50 % de ces foyers sont des personnes isolées et 26 % sont des familles monoparentales.

**Répartition des foyers allocataires de prestations logement en Bretagne au 31/12/2002**



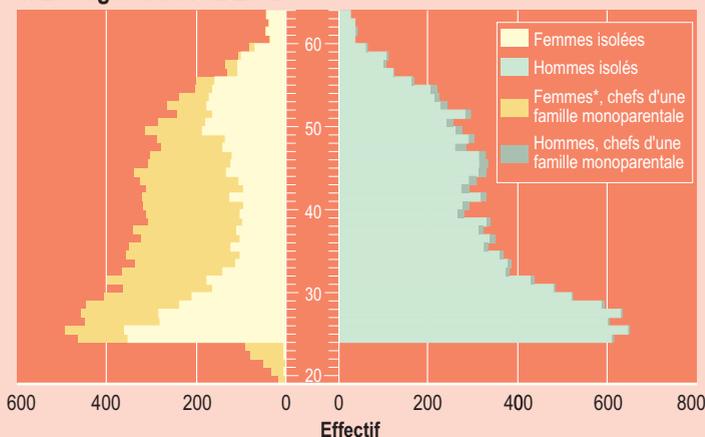
Source : Caf de Bretagne

\* y compris les femmes enceintes sans enfant

**Des prestations logement plus féminisées**

En Bretagne, un allocataire sur deux perçoit une aide au logement en 2002. Les personnes vivant sans conjoint représentent 60 % des bénéficiaires de ces prestations. Au sein de cette population, se trouvent des personnes isolées dont un peu plus d'hommes que de femmes (21,8 % contre 20 %) et des familles monoparentales le plus souvent composées d'une mère avec un ou plusieurs enfants (18,3 %). Ainsi 38,3 % des allocataires des prestations logement sont des femmes sans conjoint avec ou sans enfant(s) à charge.

**Pyramide des âges des bénéficiaires du RMI sans conjoint en Bretagne au 31/12/2002**



Source : Caf de Bretagne

\* y compris les femmes enceintes sans enfant

Lecture : 356 femmes âgées de 35 ans sont allocataires du RMI, parmi elles 254 sont chefs d'une famille monoparentale et 102 vivent seules (femmes isolées). Au même âge, les hommes sont 368 dont 360 isolés et 8 chefs d'une famille monoparentale.

**Au RMI, les femmes ont plus souvent des enfants à charge**

Dans la région, la majorité des 29 000 allocataires du RMI vivent sans conjoint, il

## Répartition des foyers allocataires selon la prestation en Bretagne au 31/12/2002 (en %)

	Nombre de foyers	Hommes isolés	Femmes isolées	Couples sans enfant	Familles monoparentales dont le chef de famille est		Couples avec enfant(s)
					un homme	une femme*	
					RMI	28 731	
AAH	36 923	43,6	30,9	10,8	0,3	4,1	10,3
API	5 231	0,0	5,6	0,1	1,5	92,1	0,7
Prestations logement	187 113	21,8	20,0	6,3	1,4	18,3	32,2

Source : Caf de Bretagne

\* Y compris les femmes enceintes sans enfant

## Part des prestations versées par les Caf dans les revenus en Bretagne au 31/12/2002 (en %)

	Ensemble des allocataires	Allocataires à bas revenus	Allocataires du RMI	Allocataires de l'AAH	Allocataires de l'API
Hommes isolés	46,4	71,4	86,9	82,6	-
Femmes isolées	39,8	64,9	83,5	83,2	84,4
Couples sans enfant	19,3	40,4	75,2	40,3	-
Familles monoparentales	32,5	59,1	81,9	85,7	88,7
Couples avec enfant(s)	11,3	39,6	84,1	48,5	-
<b>Ensemble</b>	<b>16,9</b>	<b>56,0</b>	<b>84,3</b>	<b>74,9</b>	<b>88,5</b>

Source : Caf de Bretagne

Lecture : pour les couples sans enfants, 19,3 % de leurs revenus proviennent des allocations de la CAF. Cette part est de 75,2 % s'ils sont allocataires du RMI.

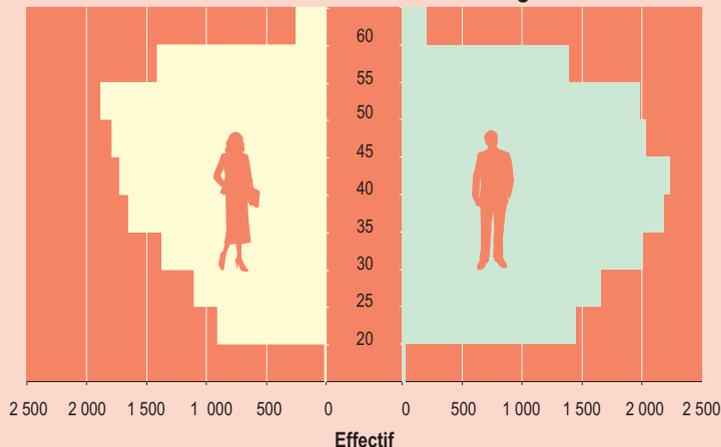
s'agit de personnes isolées (62 %) et de familles monoparentales (22 %). La moitié de ces allocataires sont des hommes, presque toujours sans enfant, alors qu'une femme allocataire sans conjoint sur deux a au moins un enfant à charge. Cette répartition est similaire à celle observée au niveau national où l'on constate cependant une fréquence plus importante de familles monoparentales (25 %).

Avant 35 ans, les hommes sont un peu plus souvent allocataires du RMI que les femmes. Entre 30 et 50 ans, à chaque âge, les femmes percevant le RMI sont plus nombreuses à la tête d'une famille monoparentale.

### Avant 55 ans, les allocataires de l'AAH sont majoritairement des hommes

En Bretagne, les bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) sont plus âgés que ceux du RMI ou de l'API. Les trois quarts de ces 37 000 bénéficiaires sont des personnes isolées. Les femmes sans conjoint avec ou sans enfants regroupent 35 % des allocataires. Les

## Pyramide des âges des bénéficiaires de l'AAH en Bretagne au 31/12/2002



Source : Caf de Bretagne

hommes sont plus nombreux pour toutes les tranches d'âge jusqu'à 55 ans, âge à partir duquel les allocataires sont globalement moins nombreux.

### L'allocation de parent isolé concerne essentiellement les femmes

Les femmes représentent la quasi-totalité des 5 200 allocataires concernés par l'API (Allocation de Parent Isolé) fin 2002, soit avec leurs enfants une population de 14 200 personnes. Du fait de la nature de cette prestation, 8 allocataires sur 10 ont moins de 35 ans et 4 sur 10 moins de 25 ans. Ils sont concentrés en milieu urbain ou périurbain.

Les personnes percevant l'API à la suite d'une rupture ont en moyenne 31,6 ans, tandis que celles dont la grossesse est le facteur déclenchant l'ouverture des droits sont plus jeunes (26,2 ans en moyenne).

Les allocataires auxquels les Caf versent l'API sur une courte période ont davantage d'enfants à charge et ces derniers sont plus âgés que dans les foyers percevant l'API sur une longue durée.

Les femmes allocataires de l'API courte sont plus souvent actives, qu'elles aient ou non un emploi : 30 % sont au chômage (contre 24 % des allocataires de l'API longue) et 15 % sont des actives occupées (contre 6 %). Très peu d'entre elles sont étudiantes, alors que c'est le cas pour 10 % des allocataires de l'API longue.

## Prestations familiales et minima sociaux en Bretagne

L'action des Caf est orientée vers les familles à travers les prestations familiales. Elle est également tournée vers les populations aux ressources modestes, voire sans aucune ressource. Les Caf leur versent des aides au logement et certains minima sociaux.

### 385 000 foyers d'allocataires de moins de 65 ans

En 2002, les Caf de Bretagne ont versé des prestations à 385 000 foyers d'allocataires de moins de 65 ans. L'ensemble des personnes de ces foyers (allocataire, conjoint, enfants et autres personnes à charge) représente environ 1,2 million de Bretons. C'est donc 39 % de la population de la région qui est concernée par une prestation des Caf.

### Les minima sociaux permettent une approche administrative de la pauvreté.

La Caf verse trois des huit minima sociaux existant : le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et l'Allocation de Parent Isolé (API). En 2002, environ 119 000 Bretons sont couverts par l'une de ces trois prestations soit environ 5 % de la population de moins de 65 ans.

### Une part des allocataires du RMI plus faible dans la région

Avec moins de 29 000 foyers allocataires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) à la fin de l'année 2002, seulement 2,1 % de la population bretonne de moins de 65 ans est couverte par cette prestation soit le 3<sup>e</sup> plus faible taux régional.

Les allocataires du RMI sont fortement dépendants des prestations sociales qui représentent 84 % de leurs ressources. Cette dépendance aux prestations est la même pour les personnes élevant seules leurs enfants, mais celles-ci perçoivent une part plus importante d'aides au logement que l'ensemble des RMIstes. Chez les personnes vivant seules, la prestation de précarité dépasse 60 % du revenu.

### Les allocataires de l'AAH moins dépendants des prestations des Caf

L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) est le minimum social le plus versé en Bretagne. Pour autant les allocataires de l'AAH ne sont pas surreprésentés dans la région qui figure au 12<sup>e</sup> rang. En Bretagne, 37 000 allocataires perçoivent une AAH versée par une Caf : la population couverte est de 53 700 personnes.

L'AAH garantit un revenu mensuel plus élevé et permet le cumul avec d'autres revenus. En conséquence, la dépendance aux aides versées par la Caf est nettement moindre que pour les autres minima sociaux. Celles-ci représentent ainsi 75 % des ressources des bénéficiaires. Ce constat se vérifie surtout pour les couples avec ou sans enfant. Par contre, la dépendance aux aides pour les foyers sans conjoint est nettement plus importante : 83 % pour les isolés, 86 % pour les familles monoparentales.

### Le plus faible taux de bénéficiaire de l'API

Au cours des dix dernières années, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé (API) a faiblement augmenté dans la région : + 2 % contre + 14 % en France métropolitaine. La Bretagne détient le plus faible taux de bénéficiaires de l'API.

Les allocataires de l'API sont les plus dépendants aux prestations qui constituent 88 % de leurs revenus. Plus le foyer a d'enfants à charge plus la part de la prestation de précarité diminue et les autres prestations prennent le relais.

### Une population à bas revenus plus présente dans les Côtes-d'Armor

Le profil familial des foyers allocataires est assez homogène au sein de chaque département breton. Cependant, la population couverte par les Caf est plus importante en Ille-et-Vilaine en raison d'une proportion de couples avec enfant(s) plus élevée. C'est dans les Côtes-d'Armor que la part de la population à bas revenus est la plus importante et en Ille-et-Vilaine qu'elle est la plus faible. La pauvreté est plus marquée dans les pôles urbains, mais Rennes présente cependant le taux de pauvreté le plus faible des grandes villes bretonnes.

## ► Pour comprendre ces résultats

**Le foyer allocataire** est le foyer au sens administratif de la Caf. Il est composé de l'allocataire (bénéficiaire des prestations Caf) et de l'ensemble des personnes à charge au sens des prestations Caf (conjoint, enfants et autres personnes à charge). Le nombre d'allocataires est égal au nombre de foyers allocataires. Les allocataires de plus de 65 ans et les étudiants sont exclus du champ.

**La population couverte** est constituée de l'ensemble des allocataires des Caf et de leurs éventuels conjoints, enfants ou autres personnes à charge.

Un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre d'un ménage permet de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Le premier adulte compte pour 1 Unité de Consommation (UC), les autres adultes à charge de 14 ans et plus pour 0,5 UC, les enfants à charge de moins de 14 ans pour 0,3 UC. On ajoute 0,2 UC dans le cas d'une famille monoparentale.

**Les Foyers à bas revenus** sont les foyers allocataires des Caf dont les revenus (salaires, prestations sociales...) mensuels avant impôts par unité de consommation sont inférieurs au seuil de bas revenus. Ce seuil est égal à 60 % du revenu par unité de consommation, soit 838 euros en 2001. Il est défini chaque année par les Caf au niveau national et utilisé dans les études de comparaison européennes.

**Les aides au logement** assurent une couverture partielle des frais de logement et sont accordées sous condition de ressources. Leur montant varie en fonction de la taille de la famille et de ses revenus, du niveau du loyer ou du remboursement du prêt.

**Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI)** garantit des ressources minimales à toute personne de 25 ans ou plus (ou de moins de 25 ans avec des enfants à charge), sous condition de recherche active d'un emploi. Le montant varie selon la composition de la famille de l'allocataire.

**L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)** s'adresse aux personnes handicapées de ressources modestes pour lesquelles la Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel (COTOREP) a reconnu l'impossibilité de travailler.

**L'Allocation de Parent Isolé (API)** assure un minimum de ressources aux personnes élevant seules leurs enfants, soit pendant un an après la séparation (ou le veuvage), soit jusqu'aux 3 ans du plus jeune enfant. Elle est aussi versée aux femmes enceintes vivant seules.

La durée de versement de l'API est limitée dans le temps et variable selon l'âge du dernier enfant. On parle d'API courte, si le facteur déclenchant le versement de l'allocation est une séparation ou un veuvage. S'il s'agit de l'annonce d'une naissance, on parle d'API longue.

## Pour en savoir plus

- ◆ Niveau de vie et risque de pauvreté parmi les retraités des pays européens / Marc Cohen-Solal et Michèle Lelièvre ; ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) ; ministère de la Santé, de la famille et des personnes handicapées. - 2003. - 12 p. Dans : *Études et résultats* [Drees] ; n° 213 (2003, janv.)
- ◆ Les inégalités entre les femmes et les hommes : les facteurs de précarité : rapport / à la ministre chargée de la Parité remis le 3 mars 2005 ; mission présidée par Fran-

çoise Milewski ; Sandrine Dauphin, Nadia Kesteman, Marie-Thérèse Letablier... [et al.]. - Paris : Documentation française, 2005. - 350 p. : (Collection des rapports officiels)

- ◆ Activité, précarité, chômage : toujours plus ? / Margaret Maruani. - 2004. - P. 95-115. Dans : *Travail des femmes et inégalités. Revue de l'OFCE : observations et diagnostics économiques* ; n° 90 (2004, juil.)

# **Femmes et responsabilités**

## Les femmes dans la vie politique

**E**n 2006, 53 % des électeurs sont des femmes, pourtant leur représentation dans la vie politique demeure faible. Dans la région comme France entière, la part des femmes élues au niveau local augmente significativement lors des derniers scrutins, sous l'impulsion des lois sur la parité de 2000 et 2003. Cependant, elles éprouvent encore des difficultés pour atteindre les plus hautes responsabilités.

### Représentation politique des femmes : la France à la traîne

Avec 71 députées et 56 sénatrices et un taux moyen de femmes parlementaires de 13,7 % en 2006, la France est un des états de l'Union européenne qui compte le moins d'élues dans son parlement. Elle est dans une situation proche de l'Irlande, l'Italie et la Grèce.

Au parlement européen, depuis 2004 un député sur trois est une femme, leur nombre ne cesse de croître à chaque élection. Ce pourcentage est nettement supérieur à la moyenne observée pour les parlements nationaux.

### Les effets des lois sur la parité

Dans le pays, les taux de féminisation des conseils régionaux et des conseils municipaux des communes de plus de 3 500 habitants (hors maires et adjoints) progressent chacun de 23 points entre 1995 et 2001. La part des femmes progresse également parmi les adjoints aux maires mais l'augmentation s'avère modeste

pour les fonctions de maire (gain de trois points entre 1995 et 2006 pour les communes de plus de 3 500 habitants). En 2006, les conseils généraux demeurent les instances les moins féminisées.

### Une représentation féminine plutôt plus élevée en Bretagne

En Bretagne l'accès des femmes aux responsabilités politiques est meilleur que dans le pays, pour les députées, les conseillères générales et régionales.

Avec 30,8 % de femmes députées en 2006, soit 18 points de plus qu'au niveau France entière, la région présente une situation singulière. En revanche la proportion de sénatrices y est inférieure de 3 points à la représentation féminine dans cette instance.

La part des femmes conseillères générales (16,4 %) est supérieure de 6 points au chiffre France entière. Et, au sein du conseil régional de Bretagne 53 % des élus sont des femmes, soit 5 points de plus que la moyenne nationale. En outre la parité y est respectée au sein de l'exécutif désigné.

### Les femmes dans la vie politique nationale ou locale

	2001				2006			
	Bretagne		Part des femmes (en %)	France Part des femmes (en %)	Bretagne		Part des femmes (en %)	France Part des femmes (en %)
	Effectifs				Effectifs			
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
Députés	4	22	15,4	10,0	8	18	30,8	12,6
Sénateurs	2	12	14,3	6,0	2	12	14,3	16,8
Conseillers régionaux	19	64	22,9	25,0	44	39	53,0	47,8
Conseillers généraux	29	172	14,4	10,0	33	168	16,4	10,7

Source : préfectures de département, conseil régional de Bretagne, ministère de l'Intérieur

## Comme ailleurs, les femmes accèdent difficilement au mandat de maire

En 2006, la part des femmes au sein des conseils municipaux des communes bretonnes est proche du taux observé au niveau France entière. S'il est indéniable que les lois sur la parité ont eu un impact favorable sur l'évolution de nombre de conseillères municipales et d'adjointes, il n'en reste pas moins que les hommes occupent toujours les plus hauts niveaux de responsabilités.

### Les élu(e)s de la commission permanente du conseil régional de Bretagne en 2006

	Femmes	Hommes
Président	0	1
Vice-Président	8	7
Membres	7	13

Source : conseil régional de Bretagne

### Les femmes dans la vie politique municipale

	Bretagne						Évolution des effectifs 1995-2006	France 2006 Part (en %)
	1995		2001		2006			
	Effectifs	Part (en %)	Effectifs	Part (en %)	Effectifs	Part (en %)		
<b>Maires</b>								
Communes > 3 500 ha	9	5,9	11	7,2	13	8,6	44,4	8,3
Communes < 3 500 ha	96	8,6	123	11,0	125	11,2	30,2	13,6
<b>Adjoints</b>								
Communes > 3 500 ha	274	23,4	462	38,4	435	37,6	58,8	nd*
Communes < 3 500 ha	675	18,3	1 017	25,3	923	24,9	36,7	nd*
<b>Conseillers municipaux</b>								
Communes > 3 500 ha	1 181	26,8	2 149	48,6	2 078	46,1	76,0	46,4
Communes < 3 500 ha	3 690	22,1	5 219	30,2	4 762	28,8	29,1	27,9

Source : préfectures de département, ministère de l'Intérieur

\* non disponible

### Pour en savoir plus

- ◆ Les femmes en politique / Catherine Achin, Sandrine Lévêque. - Paris : La Découverte, 2006. - ( Repères ; n°455). - 128 p.
- ◆ Rapport d'évaluation de la loi du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et fonctions électives. - Paris : ministère de l'Égalité et de la parité professionnelle, 2005. - 58 p. - Système en ligne.
- ◆ Élections à venir : faire vivre la parité / Marie-Jo Zimmermann ; observatoire de la Parité entre les femmes et les hommes. - Paris : La Documentation française, 2003. - 150 p. - Accessible en ligne.
- ◆ Pourquoi la parité en politique reste-t-elle un enjeu pour la démocratie française ? / Marie-Jo Zimmermann ; observatoire de la Parité entre les femmes et les hommes. - Paris : La Documentation française, 2003. - 98 p. - Accessible en ligne.
- ◆ La parité hommes-femmes en politique : bilan et perspectives / Janine Mossuz-Lavau ; Ined. - Dans : *Population et sociétés* ; n° 377 (2002, mars). - 4 p.
- ◆ La parité entre les femmes et les hommes : une

- avancée décisive pour la démocratie : rapport à M. le Premier ministre / Catherine Génisson ; observatoire de la Parité entre les femmes et les hommes. - Paris : La Documentation française, 2002. - 228 p. - Accessible en ligne
- ◆ Femmes dans les lieux de décision : rapport présenté par Michèle Cotta. - Dans : *Journal officiel de la République française. Avis et rapports du Conseil économique et social* ; n° 18 (2000, déc.). - IX-38-205 p.
- ◆ La parité dans la vie politique / Gisèle Halimi et Lionel Jospin ; commission pour la Parité entre les femmes et les hommes dans la vie politique. - Paris : La Documentation française, 1999. - 190 p. - Accessible en ligne.
- ◆ Vers la parité en politique : rapport à M. le Premier ministre / Dominique Gillot ; observatoire de la Parité entre les femmes et les hommes. - Paris : La Documentation française, 1999. (Collection des rapports officiels). - 128 p.
- ◆ [www.femmes-egalite.gouv.fr](http://www.femmes-egalite.gouv.fr)
- ◆ [www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics)

## La place des femmes dans les emplois de direction

Une analyse de la part des femmes dans les emplois de direction des secteurs privé et public montre qu'en 2004 les femmes n'occupaient qu'un quart des postes d'encadrement du secteur privé au niveau national.

En ce qui concerne le secteur public, le comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques<sup>1</sup> a établi, que les femmes représentent 58 % des emplois des fonctions publiques de l'État, territoriale et hospitalière, mais seulement 12 % des emplois de direction. La faible proportion de femmes parmi les dirigeants s'observe dans tous les secteurs de la fonction publique avec de grandes différences selon les activités : 14 % dans les administrations civiles de l'État, 13 % dans les juridictions, 7 % dans l'enseignement supérieur et la recherche, 1 % dans la fonction publique militaire, 17 % dans la fonction publique hospitalière et 16 % dans la territoriale et seulement 11 % dans les emplois déconcentrés.

Dans les emplois les plus prestigieux, les inégalités sont encore plus fortes et se sont peu réduites entre 2000 et 2005, parfois même elles se dégradent en raison des petits effectifs : 7 préfètes sur 116 en 2000, 6 sur 109 en 2003 et en 2006 plus une seule femme préfète de région. En 2003, on compte 7 rectrices sur 31 et 94 présidents d'université élus par les universitaires, dont 12 femmes.

### La part des femmes dans l'encadrement du secteur privé en France métropolitaine en 2004 (en %)

Chefs d'entreprise	12
Cadres d'état-major et cadres de gestion courante des grandes entreprises	45
Cadres de gestion courante des PME	49
Cadres d'études et de conseil en gestion, organisation	46
Cadres spécialisés des banques et des assurances	37
Cadres de la vente, du commerce et de l'hôtellerie	28
Cadres techniques d'état-major et de fabrication	12
Cadres d'études techniques	17
Cadres technico-commerciaux (biens d'équipement, intermédiaires)	12
Cadres des transports et des fonctions connexes de la production	15
<b>Ensemble</b>	<b>26</b>

Source : Insee, enquête Emploi en continu. Résultats en moyenne annuelle.

Lecture : 12 % des chefs d'entreprise sont des femmes.

<sup>1</sup> - Vouloir l'égalité, 3<sup>e</sup> rapport du comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques / A. Le pors, F. Mirowski ; Documentation française, novembre 2005.

### Les femmes dans les emplois de direction des trois fonctions publiques au 31/12/2003 en France

	Effectifs	Part en %
<b>Emplois de direction de l'enseignement supérieur et de la recherche</b>		
Présidents d'Université (élus par les universitaires)	12	13
Directeurs d'établissement d'enseignement supérieur sous tutelle de l'Éducation nationale	8	13
Directeurs d'établissement d'enseignement supérieur sous tutelle des autres ministères	6	5
Directeurs des établissements publics de recherche	1	4
<b>Sous-total</b>	<b>27</b>	<b>7</b>
<b>Emploi de direction de la fonction publique territoriale</b>		
Directeurs généraux des services et directeurs généraux adjoints des conseils régionaux et généraux	63	13
DGS, DGA et DGST des villes de plus de 40 000 habitants*	65	16
DGS, DGA et DGST des structures intercommunales	62	15
DGS, DGA et DGST des établissements publics nationaux	29	24
<b>Sous-total</b>	<b>219</b>	<b>16</b>
<b>Emploi de direction de la fonction publique hospitalière</b>		
Emplois fonctionnels**	10	8
Chefs d'établissement de 1 <sup>ère</sup> classe	30	11
Chefs d'établissement de 2 <sup>e</sup> classe	31	17
Chefs d'établissement de 3 <sup>e</sup> classe	73	30
<b>Sous-total</b>	<b>144</b>	<b>17</b>

Source : ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'État – Direction de l'administration Générale et de la fonction publique, Rapport annuel Fonction publique – Faits et chiffres 2004.

\* DGS : Directeurs Généraux des Services ; DGA : Directeurs Généraux Adjointes ; DGST : Directeurs Généraux des Services Techniques.

\*\* Directeurs généraux de centres hospitalo-universitaires, Directeurs généraux adjoints de CHU, Secrétaires généraux, sous-directeurs à l'AP-HP, emplois fonctionnels importants.

## Emplois de direction\* dans les entreprises de taille moyenne (50 à 499 salariés) en 1999

	Total	Hommes	Femmes	% Femmes
Côtes-d'Armor	158	146	12	7,6
Finistère	244	215	29	11,9
Ile-et-Vilaine	401	352	49	12,2
Morbihan	262	234	28	10,7
<b>Bretagne</b>	<b>1 065</b>	<b>947</b>	<b>118</b>	<b>11,1</b>
France métropolitaine	23 550	20 550	3 000	12,7

Source : Insee, recensement de la population

## Emplois de direction\* dans les grandes entreprises (500 salariés et plus) en 1999

	Total	Hommes	Femmes	% Femmes
Côtes-d'Armor	58	45	13	22,4
Finistère	157	115	42	26,8
Ile-et-Vilaine	126	109	17	13,5
Morbihan	67	43	24	35,8
<b>Bretagne</b>	<b>408</b>	<b>312</b>	<b>96</b>	<b>23,5</b>
France métropolitaine	11 945	9 898	2 047	17,1

Source : Insee, recensement de la population

\* Le terme emplois de direction rassemble : les industriels, les présidents de conseil d'administration, les présidents-directeurs généraux, les administrateurs de société, les administrateurs généraux de groupe industriel, les chefs d'entreprise, les gérants de société, les présidents de conseil de surveillance et les présidents de directoire.

### Pour en savoir plus

- ◆ La précarisation de l'emploi salarié en Bretagne / Irène Houssais ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 98 (2004, juil.). - P. 14-19.
- ◆ Les fonctions métropolitaines supérieures dans les villes des quatre régions de l'Ouest : Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes / Pascal Oger, Irène Houssais ; INSEE, Direction régionale de Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 92 (2003, janv.). - P. 4-11.
- ◆ Les fonctions métropolitaines supérieures dans les villes de l'Ouest : Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes / Irène Houssais, Pierre Baudry, Brigitte Gelein...[et al.] ; Insee Bretagne, Insee Pays de la Loire, Insee Poitou-Charentes. - Rennes : Insee, 2002. - 83 p.
- ◆ Electronique-télécommunications : des emplois qualifiés... pour les hommes / Josiane Le Guennec ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 67 (1996, nov.). - P. 4-9.
- ◆ Les femmes et les métiers : vingt ans d'évolutions contrastées / Monique Meron, Mahrez Okba, Xavier Viney ; Insee. - Dans : *La Société française : données sociales* ; (2006, mai). - P. 225-234.
- ◆ La parité à pas comptés / Christel Colin, Zohor Djider, Claire Rave. - Dans : *Insee première* ; n° 1006 (2005, mars). - 4 p.
- ◆ De la difficulté à devenir cadre par promotion / Manuella Baraton. - Dans : *Insee première* ; n° 1062 (2006, janv.). - 4 p.
- ◆ Changer de groupe social en cours de carrière : davantage de mobilité depuis les années quatre-vingt / Olivier Monso. - Dans : *Insee première* ; n° 1112 (2006, déc.). - 4 p.
- ◆ La construction du plafond de verre : le cas des femmes cadres à potentiel / Jacqueline Laufer. - Dans : *Travail et emploi* ; n° 102 (2005, avr.-juin). - P. 31-44.
- ◆ L'égalité des femmes et des hommes en entreprise :

de nouvelles avancées dans la négociation ? / Jacqueline Laufer, Rachel Silvera. - Dans : *Revue de l'OFCE* ; n° 97 (2006, avr.). - P. 245-271.

- ◆ Au-delà du genre, l'emploi / Céreq, Centre d'études et de recherches sur les qualifications. - Dans : *Formation emploi* ; n° 91 (2005, juil.-sept.). - 171 p.
- ◆ Au-delà du genre, l'insertion / Céreq, Centre d'études et de recherches sur les qualifications. - Dans : *Formation emploi* ; n° 93 (2006, janv.-mars). - 153 p.
- ◆ Peu de femmes dans les emplois dirigeants des trois fonctions publiques en 2003 / Roger Martinez ; Ministère de la fonction publique. - Dans : *Points Stat* ; (2006, janv.). - Système en ligne.
- ◆ La mixité professionnelle à l'épreuve du temps : l'exemple de dix entreprises industrielles d'Alsace / Michèle Forté, Myriam Niss, Marie-Claude Rebeuh... [et al.] ; DARES. - Dans : *Premières informations et Premières synthèses* ; n° 24.2 (2005, juin). - 4 p.
- ◆ L'emploi des femmes dans l'industrie : la qualité plutôt que la quantité / Elisabeth Rignols ; Sessi. - Dans : *Le 4 pages* ; n° 200 (2005, janv.). - 4 p.
- ◆ L'accès des femmes aux métiers : la longue marche vers l'égalité professionnelle / Mahrez Okba ; Dares. - Dans : *Premières informations et Premières synthèses* ; n° 31.2. - 7 p.
- ◆ L'accès des femmes à la sphère de direction des entreprises : la construction du plafond de verre, rapport de synthèse / Jacqueline Laufer ; Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques. - Paris : Dares, 2004. Système en ligne.
- ◆ Des bancs de l'école aux postes de travail... : chronique d'une ségrégation annoncée : enquête Génération 98 / Thomas Couppié, Dominique Epiphane ; Centre d'études et de recherches sur les qualifications. - Marseille : Céreq, 2004. - 55 p. - (Notes emploi formation ; 6).
- ◆ [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- ◆ [www.femmes-egalite.gouv.fr](http://www.femmes-egalite.gouv.fr)

## La place des femmes dans les emplois de direction

Une analyse de la part des femmes dans les emplois de direction des secteurs privé et public montre qu'en 2004 les femmes n'occupaient qu'un quart des postes d'encadrement du secteur privé au niveau national.

En ce qui concerne le secteur public, le comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques<sup>1</sup> a établi, que les femmes représentent 58 % des emplois des fonctions publiques de l'État, territoriale et hospitalière, mais seulement 12 % des emplois de direction. La faible proportion de femmes parmi les dirigeants s'observe dans tous les secteurs de la fonction publique avec de grandes différences selon les activités : 14 % dans les administrations civiles de l'État, 13 % dans les juridictions, 7 % dans l'enseignement supérieur et la recherche, 1 % dans la fonction publique militaire, 17 % dans la fonction publique hospitalière et 16 % dans la territoriale et seulement 11 % dans les emplois déconcentrés.

Dans les emplois les plus prestigieux, les inégalités sont encore plus fortes et se sont peu réduites entre 2000 et 2005, parfois même elles se dégradent en raison des petits effectifs : 7 préfètes sur 116 en 2000, 6 sur 109 en 2003 et en 2006 plus une seule femme préfète de région. En 2003, on compte 7 rectrices sur 31 et 94 présidents d'université élus par les universitaires, dont 12 femmes.

### La part des femmes dans l'encadrement du secteur privé en France métropolitaine en 2004 (en %)

Chefs d'entreprise	12
Cadres d'état-major et cadres de gestion courante des grandes entreprises	45
Cadres de gestion courante des PME	49
Cadres d'études et de conseil en gestion, organisation	46
Cadres spécialisés des banques et des assurances	37
Cadres de la vente, du commerce et de l'hôtellerie	28
Cadres techniques d'état-major et de fabrication	12
Cadres d'études techniques	17
Cadres technico-commerciaux (biens d'équipement, intermédiaires)	12
Cadres des transports et des fonctions connexes de la production	15
<b>Ensemble</b>	<b>26</b>

Source : Insee, enquête Emploi en continu. Résultats en moyenne annuelle.

Lecture : 12 % des chefs d'entreprise sont des femmes.

<sup>1</sup> - Vouloir l'égalité, 3<sup>e</sup> rapport du comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques / A. Le pors, F. Milewski ; Documentation française, novembre 2005.

### Les femmes dans les emplois de direction des trois fonctions publiques au 31/12/2003 en France

	Effectifs	Part en %
<b>Emplois de direction de l'enseignement supérieur et de la recherche</b>		
Présidents d'Université (élus par les universitaires)	12	13
Directeurs d'établissement d'enseignement supérieur sous tutelle de l'Éducation nationale	8	13
Directeurs d'établissement d'enseignement supérieur sous tutelle des autres ministères	6	5
Directeurs des établissements publics de recherche	1	4
<b>Sous-total</b>	<b>27</b>	<b>7</b>
<b>Emploi de direction de la fonction publique territoriale</b>		
Directeurs généraux des services et directeurs généraux adjoints des conseils régionaux et généraux	63	13
DGS, DGA et DGST des villes de plus de 40 000 habitants*	65	16
DGS, DGA et DGST des structures intercommunales	62	15
DGS, DGA et DGST des établissements publics nationaux	29	24
<b>Sous-total</b>	<b>219</b>	<b>16</b>
<b>Emploi de direction de la fonction publique hospitalière</b>		
Emplois fonctionnels**	10	8
Chefs d'établissement de 1 <sup>ère</sup> classe	30	11
Chefs d'établissement de 2 <sup>e</sup> classe	31	17
Chefs d'établissement de 3 <sup>e</sup> classe	73	30
<b>Sous-total</b>	<b>144</b>	<b>17</b>

Source : ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'État – Direction de l'administration Générale et de la fonction publique, Rapport annuel Fonction publique – Faits et chiffres 2004.

\* DGS : Directeurs Généraux des Services ; DGA : Directeurs Généraux Adjointes ; DGST : Directeurs Généraux des Services Techniques.

\*\* Directeurs généraux de centres hospitalo-universitaires, Directeurs généraux adjoints de CHU, Secrétaires généraux, sous-directeurs à l'AP-HP, emplois fonctionnels importants.

## Emplois de direction\* dans les entreprises de taille moyenne (50 à 499 salariés) en 1999

	Total	Hommes	Femmes	% Femmes
Côtes-d'Armor	158	146	12	7,6
Finistère	244	215	29	11,9
Ile-et-Vilaine	401	352	49	12,2
Morbihan	262	234	28	10,7
<b>Bretagne</b>	<b>1 065</b>	<b>947</b>	<b>118</b>	<b>11,1</b>
France métropolitaine	23 550	20 550	3 000	12,7

Source : Insee, recensement de la population

## Emplois de direction\* dans les grandes entreprises (500 salariés et plus) en 1999

	Total	Hommes	Femmes	% Femmes
Côtes-d'Armor	58	45	13	22,4
Finistère	157	115	42	26,8
Ile-et-Vilaine	126	109	17	13,5
Morbihan	67	43	24	35,8
<b>Bretagne</b>	<b>408</b>	<b>312</b>	<b>96</b>	<b>23,5</b>
France métropolitaine	11 945	9 898	2 047	17,1

Source : Insee, recensement de la population

\* Le terme emplois de direction rassemble : les industriels, les présidents de conseil d'administration, les présidents-directeurs généraux, les administrateurs de société, les administrateurs généraux de groupe industriel, les chefs d'entreprise, les gérants de société, les présidents de conseil de surveillance et les présidents de directoire.

### Pour en savoir plus

- ◆ La précarisation de l'emploi salarié en Bretagne / Irène Houssais ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 98 (2004, juil.). - P. 14-19.
- ◆ Les fonctions métropolitaines supérieures dans les villes des quatre régions de l'Ouest : Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes / Pascal Oger, Irène Houssais ; INSEE, Direction régionale de Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 92 (2003, janv.). - P. 4-11.
- ◆ Les fonctions métropolitaines supérieures dans les villes de l'Ouest : Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes / Irène Houssais, Pierre Baudry, Brigitte Gelein...[et al.] ; Insee Bretagne, Insee Pays de la Loire, Insee Poitou-Charentes. - Rennes : Insee, 2002. - 83 p.
- ◆ Electronique-télécommunications : des emplois qualifiés... pour les hommes / Josiane Le Guennec ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 67 (1996, nov.). - P. 4-9.
- ◆ Les femmes et les métiers : vingt ans d'évolutions contrastées / Monique Meron, Mahrez Okba, Xavier Viney ; Insee. - Dans : *La Société française : données sociales* ; (2006, mai). - P. 225-234.
- ◆ La parité à pas comptés / Christel Colin, Zohor Djider, Claire Rave. - Dans : *Insee première* ; n° 1006 (2005, mars). - 4 p.
- ◆ De la difficulté à devenir cadre par promotion / Manuella Baraton. - Dans : *Insee première* ; n° 1062 (2006, janv.). - 4 p.
- ◆ Changer de groupe social en cours de carrière : davantage de mobilité depuis les années quatre-vingt / Olivier Monso. - Dans : *Insee première* ; n° 1112 (2006, déc.). - 4 p.
- ◆ La construction du plafond de verre : le cas des femmes cadres à potentiel / Jacqueline Laufer. - Dans : *Travail et emploi* ; n° 102 (2005, avr.-juin). - P. 31-44.
- ◆ L'égalité des femmes et des hommes en entreprise :

de nouvelles avancées dans la négociation ? / Jacqueline Laufer, Rachel Silvera. - Dans : *Revue de l'OFCE* ; n° 97 (2006, avr.). - P. 245-271.

- ◆ Au-delà du genre, l'emploi / Céreq, Centre d'études et de recherches sur les qualifications. - Dans : *Formation emploi* ; n° 91 (2005, juil.-sept). - 171 p.
- ◆ Au-delà du genre, l'insertion / Céreq, Centre d'études et de recherches sur les qualifications. - Dans : *Formation emploi* ; n° 93 (2006, janv.-mars). - 153 p.
- ◆ Peu de femmes dans les emplois dirigeants des trois fonctions publiques en 2003 / Roger Martinez ; Ministère de la fonction publique. - Dans : *Points Stat* ; (2006, janv.). - Système en ligne.
- ◆ La mixité professionnelle à l'épreuve du temps : l'exemple de dix entreprises industrielles d'Alsace / Michèle Forté, Myriam Niss, Marie-Claude Rebeuh... [et al.] ; DARES. - Dans : *Premières informations et Premières synthèses* ; n° 24.2 (2005, juin). - 4 p.
- ◆ L'emploi des femmes dans l'industrie : la qualité plutôt que la quantité / Elisabeth Rignols ; Sessi. - Dans : *Le 4 pages* ; n° 200 (2005, janv.). - 4 p.
- ◆ L'accès des femmes aux métiers : la longue marche vers l'égalité professionnelle / Mahrez Okba ; Dares. - Dans : *Premières informations et Premières synthèses* ; n° 31.2. - 7 p.
- ◆ L'accès des femmes à la sphère de direction des entreprises : la construction du plafond de verre, rapport de synthèse / Jacqueline Laufer ; Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques. - Paris : Dares, 2004. Système en ligne.
- ◆ Des bancs de l'école aux postes de travail... : chronique d'une ségrégation annoncée : enquête Génération 98 / Thomas Couppié, Dominique Epiphane ; Centre d'études et de recherches sur les qualifications. - Marseille : Céreq, 2004. - 55 p. - (Notes emploi formation ; 6).
- ◆ [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- ◆ [www.femmes-egalite.gouv.fr](http://www.femmes-egalite.gouv.fr)

# **Loisirs et sports**

## La participation des femmes à la vie associative et sportive

En 2002, 45 % des plus de 15 ans sont membres d'une association en France. Le taux d'adhésion des femmes est inférieur de 9 points à celui des hommes. L'engagement associatif féminin s'exprime de façon privilégiée dans les domaines de la famille, de l'éducation et du 3<sup>e</sup> âge tandis que l'investissement associatif masculin occupe les sphères sportives et professionnelles.

### Taux d'adhésion par type d'association en 2002 pour la France métropolitaine (en %)

	Taux d'adhésion	Femmes	Hommes
Club du troisième âge	19	20	16
Sportive	14	10	17
Culturelle ou musicale	9	9	8
Syndicats ou groupements professionnels	8	6	11
Autres	8	6	10
Parents d'élèves	7	10	5
Retraités d'une entreprise	6	4	8
Locataires et propriétaires	5	5	4
Humanitaire	3	4	3
Religieuse, paroissiale	3	4	2
Anciens combattants, classe d'âge	3	1	5
Quartier, locale	3	2	3
Anciens élèves	2	2	3
Protection de l'environnement	2	1	3
<b>Ensemble</b>	<b>45</b>	<b>40</b>	<b>49</b>

Source : Insee - Enquête "vie associative" partie variable de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie d'octobre 2002.

Lecture : les taux d'adhésion sont calculés en fonction de la population de référence : ainsi 19 % des personnes âgées de plus de 60 ans sont adhérentes à un club du 3<sup>e</sup> âge.

### Sexe des dirigeants d'association (membres du CA ou du bureau)

France métropolitaine (en %)

	Femmes	Hommes
Président	26	74
Trésorier	40	60
Secrétaire	55	45
<b>Ensemble des dirigeants*</b>	<b>39</b>	<b>61</b>

Source : Enquête CNRS auprès des associations - janvier 2003

\* Y compris le président, le trésorier ou le secrétaire.

### Répartition des licenciés sportifs par département selon le sexe, en 2005

	Femmes		Hommes	
	Nombre	%	Nombre	%
Côtes-d'Armor	60 020	39	94 666	61
Finistère	71 700	34	140 467	66
Ille-et-Vilaine	53 935	37	91 631	63
Morbihan	76 002	33	153 477	67
<b>Bretagne</b>	<b>261 657</b>	<b>35</b>	<b>480 241</b>	<b>65</b>

Source : direction régionale de la Jeunesse et des sports

### Clubs du 3<sup>e</sup> âge : 20 % des adhésions féminines

Avec un taux d'adhésion de 49 % en 2002, les hommes s'inscrivent plus fréquemment que les femmes dans une association (40 %). Depuis 1999, la participation des Françaises à la vie associative reste stable tandis que celle des hommes gagne un point.

Dans les clubs du troisième âge, 20 % des femmes de plus de 60 ans adhèrent contre seulement 16 % des hommes. C'est ensuite aux associations de parents d'élèves (10 %), aux associations sportives (10 %) et culturelles (9 %) que les femmes adhèrent le plus. Le temps de la retraite laisse à l'évidence davantage de disponibilité aux femmes pour l'engagement associatif, engagement qui durant la vie active a été principalement tourné vers l'accompagnement des enfants.

Les hommes adhèrent principalement aux associations sportives et aux clubs du troisième âge. Puis, 11 % d'entre eux sont membres des syndicats ou associations professionnelles, soit un écart de 5 points par rapport aux femmes.

### La majorité des dirigeants d'association sont des hommes

Lorsque les hommes font partie d'associations, ils sont davantage aux responsabilités, ce constat s'appliquant également dans les associations où les femmes sont les plus nombreuses. Seules les associations de parents d'élèves font exception. Les hommes représentent 61 % des dirigeants d'associations. Ils occupent 74 % des fonctions de présidents et seulement 45 % des fonctions de secrétaires d'associations, seul poste à responsabilité asso-

ciative où les femmes sont majoritaires. La forte féminisation des postes de secrétaire, membre d'un bureau associatif, semble renvoyer par analogie à la féminisation du métier d'assistante administrative. Le poste de trésorier reste majoritairement occupé par les hommes.

En 2005, les femmes représentent 35 % des licenciés sportifs en Bretagne. C'est dans les Côtes-d'Armor que leur part est la plus élevée. Mais dans les comités directeurs, elles ne sont que 25 % au sein des ligues, comités régionaux et départementaux et 29 % au sein des clubs.

### Répartition des femmes et des hommes au sein des comités directeurs en Bretagne en 2005

	Femmes		Hommes	
	Nombre	%	Nombre	%
Ligues, comités régionaux et départementaux	912	25	2 768	75
Clubs	469	29	11 627	71

Ligues, comités régionaux et départementaux

Source : direction régionale de la Jeunesse et des sports

## ► Pour comprendre ces résultats

Taux d'adhésion : nombre d'adhérents rapporté à la population de référence.

La proportion d'adhérents aux **associations de parents d'élèves** est calculée sur les personnes ayant au moins un enfant en âge de scolarisation (3 à 19 ans).

La proportion d'adhérents à des **syndicats ou groupements professionnels** est calculée sur les personnes exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle, et les chômeurs.

Les membres d'**associations de retraités** sont ceux parmi les anciens actifs qui font actuellement partie d'une association de ce type.

La part d'adhérents à des **clubs du troisième âge** est calculée sur la population des personnes âgées de plus de 60 ans.

## Pour en savoir plus

- ◆ La pratique sportive en France, reflet du milieu social / Lara Muller ; Insee. - Dans : *La société française : données sociales, 2006*. - P. 657-663.
- ◆ La difficile mesure des pratiques dans le domaine du sport et de la culture / Cédric Landré, Daniel Verger ; Insee, unité des Méthodes statistiques. - Paris : Insee, 2006. - ( Document de travail ; M0601). - 100 p.
- ◆ Pratique sportive et activités culturelles vont souvent de pair / Lara Muller ; ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative. - Dans : *Insee première* ; n° 1008 (2005, mars). - 4 p.
- ◆ Participation culturelle et sportive : tableaux issus de l'enquête permanente sur les conditions de vie de mai 2003 / Lara Muller. - Paris : Insee, 2005. - ( Document de travail ; F0501). - 114 p.
- ◆ 40 ans de services culturels et récréatifs : la télévision détrône le stade et le cinéma / Danielle Besson. - Dans : *Insee première* ; n° 983 (2004, août). - 4 p.
- ◆ Loisirs culturels 1999-2002 : indicateurs sociaux annuels / Sylvie Dumartin et Michèle Febvre. - Dans : *Insee résultats. société* ; n° 26 (2004, fév.). - 36 p.
- ◆ Les sports d'hiver : pratiques et pratiquants / Patrick Thiéry ; ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative ;. - Dans : *STAT-Info : bulletin de statistiques et d'études* ; n° 06-06 (2006, août). - Système en ligne.
- ◆ Age, diplôme, niveau de vie : principaux facteurs sociodémographiques de la pratique sportive et des activités choisies / Lara Muller ; ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative. - Dans : *STAT-Info : bulletin de statistiques et d'études* ; n° 05-05 (2005, nov.). - Système en ligne.

- ◆ Chiffres clés 2006 : statistiques de la culture / Janine Cardona, Chantal Lacroix ; Département des études, de la prospective et des statistiques. - Paris : ministère de la Culture et de la communication, 2006. - 216 p.
- ◆ Sociologie des pratiques culturelles / Philippe Couleangeon. - Paris : La Découverte, 2005. - ( Repères ; n°418). - 123 p.
- ◆ La fabrique sexuée des goûts culturels : construire son identité de fille ou de garçon à travers les activités culturelles / Sylvie Octobre ; département des Études, de la prospective et des statistiques. - Dans : *Développement culturel* ; n° 150 (2005, déc.). - 10 p.
- ◆ Les licences 2004, une approche par disciplines sportives / Sandrine Bouffin ; ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative. - Dans : *STAT-info : bulletin de statistiques et d'études* ; n° 05-06 (2005, déc.). - Système en ligne.
- ◆ Transformer son corps, stratégie d'insertion professionnelle au féminin ? / par Oumaya Hidri. - Dans : *Au delà du genre, l'emploi ; Formation emploi* ; n° 91 (2005, juil.-sept.). - P. 31-44.
- ◆ La féminisation des pratiques culturelles / Olivier Donnat ; ministère de la Culture et de la communication. - Dans : *Développement culturel* ; n° 147 (2005, juin). - 11 p.
- ◆ Les femmes dans la pratique sportive licenciée en 2002 / Sandrine Bouffin ; ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative. - Dans : *STAT-info : bulletin de statistiques et d'études* ; n° 04-07 (2004, nov.). - Système en ligne.
- ◆ [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- ◆ [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)
- ◆ [www.credoc.fr/](http://www.credoc.fr/)
- ◆ [www.culture.gouv.fr/](http://www.culture.gouv.fr/)

# **Femmes et violences**

## Les violences envers les femmes

**D**e plus en plus, les femmes dénoncent les violences dont elles sont victimes pourtant la plupart des agressions sont passées sous silence. En France, 50 000 femmes de 20 à 59 ans déclarent avoir été victimes de viols en 2000 mais seulement 5 % des viols commis sur des femmes majeures font l'objet d'une plainte.

### La sphère conjugale : lieu du plus grand nombre de violences

En 2000, 10 % des femmes en couple déclarent avoir subi des violences au cours des 12 derniers mois : c'est dans la sphère conjugale que sont commises le plus grand nombre de violences. Dans chaque catégorie sociale, environ 9 % des femmes ont vécu des violences conjugales, qu'elles exercent une profession ou pas. Toutefois parmi celles qui sont au chômage et les étudiantes cette proportion est plus élevée (respectivement 14 % et 12 %). D'une façon générale, les femmes les plus jeunes et celles en situation de précarité économique sont plus exposées aux relations de couple violentes.

Les pressions psychologiques (insultes, chantage affectif, menaces,...) occupent une place prépondérante parmi les violences conjugales et s'observent dans tous les milieux sociaux. Toutefois les insultes concernent davantage les femmes des classes sociales les moins favorisées.

### Insultes et menaces dans les lieux publics, pressions psychologiques au travail

Dans les lieux publics, la rue ou les transports en commun, les insultes et les menaces sont les agressions les plus fréquentes, elles concernent 13 % des femmes interrogées et davantage celles des grandes villes, particulièrement en région parisienne. Trois fois sur quatre les auteurs de ces agissements sont des hommes, qu'ils soient connus ou pas par la victime.

En 2000, 8 % des répondantes déclarent avoir été victimes de harcèlement sexuel. Il s'agit essentiellement de femmes de 20 à 24 ans (22 % des femmes concernées).

Dans le milieu professionnel, 17 % des femmes déclarent avoir fait l'objet de pressions psychologiques au cours de l'année écoulée. Les plus jeunes d'entre elles sont davantage concernées et notamment celles avec un niveau d'études inférieur au Baccalauréat (29 %).

#### Femmes de 20 à 59 ans ayant déclaré avoir subi des violences au cours des 12 mois précédant l'enquête, en France en 2000 (en %)

	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-59 ans	Ensemble
<b>Dans l'espace public</b>					
Insultes et menaces verbales	24,9	15,2	11,7	8,6	13,2
Agressions physiques	2,8	1,6	1,2	1,7	1,7
Être suivie	12,4	5,8	4,0	2,8	5,2
Être en présence d'un exhibitionniste	8,9	3,3	1,7	1,2	2,9
Avances et agressions sexuelles	6,5	2,6	0,9	0,5	1,9
Indicateur global de harcèlement sexuel	21,9	9,9	5,9	3,9	8,3
<b>Au travail</b>					
Insultes et menaces verbales	11,7	10,1	8,8	6,2	8,5
Pressions psychologiques	20,2	18,6	15,2	15,7	16,7
dont harcèlement moral	5,2	4,7	3,6	3,1	3,9
Destruction du travail, de l'outil de travail	3,6	2,8	2,3	1,3	2,2
Agressions physiques	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6
Harcèlement sexuel	4,3	2,8	1,9	0,7	1,9
<b>Dans la sphère conjugale</b>					
Insultes et menaces verbales	6,1	4,1	4,3	3,9	4,3
Chantage affectif	2,7	1,4	2,3	1,6	1,8
Pressions psychologiques	51,2	40,1	35,4	32,6	37,0
dont harcèlement moral	12,1	8,3	7,5	6,5	7,7
Agressions physiques	3,9	2,5	2,5	2,2	2,5
Viols et autres pratiques sexuelles imposées	1,2	0,9	1,0	0,6	0,9
Indicateur global de violences conjugales	15,3	11,0	10,0	8,0	10,0

Source : enquête Enveff

## Tous les trois jours, une femme meurt des coups de son compagnon

En France, au cours des 9 premiers mois de l'année 2006, tous les trois jours en moyenne une femme meurt des coups de son conjoint ou compagnon (selon le recensement des morts violentes survenues au sein du couple). En comparaison, un homme meurt tous les 14 jours.

Durant cette période, 113 homicides sont commis dans la sphère privée pour un total de 740 homicides recensés. Il s'agit en premier lieu d'homicides volontaires (97), puis d'assassinats (12) ou de violences entraînant la mort sans intention de la donner.

Sur le plan national, la violence dans le couple entraînant une mort violente représente ainsi 1/7<sup>e</sup> des décès. Les victimes sont majoritairement des femmes : 83 % des cas recensés. Par ailleurs, les femmes auteurs d'homicides sont souvent victimes de violences de la part de leur compagnon.

La Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis et les Yvelines sont les départements où sont enregistrés le plus grand nombre d'homicides au sein du couple, avec 18 décès. Viennent ensuite ceux du Pas-de-Calais, de la Gironde et du Bas-Rhin. Durant la même période, 42 départements n'enregistrent aucun homicide dans le cadre familial.

## Séparation, dispute et jalousie

C'est au sein de couples mariés que la violence provoque le plus de décès (56 cas) puis parmi ceux qui vivent en concubinage (45). Les couples séparés ou divorcés connaissent moins fréquemment ces situations. La séparation, qu'elle soit en cours ou passée, demeure une période à risques pour la survenue de morts violentes dans les couples : 41 % des cas. Les autres mobiles sont principalement la dispute et la jalousie.

L'alcool est présent dans un quart des faits. L'usage de médicaments ou stupéfiants constitue une circonstance fréquente dans la commission des actes. Il est souvent combiné à un autre mobile ou à une autre circonstance.

Dans plus de la moitié des homicides, les auteurs sont en inactivité (44 sans emploi, 18 retraités, 5 en arrêt maladie ou invalidité). Ils ont le plus souvent de 30 à 50 ans mais la tranche d'âge des 40 à 50 ans est légèrement surreprésentée.

Les victimes de crimes sont plus nombreuses parmi les 30 à 50 ans.

## Les chiffres bretons restent stables

En 2004, avec 1,38 décès par mort violente au sein du couple par million d'habitants, la région Bretagne occupe la 19<sup>e</sup> place parmi les 22 régions. En France, en moyenne le ratio s'établit à 3,61 décès par million d'habitants. Dans la région, les données recensant les morts violentes restent stables.

### Nombre de condamnations prononcées en 2004 selon le sexe de la personne condamnée

	Bretagne		France		Part des femmes (en %)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Bretagne	France
<b>Ensemble</b>	<b>2 663</b>	<b>24 301</b>	<b>56 038</b>	<b>542 766</b>	<b>9,9</b>	<b>9,4</b>
Crimes	1	84	173	3 091	ns*	5,3
<i>dont :</i>						
<i>Coups et violences volontaires</i>	1	2	49	266	ns*	15,6
Délits	2 356	21 276	45 656	440 191	10,0	9,4
<i>dont :</i>						
<i>Vol simple</i>	265	1 257	6 094	25 397	17,4	19,4
<i>Vol avec effraction</i>	8	281	195	5 294	2,8	3,6
<i>Recel simple</i>	74	391	1 579	13 895	15,9	10,2
<i>Escroquerie</i>	37	108	1 587	4 655	25,5	25,4
<i>Conduite en état alcoolique</i>	790	8 022	7 883	106 858	9,0	6,9
<i>Conduite malgré suspension</i>	37	357	290	7 648	9,4	3,7
<i>Conduite sans permis</i>	16	245	443	8 856	6,1	4,8
<i>Falsification ou contrefaçon</i>	41	76	797	1 552	35,0	33,9
<i>Coups et blessures volontaires</i>	129	1 709	3 366	42 547	7,0	7,3
<i>dont :</i>						
<i>Violence par conjoint ou concubin avec ITT**&gt;8 jours</i>	1	59	14	1 229	ns*	1,1
<i>Violence par conjoint ou concubin avec ITT**&lt;8 jours</i>	0	174	70	5 757	0,0	1,2
<i>Blessures involontaires par conducteur</i>	57	215	1 279	4 550	21,0	21,9
<i>Non présentation d'enfant</i>	16	6	752	224	72,7	77,0
<i>Usage illicite de stupéfiants</i>	15	255	392	8 047	5,6	4,6
Concontrvention de 5 <sup>e</sup> classe	306	2 941	10 209	99 484	9,4	9,3
<i>dont :</i>						
<i>Défaut d'assurance</i>	94	589	2 935	26 440	13,8	10,0
<i>Conduite sans permis</i>	24	295	920	14 768	7,5	5,9
<i>Blessures involontaires par conducteur</i>	17	61	768	2 418	21,8	24,1

Source : casier judiciaire national, données provisoires

\* ns : non significatif

\*\*ITT : Incapacité Totale de Travail

## ► Pour comprendre ces résultats

**L'Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France (ENVEFF)** a permis de quantifier les différentes formes de violences subies par les femmes. Menée en 2000 auprès d'un échantillon représentatif des femmes en France, elle demeure à ce jour la seule étude prenant en compte l'ensemble des violences envers les femmes adultes, quel qu'en soit l'auteur. Elle permet de cerner l'ensemble du phénomène des violences sexistes. L'indicateur global de harcèlement sexuel correspond à l'une des situations suivantes : avoir été suivie, avoir été en présence d'un exhibitionniste, avoir subi des avances ou une agression sexuelle.

### **L'indicateur de harcèlement moral :**

- > au travail, il concerne les femmes qui ont connu brimade, critique, dénigrement ou mise à l'écart dont l'un au moins a une occurrence fréquente ;
- > dans la sphère conjugale, il concerne celles qui ont subi plus de trois faits constitutifs des pressions psychologiques (se voir exigée de savoir avec qui et où l'on a été, se voir empêchée de rencontrer ou de parler avec des amis ou membres de la famille, se voir imposée d'autorité une façon de se comporter en public...) dont l'un au moins a une occurrence fréquente.

L'indicateur global de violences conjugales concerne les femmes qui ont subi du harcèlement moral ou des insultes répétées, du chantage affectif ou des violences physiques ou sexuelles.

Les données relatives au **recensement national des morts violentes survenues au sein du couple** (en 2004 ou 2006) viennent des directions générales de la Police et de la Gendarmerie nationale.

**Crimes.** Ce sont les infractions jugées par les cours d'assises. Les auteurs encourent des peines de détention ou de réclusion de plus de 10 ans, ainsi que des amendes et des peines complémentaires (code pénal article 131-1 et 131-2).

**Délits.** Ce sont les infractions dont l'auteur est punissable de peines correctionnelles : amende supérieure à 3 750 euros et/ou emprisonnement jusqu'à dix ans (code de procédure pénale art. 381).

**Recel.** Crime ou délit consistant à détenir sciemment des objets provenant d'une infraction ou à soustraire à la justice des personnes responsables d'infraction.

**Contraventions de 5<sup>e</sup> classe.** Elles regroupent notamment les infractions à la circulation routière, les atteintes à la personne, à l'environnement, à la législation économique.

Les contraventions sont divisées en 5 classes selon la gravité de la peine encourue. Les contraventions de 5<sup>e</sup> classe encourent les peines les plus graves.

## Pour en savoir plus

- ◆ Auteurs de violences au sein du couple : prise en charge et prévention : rapport du groupe de travail / Roland Coutanceau. - Paris : ministère délégué à la Cohésion sociale et à la parité, 2006. - Système en ligne.
- ◆ Les violences faites aux femmes en France : une affaire d'état / Amnesty international. - Paris : Autrement, 2006. - (202 p.). - (Collection Mutations).
- ◆ Rapport 2006 de l'Observatoire national de la délinquance. - Paris : Institut National des Hautes Études de Sécurité (INHES), 2006. - 538 p. - Accessible en ligne.
- ◆ L'hébergement et le relogement des femmes victimes de violence / Bernard de Korsak, Anne-Marie Léger ; inspection générale des Affaires sociales ; conseil général des Ponts et chaussées. - Paris : La Documentation française; 2006. - 83 p. - Disponible en ligne.
- ◆ Étude de faisabilité d'une évaluation des répercussions économiques des violences au sein du couple en France : rapport au service des droits des femmes et de l'égalité / Jean-Pierre Marissal, Charly Chevalley. - Lille : Centre de Recherches Économiques, Sociologiques et de Gestion (CRESGE), 2006. - 111 p. - Disponible en ligne sur le site service des droits des femmes et de l'égalité.
- ◆ Les violences contre les femmes / Maryse Jaspard. - Paris : La Découverte, 2005. - 121 p.
- ◆ Reproduction ou résilience : les situations vécues dans l'enfance ont-elles une incidence sur les violences subies par les femmes à l'âge adulte ? / Maryse Jaspard, Elisabeth Brown, Brigitte Lhomond... [et al.]. - Dans : *Revue française des affaires sociales* ; n° 3 (2003, juil.-sept.). - P. 159-190.
- ◆ Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France / Maryse Jaspard ; Ined. - Dans : *Population et société* ; n° 364 (2001, janv.). - 4 p. Disponible en ligne.
- ◆ Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France / direction générale de la Police nationale, direction centrale de la Police judiciaire. - Paris : Documentation française. Annuel. - Disponible en ligne.
- ◆ [www.inhes.interieur.gouv.fr](http://www.inhes.interieur.gouv.fr)
- ◆ [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)
- ◆ [www.femmes-egalite.gouv.fr](http://www.femmes-egalite.gouv.fr)
- ◆ [www.ined.fr](http://www.ined.fr)

# Annexe

**1907**

Les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire. Les femmes sont électrices et éligibles aux conseils des prud'hommes.

**1919**

Création du Baccalauréat féminin

**1924**

Les programmes d'études dans le secondaire deviennent identiques pour les garçons et les filles, entraînant l'équivalence entre les Baccalauréats masculin et féminin.

**1944**

Les femmes obtiennent le droit de vote et l'éligibilité.

**1946**

Le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans tous les domaines.

**1965**

Les femmes peuvent exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de leur mari.

**1967**

La loi Neuwirth autorise la contraception sans lever l'interdiction de toute publicité en dehors des revues médicales.

**1970**

Remplacement de l'autorité paternelle par l'autorité parentale : désormais, la notion de chef de famille est supprimée. Les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille.

**1972**

Le principe de l'égalité de rémunération entre femmes et hommes pour les travaux de valeur égale est admis.

**1974**

La contraception est remboursée par l'assurance maladie.

**1975**

La loi Veil autorise l'interruption volontaire de grossesse.

**1981**

Création d'un ministère des Droits de la femme

**1983**

Loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes

**1985**

Egalité des époux dans la gestion des biens de la famille et des enfants

**1992**

La loi du 22 juillet crée le délit de harcèlement sexuel dans les relations de travail.

**1993**

La loi du 27 janvier dépénalise l'autoavortement et crée le délit d'entrave à l'IVG.

**1999**

Le principe de parité est introduit dans la Constitution lors de la révision des articles 3 et 4.

**2000**

Loi du 6 juin sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives

**2001**

Renforcement de la loi relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes  
Loi du 4 juillet : actualisation des lois relatives à la contraception et à l'IVG

**2002**

Loi du 10 janvier - Réforme de l'accouchement sous X (et création du Conseil national d'accès aux origines personnelles)

**2004**

Accord national interprofessionnel relatif à la mixité et à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

**2005**

Les parents peuvent rédiger une déclaration conjointe de choix de nom. Ils peuvent choisir soit le nom du père, soit celui de la mère, soit les deux noms accolés dans l'ordre qu'ils souhaitent.

**2006**

Loi du 23 mars 2006 relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes